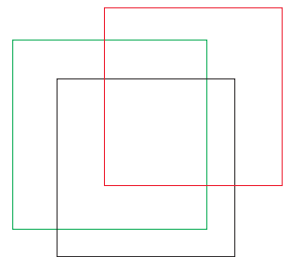




Bureau  
international  
du Travail  
Genève

# Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali



Département  
des politiques  
de l'emploi

Depuis plus d'une décennie, le Mali a marqué un fort engagement en faveur de l'emploi. Il a été un des premiers pays de la sous-région à formuler une Politique de l'emploi en 1998. Dans un contexte de forte croissance démographique, le pays fait aujourd'hui face à d'importants défis en matière d'accès aux services sociaux de base, d'urbanisation rapide et de pressions sur les ressources naturelles. En outre, le pays doit répondre à une demande croissante des nouveaux entrants sur le marché du travail en matière d'emplois décents et productifs.

Dans cette optique, le Gouvernement du Mali a engagé – en décembre 2010 – le processus d'élaboration de son troisième Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012 - 2017), qui constitue le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement du pays. Parallèlement, le pays s'est engagé dans la formulation d'une nouvelle Politique Nationale de l'Emploi.

L'étude « Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali » a ainsi pour objectif d'alimenter ces deux processus tout en leur assurant une certaine cohérence. Cette étude propose une analyse des liens entre croissance, emploi et réduction de la pauvreté ainsi qu'une série de recommandations et de mesures visant à améliorer le contenu en emplois de la croissance économique au Mali dans les années à venir.

Département des politiques de l'emploi  
<http://www.ilo.org/emppolicy>

ISBN 978-92-2-225831-4



9 789222 258314

# **Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali**

# Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

**Yves Bourdet**

Département de sciences économiques, Université de Lund, Suède

**Kassim Dabita**

Cellule du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), Mali

**Aoua Saran Dembélé**

Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), Mali

Copyright © Organisation internationale du Travail 2012  
Première édition 2012

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubdroit@ilo.org](mailto:pubdroit@ilo.org). Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site [www.ifrro.org](http://www.ifrro.org) afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

---

Bourdet, Yves; Dabitaou, Kassim; Dembélé, Aoua Saran

Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali / Yves Bourdet, Kassim Dabitaou, Aoua Saran Dembélé ; Bureau international du Travail. - Genève: BIT, 2012  
1 v.

ISBN 978-92-2-225831-4 (imprimé)

ISBN 978-92-2-225832-1 (web pdf)

emploi / chômage / pauvreté / politique de l'emploi / travail décent / développement économique / Mali

13.01.3

*Données de catalogage du BIT*

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org).

Visitez notre site Web: [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

---

Photocomposé en Suisse

SCR

Imprimé en Suisse

GEN

## PRÉFACE

L'objectif de plein emploi est inscrit dans la Déclaration de Philadelphie de 1944 et figure dans la Convention 122 sur la Politique de l'emploi de 1964 ainsi que plus récemment dans la Déclaration sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable (2008). Bien que la réalité diffère selon les pays, le défi de l'emploi au niveau mondial est en substance le suivant : dans la plupart des pays, il y a trop peu d'emplois décents pour ceux qui cherchent du travail. Trouver un emploi n'est pas le problème principal, mais trouver un travail productif assorti de conditions de travail et d'un salaire décents est bien souvent un défi majeur. La crise économique et financière de 2008 a aggravé les déficits existants en matière de travail décent, a généré des pertes d'emploi à grande échelle et a augmenté le nombre de chômeurs et de travailleurs pauvres à des niveaux sans précédent. La crise économique mondiale a renforcé la nécessité et l'opportunité de poursuivre des objectifs explicites en matière d'emploi, de placer ces préoccupations au cœur des politiques nationales et de mettre en place des cadres nationaux pour promouvoir la création d'emplois nombreux et de qualité.

Le Département des politiques de l'emploi (EMP/POLICY) du Secteur Emploi du BIT a pour mandat de fournir un appui pour la formulation des politiques nationales de l'emploi et pour l'intégration de celles-ci dans les stratégies et plans nationaux de développement. En général, ce processus est l'occasion de procéder à un examen de la situation de l'emploi dans les pays concernés et de sa relation avec les stratégies de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté. Cela offre également l'occasion de promouvoir la cohérence entre les différents ministères du gouvernement, d'encourager le dialogue tripartite, de lancer une dynamique et trouver un consensus sur la meilleure façon d'obtenir une augmentation des emplois de qualité dans un contexte donné.

Depuis plus d'une décennie, le Mali a marqué un fort engagement en faveur de l'emploi. Il a été un des premiers pays de la sous-région à formuler une Politique de l'emploi en 1998. Par ailleurs, le Président du Mali a fait de cette question un axe central de son Projet de Développement Economique et Social 2007-2012 (PDES), reconnaissant ainsi la création d'emplois comme vecteur de transmission de la croissance à la réduction de la pauvreté. Dans un contexte de forte croissance démographique, le pays fait aujourd'hui face à d'importants défis en matière d'accès aux services sociaux de base, d'urbanisation rapide et de pressions sur les ressources

naturelles. En outre, le pays doit répondre à une demande croissante des nouveaux entrants sur le marché du travail en matière d'emplois décents et productifs.

Dans cette optique, le Gouvernement du Mali a engagé - en décembre 2010 - le processus d'élaboration de son troisième Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012 - 2017), qui constitue le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement du pays. Parallèlement, le pays s'est engagé dans la formulation d'une nouvelle Politique Nationale de l'Emploi. Une série de travaux a ainsi été entrepris par le Gouvernement du Mali dont l'étude «Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali», avec pour objectif d'alimenter le processus d'élaboration du Cadre Stratégique pour la croissance et la Réduction de la pauvreté (CSCR) 2012-2017 ainsi que la nouvelle Politique de l'Emploi. L'objectif de cette étude est triple. Il consiste à :

- Identifier de quelle façon la croissance économique a contribué à la réduction de la pauvreté au Mali ;
- Considérer en quoi les emplois et autres activités économiques, leur répartition dans l'économie et dans l'espace, les formes qu'ils prennent, et leurs rémunérations ont changé au cours des dernières années, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté ;
- Identifier les principales contraintes à une croissance plus riche en emplois, mieux rémunérés et bénéficiant de meilleures conditions de travail.

L'étude propose une série de recommandations et de mesures visant à améliorer le contenu en emplois de la croissance économique au Mali dans les années à venir. Celles-ci ont été intégrées dans le CSCR 2012-2017 qui consacre un de ses objectifs spécifiques à la «Promotion d'emplois et de revenus». Ces recommandations servent aussi de fondements à la nouvelle Politique de l'emploi en cours de formulation, assurant ainsi une cohérence entre les deux processus.

Les expériences passées ont montré que pour relever le défi qui consiste à faire de l'emploi une cible centrale et mesurable des politiques économiques, il est crucial d'avoir un engagement de l'ensemble des partenaires nationaux, au-delà des Ministères en charge de l'emploi. L'approche intégrée et une large conceptualisation des politiques de l'emploi tels que préconisées par l'Agenda global pour l'emploi et la Déclaration sur la justice sociale ne pourront montrer leur réelle efficacité que par une véritable coordination entre les ministères des finances et des affaires économiques, les ministères sectoriels, les partenaires sociaux et les ministères en charge de l'emploi. C'est dans cette optique que cette étude a été réalisée. Elle est le fruit d'intenses discussions menées par l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi au niveau national. Ces débats ont eu lieu dans le cadre d'un Comité de Pilotage présidé par la Cellule du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) du Ministère de l'Economie et des Finances et comprenant notamment l'Institut National de la Statistique, les Ministères sectoriels, les différentes structures et institutions du marché du travail ainsi que les partenaires au développement (BIT, PNUD, AFD, Banque Mondiale et AFRISTAT). Cette étude a également été discutée au sein du Comité

Inter sectoriel et tripartite de suivi du Sommet de Ouagadougou en charge de piloter la Politique de l'emploi. L'étude «Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali» a donc été une occasion privilégiée de susciter un dialogue interministériel et tripartite sur la façon de réaliser au mieux l'objectif transversal qu'est la promotion de l'emploi, en fonction des circonstances propres au Mali, et d'en tenir compte dans le cadre de développement national.

**Azita Berar Awad**

Directrice

Département des Politiques de l'Emploi

Secteur Emploi



## REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les auteurs de cette étude: Yves Bourdet (Département de sciences économiques, Université de Lund, Suède), Kassim Dabitaïo (Cellule du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Mali) et Aoua Saran Dembélé (Agence Nationale pour l'Emploi, Mali).

Cette étude n'aurait pas été possible sans le soutien de la Cellule CSLP, en particulier sans l'engagement de son coordinateur Sékouba Diarra en faveur des questions d'emploi. Nous souhaitons remercier les membres du Comité de pilotage<sup>1</sup> pour leurs commentaires substantiels sur les versions préliminaires du rapport. Cette publication a également bénéficié des contributions substantielles d'Eléonore d'Achon qui a suivi le papier de sa conception à sa finalisation et de Claire Harasty qui a revu le document et fournit d'importants commentaires et orientations techniques. Des contributions ont également été fournies par Sékou Keita, Miranda Kwong, Per Ronnas et le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes du BIT.

Nous souhaitons finalement remercier le Projet «Promouvoir une croissance inclusive et riche en emplois» financé par l'agence suédoise de coopération internationale au développement qui a apporté son soutien financier et technique à la réalisation de cette étude.

---

<sup>1</sup> Voir la liste des membres du Comité de Pilotage, Annexe 4

# TABLE DES MATIÈRES

|   |      |
|---|------|
| <b>Préface</b> .....  | v    |
| <b>Remerciements</b> .....  | ix   |
| <b>Liste des acronymes</b> .....  | xiii |
| <b>Résumé</b> .....   | xv   |
| <b>1. Introduction</b> .....  | 1    |
| <b>2. Evolution de la pauvreté et croissance économique</b> .....           | 3    |
| Pauvreté essentiellement rurale et inégalement répartie dans l'espace ..... | 4    |
| Emploi, pauvreté et capital humain .....                                    | 7    |
| Quel impact de la croissance économique? .....                              | 9    |
| Deux pièces manquantes du puzzle de la pauvreté .....                       | 12   |
| <b>3. Structure et dynamique de l'emploi</b> .....                          | 15   |
| Disparités de genre et dualisme urbain-rural .....                          | 17   |
| Forte concentration de l'emploi et ségrégation selon le genre .....         | 20   |
| Croissance des emplois partiels et des emplois temporaires .....            | 23   |
| Augmentation et répartition inégale de la pluriactivité .....               | 25   |
| <b>4. Caractéristiques et répartition du travail décent</b> .....           | 29   |
| Dimensions du travail décent au Mali .....                                  | 30   |
| Répartition des actifs selon le travail plus ou moins décent! .....         | 32   |

|  |    |
|--|----|
| <b>5. Structure et dynamique du chômage</b> .....  | 35 |
| Plutôt urbain, plutôt féminin et de très longue durée! .....                                 | 35 |
| Niveau d'éducation et chômage .....  | 38 |
| Entrées au chômage: le poids croissant des restructurations .....                            | 40 |
| <b>6. Répartition et dynamique des rémunérations</b> .....                                   | 43 |
| Quelle prime à l'éducation? .....  | 46 |
| Diminution sensible de la proportion de bas revenus .....                                    | 48 |
| <b>7. Quelles politiques pour l'emploi?</b> .....  | 51 |
| Approfondissement de l'intégration régionale<br>et diversification économique .....          | 53 |
| Améliorer le système de formation initiale<br>et l'employabilité de la main d'œuvre .....    | 58 |
| Développer le dispositif de la seconde chance:<br>la politique de l'emploi et les HIMO ..... | 62 |
| <b>8. Conclusion : Vers le CSCERP!</b> .....   | 69 |
| <b>Références bibliographiques</b> .....   | 71 |
| <b>Annexe 1</b><br>Proposition d'indicateurs de suivi de l'emploi .....                      | 77 |
| <b>Annexe 2</b><br>Mesures de la pauvreté .....  | 81 |
| <b>Annexe 3</b><br>Note sur l'analyse factorielle .....                                      | 83 |
| <b>Annexe 4</b><br>Liste des membres du Comité de Pilotage .....                             | 85 |

## LISTE DES ACRONYMES

|         |  |
|---------|--|
| ACM     | Analyse en Correspondances Multiples                                     |
| AGETIER | Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux |
| AGETIPE | Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi            |
| ANPE    | Agence Nationale pour l'Emploi   |
| APEJ    | Agence Pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes                          |
| BIT     | Bureau International du Travail  |
| CDD     | Contrat à Durée Déterminée   |
| CDI     | Contrat à Durée Indéterminée   |
| CED     | Centre d'Education pour le Développement                                 |
| CNE     | Centre National de l'Education   |
| CNUCED  | Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement         |
| CSCR    | Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté      |
| CSLP    | Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté                            |
| DNE     | Direction nationale de l'Emploi  |
| DNSI    | Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique               |
| DOEF    | Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation                  |
| EBC     | Enquête Budget-Consommation  |
| EDSM    | Enquête Démographique et de Santé du Mali                                |
| ELIM    | Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages                               |
| EMCES   | Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale                    |
| EMEP    | Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté                         |
| EMOP    | Enquête Modulaire et Permanente Auprès des Ménages                       |
| EMUT    | Enquête Malienne sur l'Utilisation du Temps                              |

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

|           |   |
|-----------|---|
| EPAM      | Enquête Emploi Permanente Auprès des Ménages                                      |
| FCFA      | Franc de la Communauté Financière Africaine                                       |
| GREAT     | Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique                            |
| HIMO      | Haute Intensité de Main-d'œuvre   |
| ICE       | Indice Composite de la qualité des Emplois  |
| INPS      | Institut National de Prévoyance Sociale   |
| INSTAT    | Institut National de la Statistique   |
| MICS/ELIM | Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de Dépenses des Ménages             |
| ODHD      | Observatoire du Développement Humain Durable                                      |
| OEF       | Observatoire de l'Emploi et de la Formation                                       |
| OMD       | Objectif du Millénaire pour le Développement                                      |
| ONG       | Organisation Non Gouvernementale  |
| PASAM     | Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali                                     |
| PDESC     | Plan de Développement Economique, Social et Culturel                              |
| PEJ       | Programme Emploi Jeunes   |
| PIB       | Produit Intérieur Brut  |
| PME       | Petites et Moyennes Entreprises   |
| PNE       | Politique Nationale de l'Emploi   |
| PNFP      | Politique Nationale de la Formation Professionnelle                               |
| PNG       | Politique Nationale Genre   |
| PNUD      | Programme des Nations Unies pour le Développement                                 |
| PPTE      | Pays Pauvres Très Endettés  |
| PRODEFPE  | Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi |
| PRODEC    | Programme Décennal pour l'Éducation   |
| PRODESS   | Programme Décennal de Développement Socio-Sanitaire                               |
| RGPH      | Recensement Général de la Population et de l'Habitat                              |
| SCN       | Système des Comptes Nationaux   |
| SMIG      | Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti  |
| TEC       | Tarif Extérieur Commun  |
| UEMOA     | Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine                                     |
| USD       | United States Dollar  |

## RÉSUMÉ

La lutte contre la pauvreté est un objectif majeur de la politique de développement économique et sociale du Mali. Le premier cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) a été conçu au début des années 2000 pour la période 2002-2006. Le CSLP première génération a mis l'accent sur l'accumulation du capital humain et le développement d'infrastructures. Un deuxième cadre stratégique lui a succédé pour la période 2007-2011. Ce CSLP deuxième génération (CSCRP) a mis l'accent sur la croissance économique et le développement agricole. Le troisième cadre stratégique est en gestation et va couvrir la période 2012-2017. Un objectif de ce CSLP troisième génération est de mettre l'accent sur l'accès à l'emploi, car c'est par l'emploi que les populations vulnérables vont échapper durablement à la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté a diminué sensiblement au Mali au cours des dix dernières années. La situation des plus pauvres s'est aussi nettement améliorée. La pauvreté au Mali est essentiellement rurale et inégalement répartie entre les régions. Elle touche majoritairement les agriculteurs et les ménages dont le chef est sans éducation formelle. La forte croissance économique qu'a connue le Mali au cours des dix dernières années a contribué à cette réduction de la pauvreté. C'est particulièrement vrai pour la croissance agricole. Deux pièces manquantes du puzzle de la pauvreté au Mali concernent les raisons derrière la forte baisse de l'extrême pauvreté, concentrée dans la région de Kayes-Koulikoro, et la persistance d'incidence de la pauvreté très élevée à Sikasso.

Le Mali connaît une forte croissance démographique qui se traduit par une augmentation rapide de la population active. La majeure partie des actifs travaille dans le secteur primaire et le secteur tertiaire, 63% et 25% respectivement. Le secteur formel, privé et public, n'emploie que 6% des actifs occupés. Les femmes sont sous-représentées dans le secteur formel comme dans les catégories socioprofessionnelles qui demandent un certain niveau de formation et de qualification. La proportion d'emplois «atypiques», partiels et temporaires, a augmenté de manière significative au cours des dernières années. Un autre changement notable concerne la rapide augmentation de la pluriactivité. Cette dernière est particulièrement fréquente dans le secteur primaire.

L'accès à un emploi décent, c'est-à-dire un emploi assurant un minimum vital, le respect des droits fondamentaux, la protection sociale et le dialogue social, est

une priorité du BIT et de la communauté internationale. La dernière enquête emploi (Enquête Emploi Permanente Auprès des Ménages, EPAM 2010) suggère que la proportion d'actifs bénéficiant d'emplois de bonne ou très bonne qualité est très faible, moins de 5% des actifs occupés. Ces emplois sont concentrés en milieu urbain, surtout à Bamako, et dans le secteur formel, surtout le secteur public. Les actifs ayant atteint le niveau d'éducation secondaire technique et professionnel et supérieur sont ceux qui ont le plus de chances de bénéficier d'un emploi de bonne ou très bonne qualité. Il y a une dimension genre, les hommes ayant plus de chances d'avoir accès à un emploi décent que les femmes.

Une proportion non négligeable des actifs est au chômage, plus de 80% selon la dernière enquête emploi. Le chômage est beaucoup plus élevé en milieu urbain, surtout à Bamako, qu'en milieu rural. En milieu rural, le sous-emploi plus que le sans emploi est le problème dominant. Le chômage est nettement plus élevé pour les femmes que pour les hommes, environ deux fois plus élevé en milieu urbain. Le chômage au Mali est plus structurel que frictionnel. Il reflète essentiellement les difficultés rencontrées dans la transition école-emploi. Une illustration est que plus de 4 jeunes chômeurs sur 5 sont à la recherche d'un premier emploi. Plus de 9 chômeurs sur 10 sont des chômeurs de longue durée, ayant été au chômage depuis plus d'un an. Les risques de chômage sont plus élevés pour les jeunes éduqués, surtout à Bamako.

La rémunération du travail dépend de la branche d'activité, du secteur institutionnel, du capital accumulé dans le système de formation initiale, etc. La dernière enquête emploi indique que pas moins de 37% des femmes et 21% des hommes sont rémunérés en dessous du salaire minimum réglementaire. La proportion est plus élevée dans les entreprises informelles et plus faible dans le secteur formel, privé comme public. Plus le niveau d'éducation est élevé, moins grand est le risque d'appartenir à la catégorie des bas revenus (en dessous du salaire minimum). Plus le niveau est élevé, plus grand est aussi la chance d'avoir un salaire fixe. La rapide croissance économique s'est traduite par une diminution de la proportion de bas revenus. C'est particulièrement évident pour les actifs occupés dans l'agriculture et pour les femmes.

Une réduction durable de la pauvreté passe par une augmentation de la proportion d'actifs mieux rémunérés et bénéficiant de conditions de travail meilleures. Pour atteindre cet objectif il est bon d'agir à la fois sur la demande et sur l'offre de travail. Cet objectif peut être décliné en quatre politiques.

Premièrement une politique plus macro de diversification économique (mesures structurelles d'amélioration de la compétitivité mais aussi mesures visant à accélérer et approfondir le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest). L'approfondissement de l'intégration régionale demande des mesures au niveau national mais aussi au niveau sous régional avec des actions concertées pour diminuer, voire supprimer, les obstacles non tarifaires. La création d'un marché intérieur libre de tout obstacle à la libre circulation des biens et services est le meilleur moyen de mettre l'intégration régionale au service de l'emploi dans les pays membres de l'UEMOA.

Deuxièmement, une politique d'amélioration de la qualité de l'offre de travail. Celle-ci devra passer par une mobilisation du système éducatif et se traduire par un accroissement sensible de la proportion d'élèves avec de bons acquis de connaissances. Cette politique devra aussi se traduire par une amélioration de l'enseignement secondaire, entre autres technique et professionnel, et supérieur, et l'acquisition de compétences et qualifications demandées sur le marché du travail.

Enfin, la nouvelle stratégie pour l'emploi se doit de privilégier des mesures ciblées les plus à même de donner une seconde chance aux jeunes (et moins jeunes) ayant quitté le système éducatif initial avec des qualifications et compétences insuffisantes pour pouvoir s'insérer sur le marché du travail régulier et y gagner des revenus suffisants. L'approche HIMO peut être étendue pour mieux cibler les régions et les populations pauvres. Il serait aussi bon de revoir la conception même des activités HIMO pour y renforcer le volet formation et apporter aux participants l'expérience et les compétences qu'ils n'ont pas pu acquérir dans le système de formation initiale, et pour orienter les activités vers la création d'actifs ruraux (pistes rurales, infrastructures hydro-agricoles, etc.) les plus à même de soutenir une croissance inclusive.

Chacun de ces trois domaines d'intervention devrait permettre à un plus grand nombre d'actifs et de rentrants sur le marché du travail d'avoir accès à des emplois mieux rémunérés et plus stables. C'est l'ensemble des quatre domaines qui mis en œuvre simultanément devraient permettre à la nouvelle génération de la stratégie de lutte contre la pauvreté d'augmenter sensiblement le nombre d'emplois bien rémunérés et de réduire durablement la pauvreté.



## INTRODUCTION

# 1

Le Mali est engagé dans la phase préparatoire de son troisième cadre stratégique de réduction de la pauvreté. Ce dernier va couvrir la période allant de 2012 à 2017. Le premier cadre stratégique (CSLP I 2002-2006) a été adopté en mai 2002. Depuis lors, la pauvreté a diminué sensiblement et la croissance économique a été soutenue, environ 5% en moyenne annuelle. La première question qu'on se pose concerne le rôle de cette croissance dans la diminution de la pauvreté. La réponse à cette question demande une meilleure compréhension de l'évolution de l'emploi, car c'est grâce à l'emploi et aux revenus qu'il apporte que les ménages et ses membres peuvent échapper durablement à la pauvreté. Une autre interrogation concerne le rôle des politiques de redistribution dans l'accès à l'emploi des plus pauvres. Un exemple de politique de redistribution est la politique de l'emploi. Une nouvelle politique de l'emploi est en gestation au Mali. Le dernier document-cadre de la politique de l'emploi date de 1998, c'est-à-dire avant l'élaboration de la première génération de politique de lutte contre la pauvreté. Cela étant, il serait bon de voir en quoi les processus d'élaboration du troisième cadre stratégique de réduction de la pauvreté et de la nouvelle politique de l'emploi peuvent s'enrichir et converger pour renforcer la place de l'emploi dans la politique de lutte contre la pauvreté et ainsi augmenter les chances d'une croissance économique inclusive (c'est-à-dire plus riche en emplois de meilleure qualité).

L'objectif de cette étude est triple. Il est d'abord de voir en quoi la croissance économique a contribué à la réduction de la pauvreté au Mali. Il est ensuite de voir en quoi les emplois et autres activités économiques, leur répartition dans l'économie et dans l'espace, les formes qu'ils prennent, et leurs rémunérations ont changé au cours des dernières années, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté. Il est enfin de voir quelles sont les contraintes principales à une croissance plus riche en emplois, mieux rémunérés et bénéficiant de meilleures conditions de travail. Seule une meilleure compréhension de ces contraintes va permettre l'élaboration de politiques et de mesures à même d'améliorer le contenu en emplois de la croissance économique au Mali dans les années à venir.

## EVOLUTION DE LA PAUVRETÉ ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

# 2

La politique de lutte contre la pauvreté est relativement récente au Mali. C'est à la fin des années 1990, avec l'appui des partenaires au développement, que le gouvernement malien a élaboré sa première politique spécifique de lutte contre la pauvreté. Cet intérêt tardif explique en partie le nombre limité d'études sur les caractéristiques et surtout l'évolution de la pauvreté au Mali. Une raison complémentaire tient à la non-régularité des enquêtes auprès des ménages utilisées pour estimer la pauvreté et les difficultés rencontrées pour rendre comparables leurs résultats (une condition nécessaire pour évaluer l'évolution de la pauvreté). Il existe cependant depuis quelques années des études qui donnent une représentation assez bonne de l'étendue de la pauvreté, de sa profondeur, de sa répartition dans l'espace et selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages.

La pauvreté au Mali est endémique et touche une grande partie de la population. Toutes les études concourent à donner cette même représentation de la pauvreté. Quelle que soit la méthode utilisée et les doutes inhérents à ce genre d'exercice et à l'exactitude des estimations, la plupart des études confirment la baisse de la pauvreté au Mali au cours de la dernière décennie. Selon les dernières estimations de la statistique malienne sur la pauvreté monétaire, 43,6% des Maliens vivaient sous le seuil de pauvreté en 2010, contre 55,6% en 2001 (voir le graphique 1)<sup>2</sup>. Le seuil de pauvreté correspond au niveau de dépenses à partir duquel les besoins de base, nutritionnels et autres, sont satisfaits. L'étude de l'INSTAT donne également des estimations du seuil d'extrême pauvreté, qui correspond au niveau de dépenses à partir duquel les seuls besoins nutritionnels de base sont satisfaits<sup>3</sup>. L'extrême pauvreté touchait 22,1% des Maliens en 2010, contre 32,2% en 2001. La baisse de 10 points de pourcentage de l'extrême pauvreté explique ainsi la plus grande partie de la baisse de la pauvreté au cours des dernières années. L'amélioration de la situation économique des plus pauvres est encourageante et va permettre au Mali de se rapprocher de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD 1) sur la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

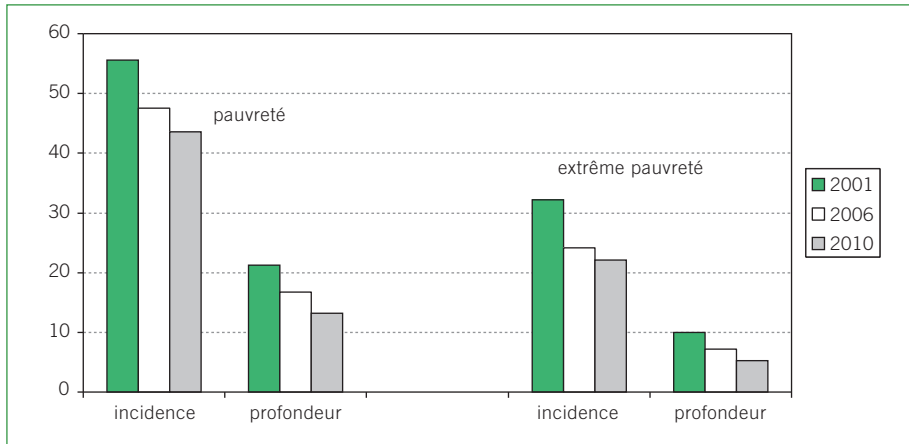
---

<sup>2</sup> Les résultats de l'étude de l'INSTAT sont préliminaires.

<sup>3</sup> Pour une description de la méthode d'estimation des seuils et des mesures de pauvreté au Mali, voir Annexe 3 et Backiny-Yetna *et al.* (2009), p. 5-8.

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Graphique 1: Incidence et profondeur de la pauvreté et de l'extrême pauvreté (% de la population), 2001, 2006 et 2010.



Source: INSTAT (2011), Tableau A1.1.

Les estimations sur la profondeur de l'extrême pauvreté confirment l'amélioration de la situation des plus pauvres (la profondeur de l'extrême pauvreté mesure la distance entre les dépenses moyennes des très pauvres et celles correspondant au seuil de pauvreté défini en fonction des seuls besoins nutritionnels). La profondeur de l'extrême pauvreté a été divisée par deux entre 2001 et 2010.

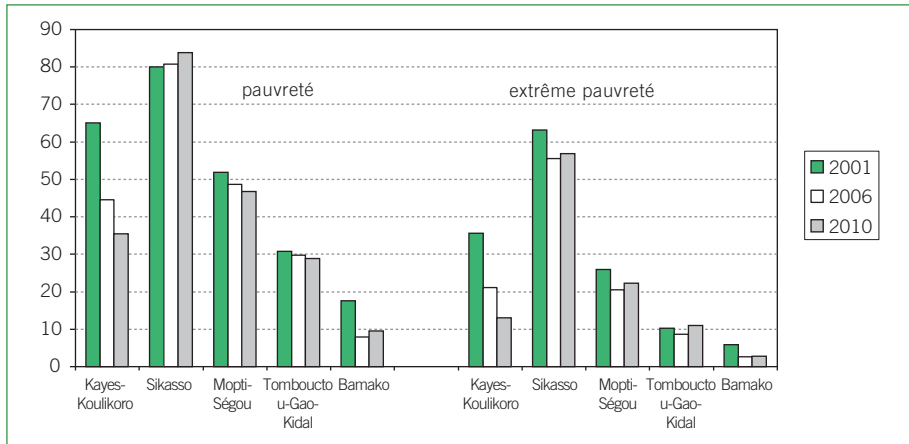
## PAUVRETÉ ESSENTIELLEMENT RURALE ET INÉGALEMENT RÉPARTIE DANS L'ESPACE

Un trait marquant de la pauvreté au Mali concerne les fortes disparités dans l'espace, entre les milieux urbains et ruraux et entre les régions. Alors que 9,6% des habitants de Bamako (et 30,7% des autres centres urbains) vivaient sous le seuil de pauvreté en 2010, la proportion de pauvres atteignaient 50,6% en milieu rural. Le contraste est encore plus marqué pour l'extrême pauvreté avec seulement 2,8% des habitants de Bamako (et 11,5% des centres urbains hors Bamako) vivant sous le seuil d'extrême pauvreté, contre 27% en milieu rural. Comme dans la plupart des pays en développement, au Mali la pauvreté reste essentiellement rurale.

Les données pour l'ensemble du Mali cachent en fait de fortes disparités entre les régions (ou les regroupements de régions tels qu'ils sont faits par l'INSTAT), comme l'illustre bien le graphique 2. Les régions ne sont pas égales devant la pauvreté. Les estimations de l'INSTAT montrent que l'incidence de la pauvreté est particulièrement élevée à Sikasso (83,8% en 2010), suivi par ordre d'importance par Mopti-Ségou (46,8%), Kayes-Koulikoro (35,5%), Tombouctou-Gao-Kidal (28,9%) et Bamako (9,6%). Des résultats a priori étonnants et sujets à débats au Mali concernent la forte incidence

## 2. Evolution de la pauvreté et croissance économique

Graphique 2: Incidence de la pauvreté et extrême pauvreté par région (%), 2001, 2006 et 2010.



Source des données: INSTAT (2011), Tableaux A1.1 et A1.2.

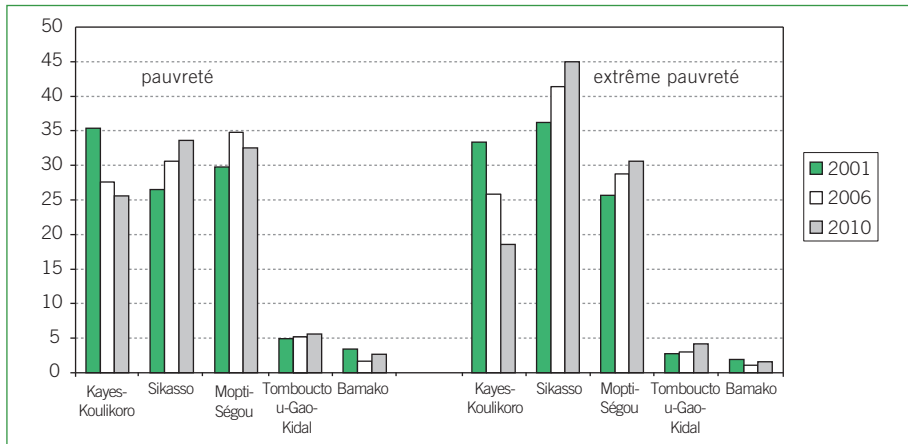
de la pauvreté dans la région cotonnière de Sikasso et la faible incidence (comparée à la moyenne nationale) dans les régions du nord, Tombouctou, Kidal et Gao. Un autre trait marquant des données du graphique 2 concerne l'augmentation de l'incidence de la pauvreté à Sikasso entre 2001 et 2010, une augmentation qui contraste avec la baisse, plus ou moins importante, observée dans les autres régions. Des explications sont avancées par des décideurs publics, notamment le niveau élevé de l'autoconsommation et les faibles dépenses de consommation des ménages sikassois (Rapport 2010 de mise en œuvre du CSCRP, juillet 2011, p. 36). Les chercheurs mettent aussi en avant des problèmes de choix méthodologiques, la méthode utilisée surestimant la ligne de pauvreté pour Sikasso (Delarue *et al.* (2009) et Mesplé-Somps *et al.*, 2008), ou de non prise en compte d'autres dimensions non monétaires (Dabitao *et al.*, 2011).

Les estimations de l'extrême pauvreté confirment dans l'ensemble cette géographie et dynamique de la pauvreté au Mali avec une baisse importante à Kayes-Koulikoro et des changements limités dans les autres régions. Un trait divergent, toutefois, concerne la légère augmentation de l'extrême pauvreté dans quatre des cinq groupes de régions, Sikasso, Mopti-Ségou, Tombouctou-Gao-Kidal, et Bamako, entre 2006 et 2010. Ce dernier constat confirme que la baisse de l'extrême pauvreté au Mali entre 2006 et 2010 est due exclusivement à la baisse considérable constatée dans le groupe Kayes-Koulikoro.

La population malienne est inégalement répartie dans l'espace. Cela étant, il est bon de compléter les estimations sur l'incidence et la profondeur de la pauvreté par des données sur la contribution de chaque région à la pauvreté au niveau du pays. C'est ce que fait le graphique 3. Il montre que les trois groupes de régions, Kayes-Koulikoro, Sikasso et Mopti-Ségou, abritent environ 92% des pauvres et 94%

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Graphique 3: Contribution régionale à la pauvreté et extrême pauvreté, 2001, 2006 et 2010.



Source des données: INSTAT (2011), Tableaux A1.1 et A1.2.

des très pauvres. Cette très forte concentration géographique des pauvres est constante, n'ayant que peu changé entre 2001 et 2006. Il est possible que sans les mouvements de populations entre le monde rural et les centres urbains, en particulier Bamako, la concentration des pauvres dans l'espace aurait même augmenté pendant cette période. Les données actuelles sur les caractéristiques des flux migratoires et des migrants à l'intérieur du Mali ne permettent pas de confirmer cette hypothèse.<sup>4</sup>

Il est peut-être intéressant d'ajouter ici que les différences dans l'espace dans la perception de la pauvreté (définie en termes d'insuffisance alimentaire vécue) ne sont pas aussi tranchées. En effet, les données de l'ELIM 2006 indiquent qu'environ 54% de la population malienne se ressentait pauvre, dont 47% des urbains et 56% des ruraux. La même année et à partir de la même enquête, la pauvreté monétaire («objective») touchait 25% des urbains et 58% des ruraux. Les régions du nord du pays se caractérisaient par des taux de pauvreté subjective très élevés, 83% pour Kidal et 74% pour Tombouctou. Pour ces régions on observe de très larges différences entre l'incidence de la pauvreté monétaire, 30% pour Tombouctou, Gao et Kidal en 2006 (INSTAT (2011), p. 51), telle que mesurée de manière objective à partir des besoins alimentaires des ménages, et la pauvreté vécue. Sikasso est la région où la pauvreté subjective est la plus basse (47%) après celle de Bamako (43%), et nettement plus basse que la pauvreté objective, 81% à Sikasso en 2006 (INSTAT (2011), p. 51). Il est évident au vu de ces résultats apparemment contradictoires qu'il nous manque

<sup>4</sup> Les résultats provisoires du dernier recensement de la population (RGPH) suggèrent indirectement l'existence de flux migratoires importants vers les villes, en particulier Bamako. En effet, la population de Bamako a augmenté de 4,8% en moyenne annuelle entre 1998 et 2009, contre 3,6% pour l'ensemble du Mali et de 3 à 3,3% dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou et Ségou.

des éléments et des études pour compléter le puzzle de la répartition spatiale de la pauvreté au Mali et de son vécu.

### EMPLOI, PAUVRETÉ ET CAPITAL HUMAIN

La situation de l'emploi et des revenus qu'il génère jouent un rôle déterminant sur le niveau de vie des ménages et leur position par rapport au seuil de pauvreté. Comme on pouvait s'y attendre les agriculteurs sont très touchés par la pauvreté. Pas moins de 57% de la population agricole est pauvre et environ 31% très pauvre (tableau 1). Les agriculteurs représentent 81% de l'ensemble des pauvres et 86% de l'ensemble des très pauvres. De faibles revenus agricoles, qui reflètent une faible productivité du travail, et des périodes de sous-emploi longues et récurrentes expliquent la forte proportion d'agriculteurs parmi les pauvres. La probabilité d'être pauvre est aussi élevée chez les travailleurs indépendants hors secteur agricole et chez les actifs à la recherche d'emploi (23% et 28%, respectivement). Il s'agit essentiellement d'actifs appartenant au secteur informel en milieu urbain (9% et 11%, respectivement), ce qui explique que leur risque de tomber dans l'extrême pauvreté soit plus faible (l'extrême pauvreté est nettement moins fréquente en milieu urbain, en particulier à Bamako). Les agriculteurs, les travailleurs indépendants et les sans-emplois représentent ensemble plus de 95% des pauvres et 97% des très pauvres. La probabilité d'être pauvre et très pauvre est beaucoup plus faible pour les actifs travaillant dans le secteur privé formel et le secteur public. Elle est encore plus faible chez les employeurs. Appartenir à ces trois dernières catégories socioprofessionnelles apporte une protection relativement élevée contre les risques de pauvreté.

Une question qu'on peut se poser concerne l'évolution dans le temps des risques de pauvreté en fonction de la situation de l'emploi. La classification utilisée dans l'étude de la statistique malienne pour l'année 2006 (CSLP, DNSI, ODHD (2007))

Tableau 1: Incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté et contribution à la pauvreté (%) selon la situation de l'emploi, 2010.

|                   | Pauvreté  |              | Extrême pauvreté |              |
|-------------------|-----------|--------------|------------------|--------------|
|                   | Incidence | Contribution | Incidence        | Contribution |
| Agriculteur       | 57,3      | 81,2         | 30,8             | 86,1         |
| Autre indépendant | 22,8      | 10,5         | 9,4              | 8,5          |
| Sans emploi       | 28,5      | 3,8          | 10,8             | 2,9          |
| Salarié privé     | 18,5      | 2,5          | 6,9              | 1,8          |
| Salarié public    | 14,8      | 1,8          | 2,8              | 0,7          |
| Employeur         | 6,3       | 0,2          | 1,7              | 0,1          |
| Ensemble          | 43,6      | 100,0        | 22,1             | 100,0        |

Source des données: INSTAT (2011), Tableaux A1.7-8.

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

n'est pas exactement la même que celle utilisée pour l'année 2010 ce qui rend difficile toute comparaison<sup>5</sup>. Toutefois, la situation semble évoluer lentement. En 2006, l'incidence de la pauvreté était de 77,8% chez les cotonculteurs et de 53% chez les autres indépendants agricoles, soit du même ordre de grandeur que celle observée pour les agriculteurs en 2010. Elle était de 22,7% parmi les travailleurs indépendants non agricoles, ce qui suggère que les risques de pauvreté étaient dans l'ensemble les mêmes en 2010 qu'en 2006 pour cette catégorie de travailleurs. Elle était enfin de 49,4% chez les sans emploi, de 29,5% parmi les salariés privés, et de 12,2% parmi les salariés du public (CSLP, DNSI, ODHD (2007), p. 21), ce qui suggère une diminution des risques de pauvreté pour les chômeurs et les salariés du privé, et une légère augmentation pour ceux du public entre 2006 et 2010.

La faible productivité du travail des agriculteurs est en partie le résultat de leur faible niveau d'éducation et d'accumulation de capital humain. Elle est aussi le résultat d'un accès limité aux intrants agricoles, au crédit, au foncier agricole et au marché pour la vente des produits agricoles. L'accès au crédit et au foncier agricole est particulièrement difficile pour les femmes<sup>6</sup>. Les différences dans l'accès aux facteurs de production se traduisent par de fortes inégalités à l'intérieur même du secteur agricole, les risques de pauvreté étant nettement plus élevés pour les petits producteurs. Selon le Recensement Général de l'Agriculture pour l'année 2004, 45% des exploitations agricoles au Mali ont une taille inférieure ou égale à 2 hectares et 69% une taille inférieure ou égale à 5 hectares.

Le tableau 2 montre que les risques de pauvreté varient fortement en fonction du niveau d'éducation du chef de ménage. Il indique, par exemple, que l'incidence de la pauvreté est plus de cinq fois inférieure pour les ménages dont le chef a atteint un niveau d'éducation secondaire que pour ceux dont le chef est sans éducation for-

Tableau 2: Incidence de la pauvreté et contribution (%) selon le niveau d'éducation du chef de ménage, 2006.

|                         | Incidence | Contribution |
|-------------------------|-----------|--------------|
| Sans éducation formelle | 53,0      | 87,8         |
| Fondamental 1           | 42,5      | 8,1          |
| Fondamental 2           | 23,4      | 2,7          |
| Secondaire              | 9,7       | 0,8          |
| Supérieure              | 8,8       | 0,5          |
| Ensemble                | 47,4      | 100,0        |

Source des données: CSLP, DNSI, ODHD (2007), p. 21.

<sup>5</sup> L'ELIM 2006 avait utilisé la classification suivante: salarié public, salarié privé, employeurs hors coton, cotonculteurs, autres indépendants agricoles, indépendants non agricoles, autres employés, sans emploi.

<sup>6</sup> Voir par exemple Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (2010), p. 33-34.

melle. Elle est plus de quatre fois inférieure pour les ménages dont le chef a terminé l'enseignement secondaire que pour ceux dont le chef s'est arrêté au premier cycle fondamental. A l'évidence, l'accumulation de capital humain diminue sensiblement les risques de tomber dans la pauvreté. Les pauvres sans éducation formelle ou ayant seulement terminé le cycle fondamental 1 représentent environ 96% des pauvres (tableau 2). Ce chiffre est très proche de la contribution des agriculteurs à la pauvreté totale, ce qui suggère que les catégories d'agriculteurs pauvres et de pauvres sans éducation formelle se recoupent.

### QUEL IMPACT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE?

En quoi la croissance économique a contribué à réduire l'incidence et la profondeur de la pauvreté au Mali ? La question de la croissance économique plus ou moins favorable aux pauvres est au centre des préoccupations des partenaires au développement comme des décideurs publics engagés dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Dénommée Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2007-2011), la deuxième génération de CSLP met l'accent sur une croissance économique forte et durable comme condition nécessaire à une réduction significative de la pauvreté. L'impact de la croissance sur la pauvreté passe d'abord par sa répartition entre les secteurs économiques plus ou moins «intensifs» en pauvres. Il est aussi plus indirect, et souvent plus lent, en passant par les politiques de redistribution qui peuvent prendre la forme de subventions agricoles, de dépenses d'éducation et de santé, de dispositifs de la politique de l'emploi ou d'investissements en infrastructure, avec un ciblage de ces dépenses sur les populations et les zones les plus pauvres.

Le Mali a connu depuis la dévaluation du FCFA en janvier 1994 une croissance économique soutenue, supérieure à 5% en moyenne annuelle (tableau 3). Cette croissance est très inégalement répartie entre les secteurs économiques. La croissance la plus rapide pendant la période 1995-2001 était celle de l'industrie suivie, par ordre d'importance, par les services et l'agriculture. La forte croissance de l'industrie était en grande partie due à l'exploitation aurifère, un secteur relativement pauvre en main d'œuvre. Historiquement la croissance agricole au Mali est celle qui connaît le plus de variation dans le temps en raison de sa dépendance aux aléas climatiques (la pluviométrie) et à d'autres chocs exogènes (par exemple les invasions acridiennes). Le taux de croissance agricole pour la période post-dévaluation 1995-2001 était du même ordre de grandeur que le taux de croissance démographique, ce qui expliquerait en grande partie la stagnation des revenus de la population agricole (environ 80% de la population totale) et la persistance de la pauvreté en milieu rural. A l'évidence, la faible baisse de la pauvreté avant 2001 reflète une croissance essentiellement tirée par les secteurs de l'industrie et des services, deux secteurs employant peu de pauvres<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> L'incidence de la pauvreté monétaire, selon l'ancienne méthode de l'énergie nutritive, est passée de 72,6% en 1989 (EBC) à 68,3% en 2001 (EMEP), soit une faible baisse de 0,36 point par an en moyenne sur la période.



## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

La répartition de la croissance économique a changé fortement pendant les années 2000, comparée à la période post dévaluation. En effet, la performance de la croissance observée au Mali entre 2001 et 2010, 5% en moyenne, reflète essentiellement la croissance rapide de l'agriculture et des services. C'est particulièrement évident pour la période 2006-2010 avec une croissance agricole moyenne supérieure à 8%. Il est probable que cette croissance explique en grande partie la baisse rapide de la pauvreté rurale, et indirectement de la pauvreté pour l'ensemble du pays depuis 2001<sup>8</sup>. Les estimations de l'INSTAT suggèrent que l'incidence de la pauvreté a reculé de 55,6% à 43,6% de la population entre 2001 et 2010, soit une baisse moyenne de 1,3 point de pourcentage par an. Pendant la même période, le Mali a connu une croissance économique annuelle de 5%, ce qui implique que chaque point supplémentaire de croissance économique s'est traduit par une baisse de la pauvreté d'environ 0,3 point de pourcentage. L'élasticité de l'extrême pauvreté à la croissance économique pendant la même période est légèrement inférieure, soit 0,2 point de pourcentage.

Il existe peu d'études approfondies sur le lien entre croissance économique et pauvreté au Mali. Les résultats de ces études se doivent d'être interprétés avec précaution en raison des problèmes de comparabilité entre les enquêtes de ménages. Cela dit, les cinq études résumées dans le tableau 4 se rejoignent pour conclure au caractère pro-pauvre de la croissance économique au Mali. Toutes sauf une, la plus récente de l'INSTAT en 2011, concluent que la croissance économique a été légèrement pro-pauvre en termes absolus, en ce que les revenus des pauvres ont peu augmenté. L'étude de l'INSTAT conclut à un impact fort de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Une raison qu'on peut mettre en avant pour expliquer les

Tableau 3: Croissance du PIB (moyenne annuelle), 1995-2010

|             | 1995-2001 | 2001-2006 | 2006-2010 | 2001-2010 |
|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Total       | 6,3       | 5,0       | 4,9       | 5,0       |
| Agriculture | 3,3       | 4,3       | 8,2       | 5,6       |
| Industrie   | 10,0      | 4,2       | 0,1       | 2,4       |
| Services    | 4,5       | 5,9       | 5,7       | 5,8       |

Source des données World Bank Africa Database et INSTAT.

<sup>8</sup> Les résultats d'une étude économétrique récente (Christiaensen *et al.* (2011)) portant sur 80 pays confirment le fort impact de la croissance agricole sur la diminution de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté. Selon cette étude, l'impact est d'autant plus fort que le taux de croissance de la production agricole est élevé, que les liens de l'agriculture avec les autres secteurs sont étroits, que la proportion de pauvres tirant leur subsistance de l'agriculture est grande et que la place de l'agriculture dans l'économie est importante. A l'évidence ce sont des caractéristiques qu'on retrouve au Mali et il n'est pas étonnant dès lors que l'accélération de la croissance agricole ait eu un tel impact sur la pauvreté.

## 2. Evolution de la pauvreté et croissance économique

Tableau 4: Résumés des études croissance-pauvreté.

| Étude                        | Période étudiée<br>Enquête statistique  | Principaux résultats  |
|------------------------------|---|---|
| Banque Mondiale (2004)       | 1994–2001<br>EMCES / EMEP               | Croissance pro-pauvres après la dévaluation du FCFA en 1994.  |
| Gunther <i>et al.</i> (2006) | 1994-2001<br>EMCES / EMEP               | Croissance légèrement pro-pauvres en terme absolu en raison de l'augmentation des revenus des pauvres. Mais la croissance n'a pas été pro-pauvres en termes relatifs car les non pauvres en ont plus bénéficié que les pauvres. |
| CSLP, DNSI, ODHD (2007)      | 2001-2006<br>EMEP / ELIM                | Croissance légèrement pro-pauvres en termes absolus mais pas en termes relatifs. Inégalités de consommation peu affectées.  |
| Coulibaly (2010)             | 1989-2006<br>EBC / EMCES<br>EMEP / ELIM | Croissance pro-pauvres en termes absolus mais pas en termes relatifs. L'augmentation des inégalités tend à réduire l'impact de la croissance sur la pauvreté.   |
| INSTAT et (2011)             | 2001-2010<br>MICS/ELIM                  | Croissance pro-pauvres en termes absolus en termes relatifs. Forte diminution des inégalités de consommation, surtout pendant la période 2006-2010.   |

Notes: EMCES : Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale (1994) ; EMEP : Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (2001) ; ELIM : Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (2006). EBC : Enquête budget-consommation (1989) ; MICS/ELIM : Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de Dépenses des Ménages (2010).

Source: Auteurs.

différences entre les résultats des études est qu'elles couvrent des périodes différentes et qu'elles utilisent des méthodes quelque peu différentes. Une autre raison est que la forte croissance agricole constatée pendant les dix dernières années a changé la nature du lien entre croissance économique et pauvreté. Ce ne sont pas les chiffres de la croissance en soi qui sont à l'origine de la baisse de la pauvreté, mais la composition de cette croissance avec le rôle dominant joué par des secteurs d'activités où les pauvres travaillent (comme l'agriculture). Il est aussi bon de garder à l'esprit que la migration des campagnes vers les villes a pu affaiblir et obscurcir le lien entre amélioration de la croissance agricole et évolution de la pauvreté en milieu rural et rendre l'analyse du lien croissance agricole-pauvreté plus difficile.

Toutefois, selon les études citées, et à l'exception de la dernière étude de l'INSTAT, la croissance économique n'a pas été pro-pauvres en termes relatifs car les

non pauvres en ont plus bénéficié que les pauvres. L'analyse en termes d'indicateurs sociaux (santé, nutrition, éducation, etc.) dans Gunther *et al.* (2006) confirme ces résultats et le biais de la croissance économique en faveur des plus riches en milieu urbain. Les études, Coulibaly (2010) du GREAT et INSTAT (2011), couvrent en partie la même période 2001-2006, et utilisent les mêmes données (EMEP et ELIM), mais parviennent à des conclusions différentes. L'étude du GREAT conclut à une augmentation des inégalités et donc à une croissance non favorable aux pauvres en termes relatifs, alors que l'étude de l'INSTAT conclut à une diminution sensible des inégalités et donc à une croissance économique pro-pauvres en termes relatifs. La réalisation d'études approfondies à partir des données d'enquêtes de ménages est nécessaire pour apporter une réponse précise à la question de l'évolution actuelle des inégalités et du caractère pro-pauvres de la croissance au Mali.

### DEUX PIÈCES MANQUANTES DU PUZZLE DE LA PAUVRETÉ

Une conclusion importante de l'étude la plus récente (INSTAT (2011)) est que la baisse de l'incidence et de la profondeur de la pauvreté entre 2001 et 2010 est due au recul important de l'extrême pauvreté. Les courbes d'incidence de la croissance sur les dépenses des ménages en fonction de leur niveau de vie suggèrent que la baisse de l'extrême pauvreté est concentrée sur les 10% les plus pauvres de la population (INSTAT (2011), pp. 24-26). Géographiquement cette baisse est concentrée dans la région de Kayes-Koulikoro et concerne essentiellement le milieu rural. Il n'existe pas de données sur les revenus du travail qui permettraient de voir si la baisse des inégalités de consommation reflète un resserrement de l'éventail des rémunérations au Mali depuis 2001. Il est possible, par contre, d'illustrer de manière approximative l'évolution des inégalités de conditions de vie à partir des données de l'enquête MICS/ELIM 2010. C'est ce que fait le tableau 5 qui indique qu'il y a bien eu un rapprochement des conditions de vie, et donc une diminution des inégalités, entre les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches. Cette diminution est plus prononcée pendant la deuxième sous-période, 2006-2010 (voir la moyenne).

Le recul de l'extrême pauvreté interpelle en ce qu'il n'y a pas d'explication économique évidente. Dans l'attente du rapport final de l'étude de l'INSTAT (2011), on ne peut que faire des hypothèses. Une première tient à la spécialisation agricole et minière de Kayes-Koulikoro et à une évolution favorable du coût des intrants et du prix des produits agricoles. Une deuxième est un développement accéléré des infrastructures rurales (pistes rurales, aménagements hydro-agricoles, etc.) dans ce groupe de régions qui aurait permis une forte augmentation de la productivité des ménages ruraux et un écoulement plus facile des productions sur les marchés. Une troisième hypothèse est l'augmentation des transferts des maliens de l'extérieur à destination des ménages des régions. La région de Kayes est une région d'émigration et de nombreux Maliens de la diaspora en sont originaires. A ce stade, ce ne sont que des hypothèses que seules des études approfondies devraient permettre de confirmer ou d'infirmier.

## 2. Evolution de la pauvreté et croissance économique

Tableau 5: Indicateurs relatifs de conditions de vie (quintile le plus pauvre / quintile le plus riche), 2001, 2006 et 2010.

|                                     | 2001 | 2006 | 2010 |
|-------------------------------------|------|------|------|
| Possession de biens durables        |      |      |      |
| Radio                               | 0,62 | 0,52 | 0,97 |
| Poste de télévision                 | 0,08 | 0,07 | 0,28 |
| Réfrigérateur                       | 0,02 | 0,03 | 0,04 |
| Ventilateur                         | 0    | 0,01 | 0,06 |
| Moto                                | 0,43 | 0,48 | 0,71 |
| Voiture                             | 0,04 | 0,02 | 0,07 |
| Taux net de scolarisation           |      |      |      |
| Primaire (premier cycle) 7-12 ans   | 0,50 | 0,50 | 0,65 |
| Primaire (deuxième cycle) 13-15 ans | 0,17 | 0,27 | 0,45 |
| Secondaire 16-18 ans                | 0,04 | 0,14 | 0,12 |
| Moyenne                             | 0,21 | 0,23 | 0,37 |

*Note:* L'indicateur relatif est calculé en divisant le pourcentage de ménages possédant un bien durable (ou scolarisés) du quintile le plus pauvre par le pourcentage équivalent du quintile le plus riche. L'indicateur varie entre 0 et 1. Plus l'indicateur se rapproche de 1 plus la répartition des conditions de vie est égalitaire entre les plus pauvres et les plus riches.

*Source des données:* INSTAT (2011), Tableaux A2. 4 et A4.13, 14, 15.

Une deuxième pièce manquante du puzzle de la pauvreté concerne le contraste entre les régions de Kayes-Koulikoro et de Sikasso. En effet, la pauvreté a connu un développement en sens inverse dans ces groupes de régions, avec une forte baisse dans le premier et une légère augmentation dans le second. Le constat d'une incidence de la pauvreté élevée et persistante dans la région de Sikasso n'est pas nouveau. Il a fait l'objet de longs débats et d'études. On lui a même affublé un qualificatif «le paradoxe de Sikasso». Le tableau 6 montre que malgré des conditions de vie très proches, l'incidence de la pauvreté est plus de deux fois supérieure à Sikasso qu'à Kayes-Koulikoro. Qui plus est, l'extrême pauvreté y est plus de quatre fois supérieure. Alors que la pauvreté vécue y est nettement inférieure!<sup>9</sup>

A l'évidence on peut se poser des questions sur la méthode utilisée pour estimer l'incidence et l'évolution de la pauvreté dans la région de Sikasso. La dernière étude de l'INSTAT indique une incidence de la pauvreté très élevée à Sikasso et même

<sup>9</sup> En 2006, la pauvreté subjective (définie en termes d'insuffisance alimentaire vécue) touchait 47% des habitants de Sikasso, contre 63% de ceux de Koulikoro et 56% de ceux de Kayes. La même année, la pauvreté monétaire touchait 81% des habitants de Sikasso, contre 45% de ceux Kayes-Koulikoro (INSTAT (2011), p. 51).

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

croissante entre 2001 et 2006 (de 80 à 81%). Une étude estimant la pauvreté multi-dimensionnelle à partir des conditions de vie montre que l'incidence de la pauvreté est élevée à Sikasso (73% en 2001), mais qu'elle a baissé de manière marquée pour s'établir à 43,5% en 2006 (Dabitao *et al.* (2011), p. 24). Le contraste entre les résultats des deux études incite à la prudence dans l'interprétation des estimations sur la pauvreté à Sikasso, et indirectement au Mali.

Tableau 6: Pauvreté et conditions de vie à Sikasso et Kayes-Koulikoro (%), 2010

|                                       | Sikasso | Kayes-Koulikoro |
|---------------------------------------|---------|-----------------|
| Pauvreté                              |         |                 |
| incidence                             | 83,8    | 35,5            |
| profondeur                            | 31,7    | 8,5             |
| Extrême pauvreté                      |         |                 |
| incidence                             | 56,9    | 13,1            |
| profondeur                            | 15,3    | 2,4             |
| Taux d'alphabétisation 15 ans et plus | 38,1    | 40,5            |
| Taux net de scolarisation             |         |                 |
| primaire 7-12 ans                     | 62,1    | 61,3            |
| primaire 13-15 ans                    | 24,6    | 24,9            |
| secondaire 16-18 ans                  | 16,2    | 13,2            |
| Pourcentage des ménages               |         |                 |
| utilisant l'électricité               | 19,8    | 20,4            |
| ayant l'accès à l'eau du robinet      | 23,4    | 26,7            |
| possédant un vélo                     | 82,1    | 54,6            |
| possédant une voiture                 | 5,2     | 3,1             |
| possédant une moto                    | 49,6    | 40,5            |
| possédant une charrette               | 52,4    | 48,6            |
| possédant une radio                   | 83,2    | 76,8            |
| possédant une télé                    | 27,5    | 27,0            |

Source des données: INSTAT (2011), Tableaux A1.3 et 4, A2.1, A4.7,8 et 9.

## STRUCTURE ET DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

# 3

La croissance démographique est très rapide au Mali et son rythme a même augmenté depuis la fin des années 1990. Trois facteurs expliquent cela: une baisse importante et continue de la mortalité, le maintien de la fécondité à un niveau très élevé et la baisse récente de l'émigration. Les résultats provisoires du dernier recensement de la population (RGPH 2009) indiquent que la croissance démographique a été de 3,6% en moyenne annuelle entre 1998 et 2009, alors qu'elle n'était que de 2,2% entre 1987 et 1998 (RGPH 1998)<sup>10</sup>. La situation malienne diffère sensiblement de celle observée dans la majeure partie des pays africains. C'est essentiellement le maintien de taux de fécondité à des niveaux très élevés qui explique cette spécificité malienne. En effet, selon les données des enquêtes démographiques et de santé, le taux de fécondité pour l'ensemble du Mali est passé de 7,1 enfants par femme en âge d'avoir des enfants en 1960-1961 à 6,6 enfants en 2006, alors qu'il passait de 6,8 à 5,2 enfants en Afrique sub-saharienne et de 6,9 à 4,7 enfants pour l'ensemble de l'Afrique pendant la même période (voir Bourdet *et al.* (2010), p. 56-59).

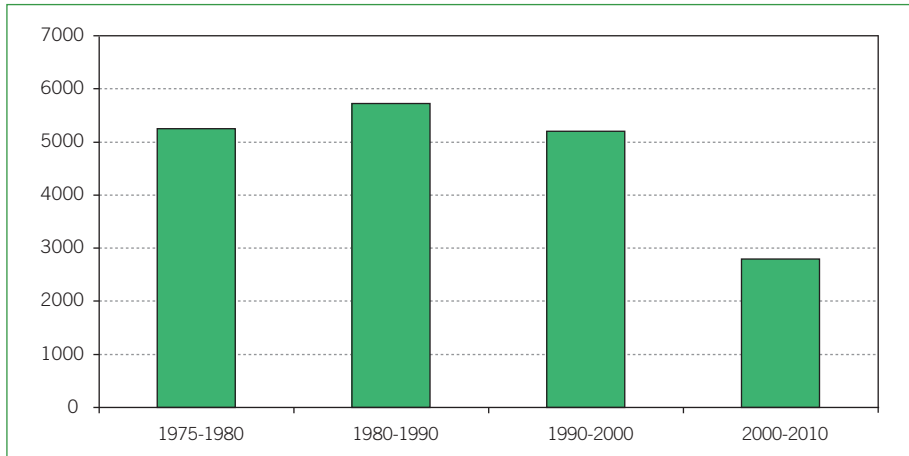
L'accélération de la croissance démographique est aussi due, en partie, aux changements observés dans les flux migratoires au cours de la dernière décennie. Une moins grande ouverture des économies côtières à la main d'œuvre des pays du Sahel s'est traduite par une baisse significative de l'émigration malienne vers les autres pays africains. Les politiques d'immigration restrictives mises en place par les pays industriels ont également contribué, bien qu'à moindre importance, au tassement des flux d'émigration malienne. Selon le graphique 4, le flux annuel net de migration (le nombre d'émigrants moins le nombre d'immigrants) a été globalement divisé par deux entre 1975-2000 et 2000-2010. Alors qu'il était en moyenne de 5000 à 6000 entre 1975 et 2000, il est depuis le début des années 2000 inférieur à 3000. Cette division par deux est d'autant plus notable que la population malienne a plus que doublé pendant la même période, passant de 6,4 millions en 1976 à 14,5 millions en 2009.

Une croissance démographique élevée se traduit par une augmentation rapide de la population active, dans la plupart des cas à un rythme moins soutenu toutefois

---

<sup>10</sup> Selon les estimations des Nations Unies, la croissance démographique au Mali atteindra son taux de croissance le plus élevé pendant la période 2005-2015, avant de redescendre sous le seuil de 3% après 2020 (Banque Mondiale (2004), p. 35).

Graphique 4: Flux net de migration au Mali, moyenne annuelle, 1975-2010.



Note: Le flux net de migration est le nombre d'émigrants moins le nombre d'immigrants.

Source: Calculé à partir de Ratha (2011), p. 39.

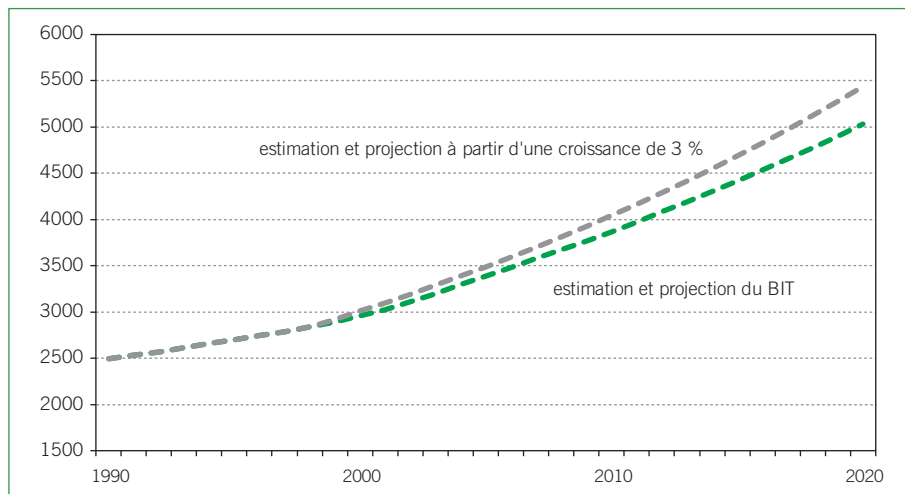
que celui de la population totale. La population active du Mali est estimée à quelques 4 millions de personnes en 2011 (estimation du BIT). Une croissance de la population active hypothétique de 2,5% signifie que chaque année la population active augmente de 100.000 personnes.

Le graphique 5 reproduit les estimations et projections de la croissance de la population active entre 1990 et 2020. Selon les estimations du BIT, la population active atteindra 5 millions en 2020. Les projections du BIT ne prennent pas en compte les résultats provisoires du recensement de 2009 qui ont révisé à la hausse le taux de croissance démographique entre 1998 et 2009. Cette révision va modifier les estimations portant sur l'augmentation de la population active. Dans le graphique 5, l'hypothèse d'une croissance de la population active de 3% par an est utilisée à partir de 1998 pour illustrer l'impact de la révision sur la croissance de la population active. Au vu de l'estimation provisoire de croissance démographique du dernier recensement (3,6% en moyenne entre 1998 et 2009), un taux d'augmentation de la population active de 3% par an semble raisonnable. Dans un tel scénario, l'augmentation de la population active atteindrait 120.000 personnes par an et en 2020 le nombre d'actifs serait supérieur d'à peu près un demi-million au nombre d'actifs projeté par le BIT.

Les données sur l'évolution de la population active prennent en compte les entrées sur le marché du travail ainsi que les sorties de la population active (pour raison d'âge ou autres). Le nombre d'arrivées sur le marché du travail est bien sûr nettement plus important que le seul accroissement de la population active. Une étude récente du cas malien estime ces arrivées à 278.000 en 2010<sup>11</sup>. La même étude estime à pas

<sup>11</sup> Beaujeu *et al.* (2011), p. 175.

Graphique 5: Population active au Mali (en milliers), 1990-2010.



Source des données: BIT.

moins de 434.000 le nombre d'arrivées sur le marché du travail malien en 2030. Ces données sur le nombre annuel d'arrivées donnent un bon ordre de grandeur du défi de l'insertion des jeunes au monde du travail au Mali.

## DISPARITÉS DE GENRE ET DUALISME URBAIN-RURAL

Derrière les données sur l'évolution de la population active, on trouve les décisions des hommes et des femmes qui répartissent différemment leur temps de travail entre activités économiques, marchandes ou hors marché, activités domestiques et loisirs. Les données de l'Enquête Malienne sur l'Utilisation du Temps pour l'année 2008 illustrent bien la répartition entre les différentes sortes d'activités selon le genre et le lieu de résidence<sup>12</sup>. Un résultat important est que les hommes consacrent une plus grande part de leur journée aux activités économiques comptabilisées dans les comptes nationaux (et parmi elles aux activités marchandes) et que les femmes consacrent beaucoup plus de temps aux activités domestiques, avec comme conséquences des taux d'activité et d'emploi plus faibles et une plus grande dépendance vis-à-vis des revenus des hommes. En milieu urbain, par exemple, les femmes de 15 à 49 ans consacrent 4,9 heures de leur journée aux activités domestiques contre seulement 0,6 heures pour les hommes et 2,7 heures (3,8 – 1,1) aux activités économiques marchandes contre 4,7 heures (6,2 – 1,5) pour les hommes. Ces arbitrages des hommes et des

<sup>12</sup> Pour une discussion, voir Bourdet *et al.* (2010), pp. 20-24. L'enquête a été faite au début de la saison agricole, ce qui a pu conduire à une sous-estimation du temps consacré aux activités économiques en milieu rural.



## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Tableau 7: Emploi du temps selon le genre, le milieu de résidence et la tranche d'âge (heures par personne de 15 à 49 ans par jour) en 2008.

| Activités                      | Rural |      | Urbain |      |
|--------------------------------|-------|------|--------|------|
|                                | F     | H    | F      | H    |
| Activité économique (SCN)      | 4,8   | 5,9  | 3,8    | 6,2  |
| dont hors marché               | 3,0   | 3,5  | 1,1    | 1,5  |
| - portage de l'eau             | 0,7   | 0,1  | 0,2    | 0    |
| - portage du bois              | 0,3   | 0,1  | 0,1    | 0    |
| - agriculture                  | 0,4   | 1,2  | 0,1    | 0,5  |
| - élevage                      | 0,0   | 0,1  | 0,0    | 0,0  |
| Activité domestique (hors SCN) | 5,3   | 0,4  | 4,9    | 0,6  |
| Total temps de travail         | 10,1  | 6,3  | 8,7    | 6,8  |
| Étude                          | 0,1   | 0,3  | 0,2    | 0,2  |
| Activités sociales             | 1,5   | 2,0  | 1,9    | 2,2  |
| Loisirs                        | 0,8   | 2,4  | 1,6    | 3,1  |
| Déplacements                   | 0,6   | 1,2  | 0,6    | 1,0  |
| Sommeil, repas, repos          | 12,1  | 11,7 | 12,1   | 11,4 |

Note: SCN: système des comptes nationaux.

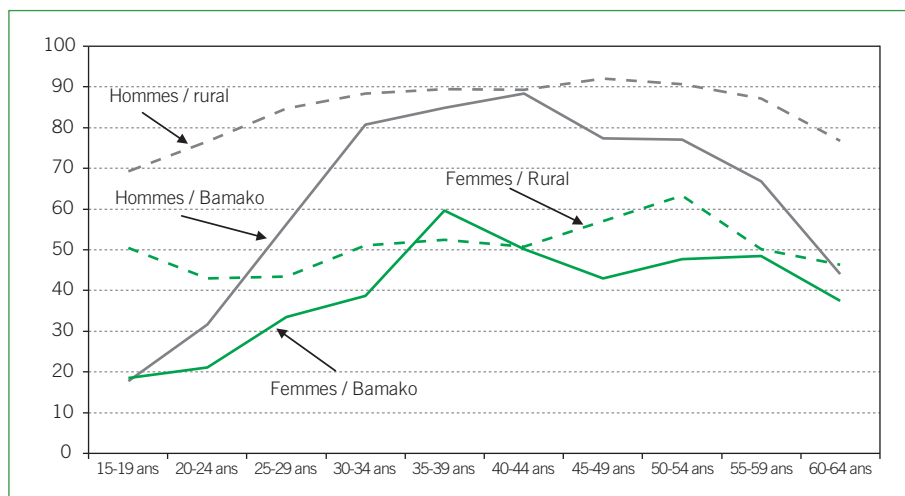
Source des données: Bourdet et al. (2010) à partir des données de l'EMUT 2008.

femmes entre les différentes sortes d'activités ne sont pas immuables et varient au cours du temps, en fonction de facteurs tels que le niveau d'éducation des femmes, la multiplication des emplois, le progrès technique ou le développement des infrastructures. Ils varient aussi dans l'espace à l'intérieur même des pays.

Le développement économique influe plus fortement sur le taux d'emploi des femmes (la proportion des femmes qui travaillent à l'extérieur du ménage) que sur celui des hommes. Il est courant de parler d'une relation en forme de U entre développement économique et taux d'emploi des femmes, les femmes arbitrant en faveur des activités domestiques dans un premier temps avant, dans un second temps, d'augmenter progressivement leur participation aux activités économiques suite à l'élévation du niveau d'éducation et de la multiplication d'offres d'emplois<sup>13</sup>. Les facteurs mis en avant pour expliquer le profil en U de la relation entre développement économique et taux d'emploi des femmes au cours du temps expliquent aussi les disparités observées entre les taux d'emploi des femmes des milieux rural et urbain à l'intérieur des pays.

<sup>13</sup> Pour une analyse approfondie, voir Goldin (1994).

Graphique 6: Taux d'emploi (%) selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe, 2010.



Note: Le taux d'emploi est la proportion de personnes ayant travaillé au moins une heure la semaine dernière dans la population totale de la classe d'âge.

Source des données: EPAM 2010.

Les données de l'EPAM 2010 confirment cet impact différencié du développement économique sur l'accès à l'emploi des femmes selon le lieu de résidence (voir le graphique 6)<sup>14</sup>. Le revenu par habitant comme le niveau d'éducation sont nettement plus élevés à Bamako qu'en milieu rural, avec comme conséquence des taux d'emploi moins élevés pour les femmes de Bamako. Les femmes de Bamako se trouvent en fait proche du point de retournement du U de la relation entre développement économique et taux d'emploi des femmes (voir ci-dessus). Le graphique 6 indique également que le taux d'emploi des hommes est nettement supérieur à celui des femmes, indépendamment du milieu de résidence. Une exception toutefois concerne la tranche d'âge 15-19 ans à Bamako, en raison probablement de l'allongement de la scolarité et d'une plus grande égalité d'accès à l'éducation des jeunes filles et des jeunes garçons. Un dernier aspect marquant du graphique 6 concerne la forte différence entre les taux d'emploi des hommes de 15 à 29 ans en milieu rural et à Bamako, en raison du travail agricole en milieu rural, mais aussi de l'allongement de la scolarité et des grandes difficultés d'insertion professionnelle des jeunes à Bamako.

<sup>14</sup> Les opérations de terrain des enquêtes EPAM 2004, 2007 et 2010 n'ont pas eu lieu à la même période de l'année, ce qui rend problématique toute comparaison. L'EPAM 2004 et l'EPAM 2007 ont débuté au mois d'avril, pendant la période de soudure, alors que les données de l'EPAM 2010 ont été collectées en août et septembre, pendant la période la plus propice aux activités agricoles. Cela étant, on s'appuie essentiellement sur l'enquête la plus récente, l'EPAM 2010. Dans certains cas, on utilise aussi les données des enquêtes de 2004 et 2007, en étant conscient des difficultés encourues. Pour une analyse de l'importance de la saisonnalité sur les données de l'EPAM, voir Keita (à paraître).

## FORTE CONCENTRATION DE L'EMPLOI ET SÉGRÉGATION SELON LE GENRE

Les actifs sont répartis inégalement dans l'espace. Ils sont aussi répartis inégalement entre les secteurs économiques. La décomposition de l'emploi par branche d'activité confirme la forte concentration de l'emploi au Mali. Cette dernière reflète le faible degré de diversification de l'économie malienne. En effet, quatre branches d'activités, l'agriculture, le commerce (et la réparation automobile), les activités de fabrication et les activités de ménages représentent pas moins de 86% de l'emploi total. Le degré de concentration n'a pas changé entre 2007 et 2010, mais la répartition entre ces quatre branches a été modifiée, avec la part de l'agriculture augmentant sensiblement, de 59% à 63%, alors que celles du commerce, des activités de fabrication et des activités de ménage ont diminué. Il est probable qu'une partie des changements constatés reflète le fait que les enquêtes de 2007 et 2010 n'ont pas été menées à la même période de l'année. La décomposition par branche d'activité permet aussi d'appréhender la dimension genre de la division du travail (voir le tableau 8). Les femmes sont surreprésentées dans le secteur tertiaire, en particulier dans les activités de commerce, de restauration et des services aux personnes privées (ménages). Elles sont par contre fortement sous-représentées dans les activités de pêche, de construction, de transport ainsi que dans l'immobilier et l'administration publique.

La décomposition de l'emploi par branche d'activité permet aussi de mieux cerner l'impact de la croissance économique sur l'emploi. Le Mali a connu une forte croissance agricole et à un degré moindre des services depuis 2006, 8,2% et 5,7%, respectivement (tableau 3). Par contre, l'industrie a stagné, avec une croissance de seulement 0,1% pendant la même période. Comme on pouvait s'y attendre aussi, la part de l'emploi agricole a augmenté sensiblement alors que la part de l'emploi industriel baissait. Ces changements n'ont pas été neutres pour la division sexuée du travail. Les changements dans le pourcentage de femmes indiquent en effet que l'expansion de l'agriculture a proportionnellement plus bénéficié aux hommes et que le déclin relatif de l'industrie a plus que proportionnellement touché les femmes.

Les branches d'activités appartiennent à des secteurs institutionnels différents, secteur privé, formel ou informel, secteur public, etc. Dans le tableau 9, l'emploi est réparti en fonction du secteur institutionnel. La classification et la délimitation des secteurs étant différentes dans l'EPAM 2007 et l'EPAM 2010, il n'a pas été possible d'appréhender les changements dans la répartition de l'emploi entre les secteurs institutionnels entre ces deux années. Cela dit, les données pour 2010 illustrent bien le fort contraste dans la répartition de l'emploi dans l'espace. Un premier trait marquant du tableau 9 est l'importance très grande de l'emploi dans le secteur informel, en particulier dans les zones urbaines hors Bamako et en milieu rural. Plus de la moitié des emplois au Mali appartiennent au secteur privé informel. La place dominante du secteur informel en milieu rural reflète bien sûr l'importance des emplois informels dans l'agriculture et l'élevage. Un deuxième trait marquant concerne la très faible proportion d'actifs occupés dans les secteurs formels privé et public (6%). Le secteur public est le plus important avec deux fois plus d'emplois, en termes relatifs, que le

Tableau 8: Répartition des actifs occupés selon la branche d'activités et le genre, 2007 et 2010.

| Branches d'activités                       | 2007           |             | 2010           |             |
|--|----------------|-------------|----------------|-------------|
|  | % emploi total | % de femmes | % emploi total | % de femmes |
| <b>Secteur primaire</b>                    | <b>60</b>      | <b>46</b>   | <b>63</b>      | <b>33</b>   |
| Agriculture, chasse, sylviculture          | 59             | 46          | 63             | 33          |
| Pêche, pisciculture, aquaculture           | 1              | <1          | <1             | 11          |
| <b>Secteur secondaire</b>                  | <b>13</b>      | <b>52</b>   | <b>10</b>      | <b>34</b>   |
| Activités extractives                      | 2              | 47          | 1              | 19          |
| Activités de fabrication                   | 8              | 61          | 7              | 44          |
| Production, distr. électricité, gaz et eau | <1             | 61          | <1             | 0           |
| Construction                               | 1              | 3           | 2              | 4           |
| <b>Secteur tertiaire</b>                   | <b>25</b>      | <b>59</b>   | <b>25</b>      | <b>55</b>   |
| Commerce, réparation automobile            | 15             | 66          | 13             | 61          |
| Hôtels, restaurants                        | <1             | 71          | 1              | 95          |
| Transport, communications                  | 1              | 4           | 1              | 4           |
| Activités financières                      | <1             | 47          | <1             | 35          |
| Immobilier, locations                      | <1             | 17          | 1              | 23          |
| Administration publique                    | 1              | 22          | 1              | 18          |
| Éducation                                  | 1              | 18          | 2              | 16          |
| Santé et d'action sociale                  | 1              | 33          | 1              | 46          |
| Act. à caractère collectif ou personnel    | 1              | 38          | 1              | 40          |
| Act. des ménages, pers. domestique         | 4              | 94          | 3              | 93          |
| Non spécifié                               | 3              | 72          | 2              | 69          |
| <b>Total</b>                               | <b>100</b>     | <b>51</b>   | <b>100</b>     | <b>39</b>   |

Source des données: EPAM (2007) et (2010).

secteur privé (4% et 2%, respectivement). La proportion d'emplois formels, privés et publics, n'est significative que dans les centres urbains, surtout à Bamako où ces emplois représentent environ un quart de l'emploi total. En milieu rural, les emplois formels dans les secteurs privé et public n'occupent qu'une très faible partie des actifs, 4%. Un troisième trait marquant est l'importance quantitative du «secteur» des employés de maison en milieu rural comme à Bamako. Un quatrième trait marquant concerne la grande marge d'incertitude en milieu urbain avec une proportion élevée d'actifs échappant à la classification de l'enquête.

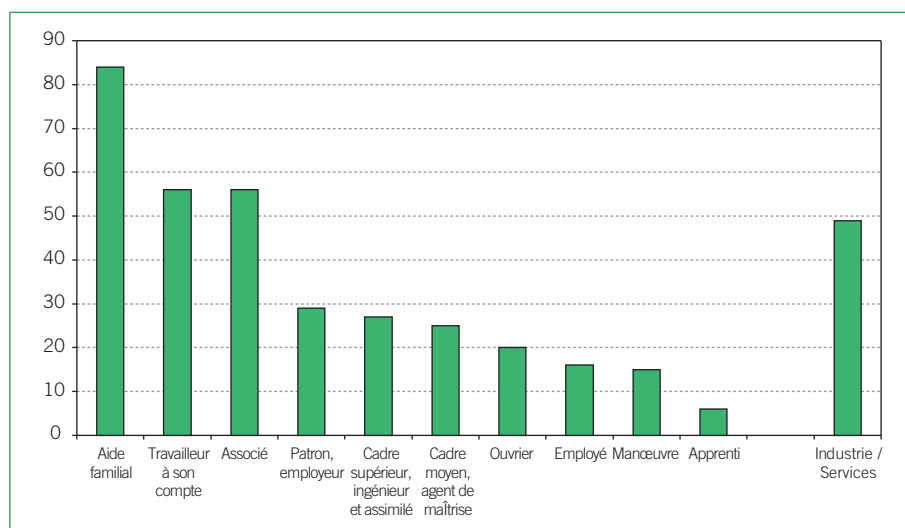
## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Tableau 9: Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel et le genre, 2010

|  | % des actifs |       |        |                       | % de femmes   |
|--|--------------|-------|--------|-----------------------|---------------|
|  | Ensemble     | Rural | Bamako | Autres zones urbaines | Ensemble Mali |
| Entreprise privée informelle                     | 55           | 57    | 40     | 63                    | 41            |
| Employés de maison                               | 16           | 17    | 18     | 7                     | 45            |
| Entreprise privée formelle                       | 2            | 1     | 10     | 3                     | 22            |
| Secteur public                                   | 4            | 3     | 13     | 9                     | 25            |
| ONG, associations, organisations internationales | 16           | 19    | 3      | 7                     | 34            |
| Non spécifié                                     | 6            | 4     | 18     | 11                    | 34            |
| Total  | 100          | 100   | 100    | 100                   | 39            |

Source des données: EPAM 2010.

Graphique 7: Ségrégation verticale (% de femmes) par catégorie socioprofessionnelle dans l'industrie et les services, 2010.



Source des données: EPAM 2010.

Un dernier trait marquant concerne la forte sous-représentation des femmes dans les secteurs formels de l'économie, privé comme public. En effet, la proportion des femmes dans ces secteurs est nettement inférieure à ce qu'elle est tous secteurs confondus, 22-25% et 39% respectivement. L'inverse est vrai pour la catégorie des employés de maison. Ces inégalités dans la répartition des actifs féminins et masculins entre les secteurs institutionnels recourent celles illustrées précédemment dans la répartition entre les branches d'activités. Les deux confirment l'existence d'une forte ségrégation horizontale dans l'emploi au Mali.

La ségrégation horizontale se double d'une ségrégation verticale avec les femmes de moins en moins représentées au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des catégories socio-professionnelles et des métiers. Cela est bien illustré dans l'industrie et les services par le graphique 7 qui indique la proportion de femmes dans chaque catégorie professionnelle dans l'industrie et les services. Alors que les femmes représentent plus de 80% des emplois d'aide familiale et plus de la moitié des emplois de travailleur à leur propre compte et d'associé, elles ne sont plus que 20-30% des cadres moyens, des cadres supérieurs et des patrons et 10-20% des emplois d'ouvrier, de manœuvre et d'employé. Les Maliennes sont sous-représentées dans les emplois qui demandent un certain niveau de formation et de qualification. Il est intéressant aussi de voir que les femmes sont fortement sous-représentées parmi les apprentis, ce qui limite leurs possibilités d'acquérir les qualifications sur le tas les plus à même d'améliorer leur employabilité.

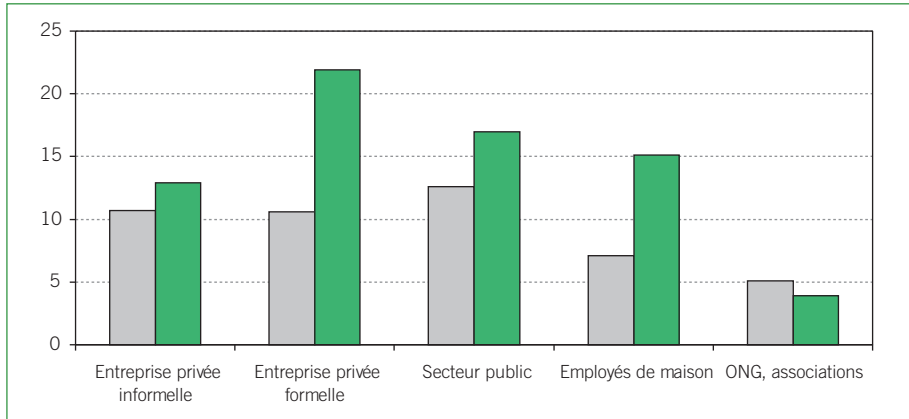
## CROISSANCE DES EMPLOIS PARTIELS ET DES EMPLOIS TEMPORAIRES

Deux changements majeurs qui ont affecté l'emploi au Mali au cours des dernières années concernent l'augmentation du travail à temps partiel et l'augmentation des emplois dits irréguliers (temporaires). Leur croissance résulte probablement des transformations dans la composition sectorielle de la croissance économique au Mali. Mais ces changements peuvent aussi être le résultat de mutations dans l'organisation du travail et des efforts faits pour augmenter la flexibilité du travail afin de diminuer les coûts et d'augmenter la productivité du travail. Ils peuvent aussi être le résultat de mutations dans l'offre de travail avec la rapide croissance de la population active et la part croissante des femmes dans la population active en milieu urbain. Ils peuvent enfin refléter des périodes de collecte des données différentes en 2007 et 2010.

L'emploi partiel a augmenté au Mali entre 2007 et 2010. La part de l'emploi partiel relativement court (1 à 16 heures par semaine) dans l'emploi total est passée de 10% à 13% entre 2007 à 2010. Cette augmentation est inégalement répartie, comme l'atteste le graphique 8. L'augmentation est particulièrement forte dans le secteur privé formel, parmi les employés de maison et dans le secteur public. La faible croissance de l'industrie pendant cette période s'est traduite par un plus grand recours au temps partiel par les entreprises privées formelles, la part de l'emploi partiel dans l'emploi total étant plus que multiplié par deux. On peut observer une augmentation du même ordre de grandeur parmi les employés de maison.

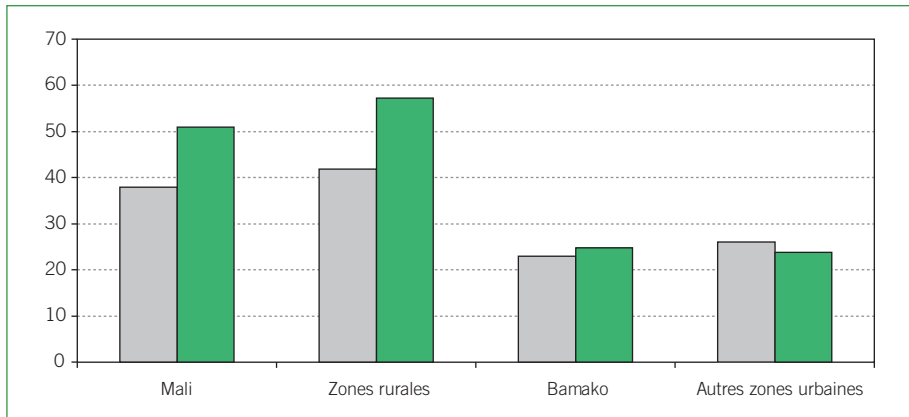
## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Graphique 8: Pourcentage des actifs travaillant moins de 16 heures par semaine selon le secteur institutionnel, 2007 (gris) et 2010 (vert).



Source des données: EPAM 2007 et 2010.

Graphique 9: Pourcentage d'emplois temporaires dans l'emploi total en 2007 (gris) et 2010 (vert).



Source des données: EPAM 2010.

Une autre forme d'emploi dont la proportion s'est accrue de manière significative au cours des cinq dernières années est ce que l'EPAM appelle les emplois irréguliers. Cette dénomination regroupe trois types de travail occasionnel: à la journée, à la tâche et saisonnier. Il s'agit en fait d'emplois temporaires. A priori, dans le secteur formel soumis à la législation du travail, il n'est pas exclu que les employeurs aient recours à ce genre d'emplois pour économiser sur les coûts de licenciement. Il ne semble pas que ce soit le cas au Mali. En effet, le recours relatif au travail temporaire

n'a pas augmenté à Bamako où la grande majorité des entreprises du secteur formel est établie. Selon les données de l'EPAM, l'augmentation du travail temporaire n'est pas concentrée sur les jeunes et les femmes, les catégories les plus touchées par cette forme d'emploi dans de nombreux pays. L'augmentation de la proportion d'emplois temporaires au Mali est en fait concentrée en zones rurales, comme l'atteste le graphique 9. Cela étant, il est probable que l'augmentation du travail temporaire est spécifique au secteur agricole. Les collectes des données pour l'EPAM 2007 et l'EPAM 2010 ont été faites à deux périodes différentes de l'année, en avril et septembre-octobre, respectivement. Cela étant, il est probable que l'augmentation du travail temporaire au Mali, telle qu'elle est illustrée par les deux enquêtes, reflète en fait ce décalage et le recours plus grand aux emplois temporaires en période de récolte agricole. La répartition entre les trois types d'emplois «irréguliers» tend à confirmer cette interprétation car elle indique qu'en 2010 plus des deux tiers des emplois temporaires étaient des emplois occasionnels saisonniers.

## AUGMENTATION ET RÉPARTITION INÉGALE DE LA PLURIACTIVITÉ

La pluriactivité est le fait d'avoir en plus de son emploi principal d'autres activités génératrices de revenus. C'est un phénomène qui est courant dans les pays en développement, mais aussi présent dans les pays développés (comme le montre l'exemple du travail à domicile). La pluriactivité permet d'améliorer la résilience des ménages en diversifiant leurs sources de revenus. A priori on peut s'attendre à ce que le phénomène soit plus courant dans les secteurs à revenus aléatoires, comme l'agriculture ou le secteur informel, ou en période de crise ou d'incertitude économique. Dans le secteur agricole, il est probable que l'ampleur de la pluriactivité change au cours de l'année et soit plus fréquente dans la période de saison sèche (quand elle prend la forme d'activités rurales non agricoles). Mais la pluriactivité, sous la forme d'un emploi secondaire informel, peut aussi être une réponse à une baisse du salaire réel, permettant aux travailleurs du secteur formel de conserver leur niveau de revenus et de bien-être économique.

Les données de l'EPAM 2010 indiquent qu'environ un tiers des actifs recensés exercent une activité secondaire. La comparaison entre les données de 2004, 2007 et 2010 suggère que la pluriactivité a augmenté sensiblement entre les années couvertes par les enquêtes (de 15% à 32% des actifs occupés entre 2004 et 2010). L'importance de l'augmentation sur une période aussi courte incite à la prudence dans l'interprétation. Les données détaillées pour 2010 permettent une meilleure compréhension des caractéristiques de la pluriactivité.

Comme prévu, la pluriactivité est plus répandue en milieu rural, 36% des actifs recensés contre 6% à Bamako et 25% dans les autres zones urbaines. Le fort contraste entre Bamako et les autres zones urbaines s'explique probablement par la concentration du secteur formel, privé et public, à Bamako. Il y a une dimension genre dans la pluriactivité. La proportion des hommes exerçant une activité secondaire est supérieure à celle des femmes en milieu rural et dans les autres zones urbaines. En



Tableau 10: Taux de pluriactivité (%), 2004, 2007 et 2010.

|  | Total | Hommes | Femmes |
|--|-------|--------|--------|
| 2004   | 15    | 18     | 10     |
| 2007   | 27    | 32     | 23     |
| 2010   | 32    | 33     | 30     |
| Rural  | 36    | 38     | 33     |
| Bamako   | 6     | 5      | 9      |
| Autres zones urbaines                            | 25    | 26     | 23     |
| <b>Secteurs institutionnels</b>                  |       |        |        |
| Secteur public                                   | 25    | 28     | 17     |
| Entreprise privée formelle                       | 18    | 19     | 17     |
| Entreprise privée informelle                     | 31    | 33     | 29     |
| ONG, organisations internationales, associations | 44    | 42     | 45     |
| Employés de maison                               | 33    | 30     | 26     |
| <b>Branches d'activités</b>                      |       |        |        |
| Agriculture et élevage                           | 37    | 39     | 34     |
| Pêche, pisciculture, aquaculture                 | 50    | 50     | -      |
| Activités extractives                            | 44    | 44     | -      |
| Activités de fabrication                         | 20    | 23     | 17     |
| Construction                                     | 23    | 20     | 80     |
| Commerce, réparation de véhicules                | 24    | 19     | 26     |
| Hôtels et restaurants                            | 38    | 46     | 37     |
| Transports                                       | 10    | 10     | -      |
| Santé et action sociale                          | 23    | 33     | 11     |
| Activités à caractère collectif ou personnel     | 20    | 25     | 14     |
| Activités des ménages                            | 27    | 19     | 28     |
| Education  | 31    | 33     | 20     |
| <b>Catégories socioprofessionnelle</b>           |       |        |        |
| Cadre supérieur                                  | 12    | 15     | 2      |
| Cadre moyen, agent de maîtrise                   | 19    | 19     | 19     |
| Employé  | 20    | 18     | 30     |
| Ouvrier  | 22    | 23     | 19     |
| Manœuvre   | 25    | 25     | 28     |
| Patron, employeur                                | 26    | 25     | 27     |
| Travailleur à son compte                         | 31    | 33     | 30     |
| Associé  | 38    | 43     | 23     |
| Apprenti   | 22    | 23     | 20     |
| Aide familial                                    | 33    | 32     | 34     |

Note: Le taux de pluriactivité est le nombre d'actifs déclarant au moins une activité secondaire sur le nombre total d'actifs occupés recensés.  
 Source des données: EPAM 2004, 2007 et 2010.

revanche, à Bamako, le taux de pluriactivité des hommes est nettement inférieur à celui des femmes, probablement en raison de la sous-représentation prononcée des femmes dans le secteur formel (voir le tableau 9).

La décomposition par secteur institutionnel montre que le secteur associatif (plus les ONG et les organisations internationales) et les entreprises privées informelles connaissent les taux de pluriactivité les plus élevés (voir le tableau 10). Les entreprises privées formelles sont celles qui ont les taux les plus bas. Un résultat intéressant concerne le fort taux de pluriactivité parmi les hommes travaillant dans le secteur public<sup>15</sup>. La décomposition par branche d'activité confirme que la pluriactivité est plus fréquente dans les activités appartenant au secteur primaire mais qu'elle est aussi fréquente dans la branche hôtels et restaurants et, à un degré moindre, dans l'éducation. On constate de fortes inégalités de genre qui reflètent probablement le fait que les hommes et les femmes occupent des emplois différents, avec des rémunérations et autres conditions de travail différentes, au sein des branches d'activité. Les données des branches fortement représentées dans le secteur public, comme l'éducation, la santé et l'action sociale, confirment les disparités de genre soulignées plus haut. Enfin la décomposition par catégories socioprofessionnelles indique que le taux de pluriactivité est plus faible pour celles demandant un certain niveau de qualification (comme cadre supérieur, cadre moyen et agent de maîtrise, ou employé), ce qui *a contrario* confirme que la pluriactivité est souvent associée à des emplois et revenus moins stables.

L'importance du phénomène de la pluriactivité, son accroissement pendant les années 2000, sa répartition très inégale dans l'espace (urbain/rural et Bamako/autres zones urbaines) et les raisons de son développement incitent à prendre en compte son rôle dans la génération des revenus et l'évolution de la pauvreté au Mali.

---

<sup>15</sup> L'enquête EPAM pour l'année 2004 avait déjà relevé qu'un homme sur quatre travaillant dans le secteur public exerçait parallèlement au moins une activité secondaire (EPAM (2004a), p. 45).

# CARACTÉRISTIQUES ET RÉPARTITION DU TRAVAIL DÉCENT

# 4

Les OMD mettent l'accent sur le travail décent, en particulier pour les jeunes et les femmes. D'abord l'OMD 8 vise à «formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile». Ensuite «le pourcentage de femmes dans l'emploi salarié non agricole» sert d'indicateur de leur autonomisation (OMD 3). Enfin une nouvelle cible «assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif» a été incorporée en 2008 à l'OMD 1, relatif à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim (BIT, 2009).

Le travail décent est un facteur important du développement durable et constitue le but premier de l'OIT. Il s'agit de faire en sorte que «chaque femme et chaque homme puissent accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité» (BIT, 1999). Cet énoncé du travail décent définit explicitement six aspects dont les deux premiers portent sur l'existence de possibilités de travail acceptables selon le principe du libre choix, tandis que les quatre autres sont liés à la qualité du travail (Anker *et al*, 2003). Selon Anker *et al.*, il est possible d'adosser à ces énoncés dix paramètres du travail décent. Le tableau 11 synthétise ces différents aspects liés au travail décent.

Tableau 11: De l'énoncé aux paramètres du travail décent

| Enoncé du travail décent       | Paramètres du travail décent                |
|--------------------------------|---|
| 1. Accès à un travail          | 1. Possibilités de travail                  |
| 2. Conditions de liberté       | 2. Caractère acceptable du travail          |
| 3. Travail décent et productif | 3. Rémunération et productivité             |
|                                | 4. Durée du travail                         |
| 4. Équité au travail           | 5. Équilibre travail-vie familiale          |
|                                | 6. Traitement équitable en matière d'emploi |
| 5. Sécurité au travail         | 7. Stabilité et sécurité de l'emploi        |
|                                | 8. Sécurité et santé au travail             |
|                                | 9. Protection sociale                       |
| 6. Dignité au travail          | 10. Dialogue social et relations de travail |

Source: Auteurs (à partir de Anker et al, 2003)

La situation de l'emploi est déterminante pour la réussite des stratégies de réduction de la pauvreté et des efforts visant à stimuler le développement économique et social. Pour intégrer le travail décent dans les politiques de réduction de la pauvreté, il faut tenir compte des composantes suivantes, liées les unes aux autres:

- **Emploi:** Le travail est la principale issue contre la pauvreté ;
- **Normes, principes et droits fondamentaux au travail:** Sans droits ni pouvoir sur leur propre vie, les pauvres ne sortiront pas de la pauvreté ;
- **Protection sociale:** Il est essentiel d'aider les pauvres dont l'âge, le sexe, la maladie ou le handicap les empêchent de travailler ;
- **Dialogue social:** Le dialogue est la façon de régler pacifiquement les problèmes et doit intégrer les préoccupations des pauvres.

Ces dimensions peuvent aider à orienter les actions des politiques comme le CSCRP en faveur du travail décent. En effet, les indicateurs statistiques d'emploi dans le CSCRP portent généralement sur l'emploi et le chômage. Le nombre total d'emplois créés ne permet pas de cerner toutes les caractéristiques de l'emploi notamment sa qualité. Par exemple, il n'existe pas de lien mécanique entre création d'emplois et diminution du taux de chômage. Une augmentation soutenue du nombre d'emplois ne correspond pas nécessairement à une amélioration des conditions de travail, sous la forme d'une meilleure rémunération, d'une bonne sécurité d'emploi, d'une durée convenable de travail, ou de l'existence d'un droit syndical (Anker *et al.*, 2003).

Pour compenser les faiblesses de la dualité emploi/chômage, des indicateurs supplémentaires ont été proposés comme les difficultés d'accès à l'emploi, le sous-emploi, les travailleurs pauvres, ainsi qu'une catégorisation élaborée des statuts professionnels, du secteur informel, des heures supplémentaires et des types de contrat de travail (Dewan et Peck, 2007). Ces auteurs attirent surtout l'attention sur l'importance de la sécurité de l'emploi et des revenus en tant qu'élément fondamental du travail décent.

La mesure de la qualité du travail peut permettre d'enrichir les politiques de réduction de la pauvreté. En effet il est possible à partir de critères sur les conditions de travail décent d'appréhender les changements et de mesurer les progrès accomplis.

## DIMENSIONS DU TRAVAIL DÉCENT AU MALI

La question qu'on peut se poser maintenant concerne l'importance quantitative de l'emploi décent au Mali. Pour répondre à cette question, l'étude utilise la technique factorielle (ACM)<sup>16</sup>. Cette approche permet d'identifier les catégories de population qui ont accès à de meilleurs emplois. Plusieurs indicateurs de travail décent ont été

---

<sup>16</sup> Pour les détails techniques de l'approche et une analyse plus fouillée, voir Asselin (2002).

#### 4. Caractéristiques et répartition du travail décent

choisis en fonction de la disponibilité et de la fiabilité des données de l'EPAM<sup>17</sup>. Ces indicateurs ne couvrent pas toutes les dimensions du travail décent. Le tableau 12 donne la liste des 11 indicateurs choisis et les modalités associées à chaque indicateur.

Tableau 12: Liste, modalités et fréquences des indicateurs retenus

| Dimensions                           | Indicateurs                         | Modalités                          | Fréquences en % |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-----------------|
| 1. Productivité du travail           | Nombre d'heures travaillées         | Moins de 35 heures                 | 40              |
|                                      |                                     | 35 à 48 heures                     | 30              |
|                                      |                                     | 48 heures et plus                  | 29              |
| 2. Stabilité et sécurité de l'emploi | Régularité dans l'emploi            | Permanent à temps plein            | 48              |
|                                      |                                     | Occasionnel à la tâche             | 6               |
|                                      |                                     | Occasionnel saisonnier             | 40              |
|                                      |                                     | ND                                 | 6               |
|                                      | Contrat pour les salariés           | Contrat à durée indéterminée (CDI) | 4               |
|                                      |                                     | Contrat à durée déterminée (CDD)   | 3               |
|                                      |                                     | Oral/Rien du tout                  | 93              |
|                                      | Lieu de l'activité principale       | Ambulant                           | 9               |
|                                      |                                     | Marché public                      | 8               |
|                                      |                                     | Domicile                           | 21              |
|                                      |                                     | Local professionnel                | 57              |
|                                      |                                     | Autre                              | 5               |
|                                      | Possession d'un bulletin de paie    | Oui                                | 5               |
|                                      |                                     | Non                                | 95              |
|                                      | Disponibilité de congés payés       | Oui                                | 4               |
|                                      |                                     | Non                                | 96              |
|                                      | Recherche d'emploi                  | Oui                                | 16              |
|                                      |                                     | Non                                | 84              |
|                                      | Exercice d'autres emplois           | Oui                                | 64              |
|                                      |                                     | Non                                | 36              |
| Motif de recherche                   | Accroître vos revenus               | 7                                  |                 |
|                                      | Améliorer vos conditions de travail | 6                                  |                 |
|                                      | Trouver un travail plus intéressant | 2                                  |                 |
|                                      | Autre                               | 9                                  |                 |
|                                      | ND                                  | 76                                 |                 |
| 3. Protection et dialogue social     | Inscription à l'INPS                | Oui                                | 4               |
|                                      |                                     | Non                                | 96              |
|                                      | Appartenance à un syndicat          | Oui                                | 6               |
|                                      |                                     | Non                                | 94              |

Source des données: EPAM 2010

<sup>17</sup> Les problèmes de comparabilité entre les enquêtes EPAM 2004 2007 et 2010, rendent très problématique l'analyse de l'évolution entre 2004 et 2010. L'analyse est menée uniquement pour l'année 2010.

Les indicateurs couvrent trois domaines principaux, 1) la productivité du travail et donc indirectement la rémunération de ce travail, 2) la stabilité et la sécurité de l'emploi, et 3) la protection et le dialogue social. Pour chaque indicateur le tableau 12 donne aussi les modalités pratiques ainsi que les fréquences des réponses ce qui permet de se faire une idée des caractéristiques et de l'importance du travail décent au Mali.

Il s'agit d'une liste minimale d'indicateurs qui sont ensuite utilisés pour construire un Indice Composite de la qualité des Emplois au Mali, dénommé (ICE). L'ICE ordonne les individus recensés selon leur niveau de qualité d'emploi ce qui permet de les répartir en groupes faisant face à des conditions de travail proches. Par ordre d'importance, les facteurs dont l'impact est le plus significatif dans le placement vers le haut des actifs occupés sont le contrat à durée indéterminée, le bulletin de paie, les congés payés, l'inscription à la sécurité sociale (INPS) et l'appartenance à un syndicat. A contrario, les facteurs dont l'impact est le plus négatif pour le placement vers le bas des actifs sont, par ordre d'importance, le fait d'avoir une durée de travail hebdomadaire très longue ( $> 48$  heures), d'avoir un lieu de travail non spécifié (autre), d'avoir un travail temporaire (à la tâche ou saisonnier), d'avoir un travail à domicile, de travailler sans contrat formel ou de ne pas avoir de bulletin de salaire.

### RÉPARTITION DES ACTIFS SELON LE TRAVAIL PLUS OU MOINS DÉCENT!

Les actifs occupés sont regroupés dans 5 groupes statistiquement homogènes. La classification hiérarchique permet d'identifier, sur une base moins arbitraire, les actifs qui occupent des emplois plus ou moins décents (pour une présentation de la méthode, voir Annexe 3). Sur cette base, le groupe 1 est le mieux nanti et le groupe 5 est le moins nanti en termes de qualité des emplois. Selon les données du tableau 13, les actifs occupés appartenant aux groupes 1 et 2 (près de 5% du nombre total d'actifs) occupent des emplois que l'on peut qualifier de très bons (2%) ou de bons (3%). Environ 9 actifs sur 10 occupent des emplois que l'on peut qualifier de mauvais (40%) ou de très mauvais (50%). Ces actifs appartiennent aux groupes 4 et 5. Entre ces deux extrêmes, on trouve un groupe d'actifs que l'on peut qualifier de vulnérables. Face aux changements possibles, environ 6% des actifs sont aussi susceptibles de subir une détérioration de la qualité de leurs emplois.

Le tableau 13 répartit aussi les actifs occupés en fonction du lieu de résidence, du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, du secteur d'activités et du secteur institutionnel. C'est important pour le ciblage des dispositifs de l'emploi et autres politiques de redistribution sur les groupes de travailleurs les moins nantis. En effet, on observe de fortes inégalités dans l'accès aux emplois décents en fonction du lieu de résidence, du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, etc. Bamako abrite la plus grande proportion d'emplois de meilleure qualité. La proportion d'actifs qui occupent des emplois de mauvaise qualité est beaucoup plus élevée en monde rural qu'en ville.

#### 4. Caractéristiques et répartition du travail décent

On observe une forte dimension genre dans la répartition des emplois décents. En effet, la proportion d'actifs occupant de mauvais emplois est relativement plus élevée chez les femmes (94%) que chez les hommes (87%). Les deux groupes d'âges extrêmes, les jeunes de moins de 25 ans et les actifs de 55 à 64 ans, se distinguent par leurs plus faibles proportions en termes de bonne qualité d'emplois et leurs proportions plus élevées en termes de mauvaise qualité d'emplois (voir le tableau 13).

Tableau 13: Répartition des actifs occupés selon le degré plus ou moins décent de l'emploi (le 1er groupe comprend les emplois les plus décents et le 5<sup>ème</sup> groupe les moins décents), 2010

| Groupes  | 1 <sup>er</sup> | 2 <sup>ème</sup> | 3 <sup>ème</sup> | 4 <sup>ème</sup> | 5 <sup>ème</sup> |
|--|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Effectifs</b>                                       |                 |                  |                  |                  |                  |
| En milliers  | 85,6            | 118,2            | 240,6            | 1 713,4          | 2 150,6          |
| En% (total 100)  | 2,0             | 2,7              | 5,6              | 39,8             | 49,9             |
| <b>Répartition (%) selon le milieu de résidence</b>    |                 |                  |                  |                  |                  |
| Bamako (total 100)                                     | 9,6             | 10,7             | 10,8             | 37,3             | 31,7             |
| Autres urbains (total 100)                             | 4,8             | 8,0              | 11,1             | 42,3             | 33,8             |
| Rural (total 100)                                      | 0,6             | 1,1              | 4,3              | 39,8             | 54,2             |
| <b>Répartition (%) selon le sexe</b>                   |                 |                  |                  |                  |                  |
| Femmes (total 100)                                     | 1,3             | 1,5              | 3,4              | 42,4             | 51,3             |
| Hommes (total 100)                                     | 2,4             | 3,5              | 7,0              | 38,1             | 49,0             |
| <b>Répartition (%) selon l'âge</b>                     |                 |                  |                  |                  |                  |
| 15-24 ans (total 100)                                  | 0,2             | 0,6              | 3,4              | 39,4             | 56,4             |
| 25-39 ans (total 100)                                  | 2,3             | 3,7              | 6,9              | 41,3             | 45,7             |
| 40-54 ans (total 100)                                  | 3,4             | 3,8              | 5,8              | 39,3             | 47,7             |
| 55-64 ans (total 100)                                  | 2,2             | 2,1              | 6,5              | 35,4             | 53,7             |
| <b>Répartition (%) selon le niveau d'éducation</b>     |                 |                  |                  |                  |                  |
| Aucun (total 100)                                      | 0,2             | 0,5              | 4,3              | 41,6             | 53,3             |
| Fondamental 1 (total 100)                              | 0,7             | 3,2              | 5,1              | 42,3             | 48,7             |
| Fondamental 2 (total 100)                              | 2,7             | 3,2              | 9,5              | 38,4             | 46,2             |
| Secondaire G (total 100)                               | 4,5             | 10,9             | 9,7              | 34,4             | 40,5             |
| Secondaire TP (total 100)                              | 25,2            | 23,3             | 12,4             | 22,8             | 16,3             |
| Supérieur (total 100)                                  | 25,2            | 33,4             | 19,0             | 7,2              | 15,2             |
| <b>Répartition (%) selon le secteur d'activité</b>     |                 |                  |                  |                  |                  |
| Primaire (total 100)                                   | 0,2             | 0,1              | 3,9              | 40,4             | 55,4             |
| Secondaire (total 100)                                 | 3,5             | 5,7              | 8,3              | 39,9             | 42,7             |
| Tertiaire (total 100)                                  | 5,9             | 8,4              | 8,9              | 39,9             | 36,8             |
| <b>Répartition (%) selon le secteur institutionnel</b> |                 |                  |                  |                  |                  |
| Public (total 100)                                     | 23,3            | 34,5             | 13,9             | 14,5             | 13,9             |
| Privé formel (total 100)                               | 4,5             | 3,8              | 7,9              | 38,1             | 45,7             |
| Privé informel (total 100)                             | 0,1             | 0,4              | 4,4              | 42,8             | 52,3             |

Source des données: EPAM 2010.

Le niveau d'éducation marque une différenciation très nette des actifs occupés en fonction de la qualité de l'emploi. On constate une forte corrélation ; plus le niveau d'éducation augmente plus la qualité des emplois s'améliore. Un niveau élevé d'éducation est synonyme de meilleure qualité d'emploi tandis que les actifs sans éducation formelle ou ayant seulement atteint le fondamental 1 occupent les emplois de moindre qualité. Les niveaux d'éducation supérieure, secondaire technique et professionnel se distinguent particulièrement en termes de qualité d'emploi. Il est intéressant de noter les grandes différences entre le secondaire général et le secondaire technique et professionnel en ce qui concerne les chances d'accès aux emplois de qualité. A l'évidence, en plus du nombre d'années d'éducation, le choix des filières d'éducation est déterminant pour la qualité de l'emploi. Une dernière observation concerne les sortants du système d'enseignement supérieur avec pas moins de 59% de ces actifs occupant des emplois de bonne ou très bonne qualité.

Le tableau 13 donne aussi la répartition en fonction des secteurs d'activités: primaire (agriculture, élevage, pêche), secondaire (industrie), et tertiaire (commerces et services). La répartition montre clairement que les chances d'obtenir un emploi décent sont très faibles dans l'agriculture, 0,3% des actifs appartenant aux groupes 1 et 2. La plupart des emplois agricoles sont des emplois de mauvaise qualité (96%). En fait, l'agriculture cumule les facteurs qui caractérisent les emplois de mauvaise qualité: une forte proportion d'emplois temporaires (saisonniers ou à la tâche), des durées excessives de travail, le non accès aux institutions de sécurité sociale, l'absence de syndicalisation, etc. Les emplois dans le commerce et les services sont relativement de meilleure qualité suivis par ceux du secteur secondaire.

La répartition en fonction du secteur institutionnel confirme dans une large mesure ce qui a été dit ci-dessus au sujet de la proportion plus importante d'emplois décents dans le secteur secondaire et tertiaire. En effet, le secteur formel, privé comme public, regroupe pour une large part des activités appartenant à l'industrie et au secteur des services. Mais les données du tableau 13 témoignent aussi de fortes disparités entre le secteur formel public et privé. En effet, la proportion d'actifs occupés dans le secteur public ayant un emploi de bonne ou très bonne qualité s'élève à environ 58% des actifs du public, contre seulement 8% des actifs du secteur privé formel. Le secteur public malien est le seul secteur offrant des conditions de travail décentes à la majorité de ses employés. Le contraste est saisissant avec le secteur informel où pas moins de 95% des emplois sont des emplois de mauvaise qualité, c'est-à-dire appartenant aux groupes 4 et 5.



## STRUCTURE ET DYNAMIQUE DU CHÔMAGE

# 5

L'enquête EPAM considère comme chômeur toute personne sans emploi et disponible pour travailler. Cette définition inclut les chômeurs découragés qui ne recherchent pas activement un emploi<sup>18</sup>. Le taux de chômage rapporte la population de chômeurs à la population active (actifs occupés plus chômeurs). Le taux de chômage à un moment donné dépend du nombre d'entrées nouvelles dans le chômage et de la durée de chômage (pendant combien de temps ces nouveaux entrants vont rester au chômage). Les flux d'entrée dans le chômage concernent des nouveaux entrants en quête d'un premier emploi et des réentrants qui pour diverses raisons ont perdu ou quitté l'emploi qu'ils avaient auparavant. Selon la théorie de la recherche d'emploi (*job search*) la durée de chômage d'une personne résulte à la fois de la demande et de l'offre sur le marché du travail. A un niveau de demande de travail donné, un actif au chômage décide du niveau minimal de rémunération et des autres conditions de travail qu'il est prêt à accepter, c'est-à-dire des critères minima d'acceptation d'un emploi. Son niveau d'acceptation reflète le bénéfice futur anticipé d'attendre pour un emploi meilleur (entre autres mieux rémunéré) et les possibilités qu'il a de financer sa poursuite de recherche d'emploi (par exemple par l'intermédiaire d'un soutien matériel familial ou des allocations de chômage) et la valeur de ses activités alternatives hors marché (production domestique, loisir, etc.). Plus ces derniers facteurs sont avantageux, plus on peut s'attendre à ce que la durée de chômage soit longue. Il est bon de garder à l'esprit ces aspects afin de mieux comprendre la structure, le caractère et l'évolution du chômage au Mali.

### PLUTÔT URBAIN, PLUTÔT FÉMININ ET DE TRÈS LONGUE DURÉE!

Le tableau 14 utilise les données des enquêtes EPAM de 2004, 2007 et 2010. Un premier résultat marquant concerne la permanence d'un chômage élevé au Mali, même si le taux global a diminué légèrement entre 2007 et 2010. Cette permanence était attendue au vu du grand (et croissant) nombre de personnes en situation de recherche

---

<sup>18</sup> La définition de l'EPAM est plus large que celle préconisée par le BIT qui exclut les sans-emplois qui ne recherchent pas activement un travail.

d'emploi, qui reflète le fort taux d'accroissement de la population. L'amélioration constatée entre 2007 et 2010 est due à la diminution du chômage des hommes, en milieu urbain comme rural. Il est probable que l'amélioration en milieu rural soit en partie le résultat de la croissance agricole plus soutenue qu'a connue le Mali pendant la seconde moitié des années 2000. Cet impact de la croissance agricole est confirmé par la diminution du chômage des femmes en milieu rural, indépendamment de l'âge, contrairement à ce qui s'est passé en milieu urbain. Il est possible que l'amélioration reflète aussi différentes périodes de collecte des données en 2007 et 2010.

Le deuxième trait marquant du tableau 14 concerne les fortes disparités spatiales. Celles-ci constituent un thème récurrent des analyses du marché du travail malien. On constate en effet de fortes inégalités entre les régions. En 2010, par exemple, le taux de chômage à Bamako était plus de cinq fois supérieur à celui observé en milieu rural, respectivement 25% et 5%. On observe aussi de fortes et persistantes différences entre le taux de chômage à Bamako et celui dans les autres zones urbaines (14%), ce qui indique que le marché du travail urbain est segmenté.

Un troisième trait marquant concerne le taux élevé de chômage des jeunes en milieu urbain, plus particulièrement à Bamako, et des jeunes filles (et jeunes femmes). On retrouve dans la plupart des pays un taux de chômage des jeunes plus élevé que celui des adultes, la transition entre l'école et le travail passant par une phase de tâtonnements, qui se traduit par des périodes répétées de recherche d'emploi et d'emplois courts. Les différences entre le taux de chômage des jeunes garçons et des jeunes filles (de 15-29 ans) et le taux de chômage total sont de respectivement 2 et 5 points de pourcentage au Mali, ce qui est du même ordre de grandeur que (voire même en dessous de) celles observées dans beaucoup de pays. Un problème bien connu des statistiques du chômage des jeunes porte sur le nombre limité de jeunes faisant partie de la population active (le dénominateur du taux de chômage). Rapporté à la taille des cohortes de 15-29 ans, et non pas de la population active, le chômage des jeunes au Mali atteint 5,8% pour les hommes et 7,9% pour les femmes (voir le tableau 14). Le contraste est saisissant entre les deux sortes de mesures du chômage, particulièrement en milieu urbain et pour les jeunes filles (et jeunes femmes)<sup>19</sup>. Ainsi, le nouveau calcul indique que seul un jeune, garçon ou fille, sur cinq est au chômage à Bamako, contre environ un jeune garçon sur trois et une fille sur deux selon la méthode traditionnelle de calcul du taux de chômage. La raison principale derrière le contraste entre les deux mesures est le nombre important d'inactifs parmi les 15-29 ans. Une part importante de ces inactifs est engagée dans des études secondaires ou supérieures. A l'évidence, le contraste entre les deux mesures suggère qu'il est important de compléter la mesure traditionnelle par d'autres mesures pour se faire une idée plus juste de la gravité du chômage et de la situation de l'emploi des jeunes au Mali.

Un quatrième résultat marquant concerne l'importance du chômage de longue durée. Plus de neuf chômeurs sur dix ont été au chômage depuis plus d'un an (et plus de la moitié depuis plus de cinq ans). Cette proportion a même augmenté depuis

---

<sup>19</sup> On retrouve le même genre de contraste dans la majorité des pays. Voir par exemple Bourdet et Persson (2011), p. 5.

Tableau 14: Taux et structure du chômage (%), 2004, 2007 et 2010

|  | Mali | Rural | Bamako | Urbain <sup>a)</sup><br>Autres |
|--|------|-------|--------|--------------------------------|
| <b>2004</b>                                    |      |       |        |                                |
| Taux de chômage                                |      |       |        |                                |
| Total  | 8,8  | 6,6   |        | 12,6                           |
| Hommes   | 7,2  | 6,1   |        | 9,2                            |
| Femmes   | 10,9 | 7,4   |        | 16,6                           |
| Hommes 15-29 ans                               | 11,1 | 8,0   |        | 15,5                           |
| Femmes 15-29 ans                               | 15,2 | 10,3  |        | 22,8                           |
| Chômage de longue durée (> 1 an)               | 88,3 | 87,0  |        | 89,6                           |
| En quête d'un premier emploi                   | 80,0 | 83,2  |        | 76,9                           |
| <b>2007</b>                                    |      |       |        |                                |
| Taux de chômage                                |      |       |        |                                |
| Total  | 9,6  | 5,9   | 27,3   | 16,1                           |
| Hommes   | 8,2  | 5,0   | 20,2   | 14,9                           |
| Femmes   | 11,0 | 6,8   | 35,6   | 17,1                           |
| Hommes 15-29 ans                               | 14,4 | 7,8   | 38,4   | 28,4                           |
| Femmes 15-29 ans                               | 13,8 | 8,0   | 43,0   | 21,7                           |
| Chômage de longue durée (> 1 an)               | 90,3 | 92,8  | 86,0   | 92,0                           |
| En quête d'un premier emploi                   | 81,3 | 78,6  | 81,5   | 85,1                           |
| <b>2010</b>                                    |      |       |        |                                |
| Taux de chômage                                |      |       |        |                                |
| Total  | 8,3  | 4,7   | 24,7   | 13,9                           |
| Hommes   | 6,2  | 4,0   | 15,7   | 10,9                           |
| Femmes   | 11,4 | 5,7   | 36,6   | 19,0                           |
| Hommes 15-29 ans                               | 8,2  | 3,8   | 31,8   | 19,5                           |
| Femmes 15-29 ans                               | 16,5 | 9,1   | 47,3   | 25,8                           |
| Chômeurs / population totale                   |      |       |        |                                |
| Hommes 15-29 ans                               | 5,8  | 3,0   | 18,2   | 11,0                           |
| Femmes 15-29 ans                               | 7,9  | 4,3   | 21,0   | 10,9                           |
| Chômage de longue durée (> 1 an) <sup>b)</sup> | 95,8 | 94,2  | 97,2   | 96,8                           |
| En quête d'un premier emploi <sup>c)</sup>     | 80,0 | 82,0  | 73,6   | 71,8                           |

Notes: <sup>a)</sup> L'EPAM 2004 regroupe Bamako et autres zones urbaines dans la même catégorie «urbain». <sup>b)</sup> Le chômage de longue durée est la part des chômeurs de plus d'un an dans le chômage total. <sup>c)</sup> «En quête d'un premier emploi» est la part des chômeurs en quête d'un premier emploi dans le chômage total.

Source des données: EPAM 2004, 2007, 2010.

2004! Le chiffre est préoccupant du point de vue économique et social. Des périodes prolongées de chômage se traduisent en effet par des pertes de compétences et de motivations pour les chômeurs concernés et des probabilités réduites d'échapper au chômage (dépendance vis-à-vis de l'ancienneté dans le chômage). L'importance du chômage de longue durée interpelle aussi du point de vue statistique. Pas moins de 96% des chômeurs en 2010 ont déclaré être au chômage depuis plus d'un an (et 97% dans la seule ville de Bamako), ce qui est sujet à caution au vu des flux continus de sorties du système éducatif et d'entrées sur le marché du travail<sup>20</sup>.

Un cinquième résultat marquant concerne la proportion élevée de chômeurs en quête d'un premier emploi, quatre sur cinq au niveau du pays. Ce chiffre a très peu changé pendant les années 2000. Une exception, toutefois, concerne la légère baisse observée à Bamako et dans les autres zones urbaines entre 2007 et 2010. Cette proportion élevée de jeunes en quête d'un premier emploi ainsi que l'importance du chômage de longue durée illustrent le très faible «turnover» sur le marché du travail malien (caractérisé par de faibles flux d'entrées et de faibles flux de sorties du chômage). Ce faible «turnover» suggère que le chômage malien est essentiellement structurel et très peu frictionnel. Il est aussi dû à une insuffisance de la demande globale dans l'économie.

Un sixième résultat marquant concerne la dimension genre. En effet, le taux de chômage est beaucoup plus élevé pour les femmes et la différence entre le taux de chômage des femmes et des hommes a même augmenté entre 2007 et 2010, surtout en milieu urbain. La différence est, toutefois, beaucoup moins prononcée quand on rapporte le nombre de chômeurs à la taille de la population des 15-29 ans, ce qui s'explique par le fait qu'une part moins importante des jeunes filles que des garçons appartient à la population active. La forte croissance économique enregistrée par le Mali pendant les années 2000 a permis une réduction du chômage des hommes, alors que le chômage des femmes a peu changé. Ce dernier a même augmenté à Bamako et dans les autres zones urbaines alors que celui des hommes baissait sensiblement. A l'évidence, il y a une spécificité du chômage féminin et une très faible élasticité de ce chômage, surtout en milieu urbain, à la croissance économique.

## NIVEAU D'ÉDUCATION ET CHÔMAGE

L'importance du chômage des jeunes (les deux tiers des chômeurs ont moins de 30 ans) et des chômeurs en quête d'un premier emploi pose la question de la quantité et du type de capital humain que ces chômeurs apportent avec eux lors de leur entrée sur le marché du travail. L'accent mis sur l'éducation et l'accumulation de capital

---

<sup>20</sup> La question de l'EPAM sur le statut de chômeur est «Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi, et à la recherche d'emploi?» en nombre d'années et de mois, dans cet ordre. L'absence de question sur le nombre de semaines au chômage conduit à sous-estimer le chômage de courte durée. Cela ne peut pas expliquer, toutefois, la proportion très élevée de chômeurs de longue durée dans les données de l'EPAM.

humain dans les stratégies de lutte contre la pauvreté contribue aussi à cette interrogation. En effet, on peut se demander en quoi les investissements éducatifs faits par les ménages et les niveaux d'éducation atteints par les sortants du système éducatif contribuent à faciliter leurs insertions professionnelles et à réduire leurs risques de chômage.

Les données du tableau 15 indiquent que les risques de chômage augmentent avec le niveau d'éducation. Pour l'ensemble du Mali, ils sont en fait plus de deux fois plus élevés pour les actifs issus de l'enseignement technique et professionnel que pour ceux issus du fondamental I (en 2010). La faiblesse de la demande de main d'œuvre qualifiée et la mauvaise adéquation entre les compétences acquises dans le système de formation initiale et les compétences demandées sur le marché du travail expliquent probablement ce résultat. Ces risques de chômage plus élevés influent sur les choix éducatifs des ménages en poussant à la baisse les primes à l'éducation anticipées (pour les différents niveaux).

La comparaison des données de l'EPAM 2004 et 2010 indique que les risques de chômage selon le niveau d'éducation ont baissé sensiblement pour les hommes entre les deux enquêtes, à l'exception des actifs issus du fondamental I et de l'ensei-

Tableau 15: Taux de chômage par niveau d'éducation (%), 2004 et 2010

|                                       | Ensemble Mali |      | Bamako |      |
|---------------------------------------|---------------|------|--------|------|
|                                       | H             | F    | H      | F    |
| <b>2004</b>                           |               |      |        |      |
| Aucun / CED / Ecole coranique         | 5,1           | 7,8  | 6,0    | 10,4 |
| Fondamental I                         | 9,3           | 18,5 | 5,9    | 16,1 |
| Fondamental II                        | 10,4          | 18,3 | 6,0    | 18,9 |
| Secondaire général                    | 12,4          | 14,7 | 6,5    | 6,1  |
| Secondaire technique et professionnel | 20,4          | 11,1 | 27,7   | 28,9 |
| Supérieur                             | 18,4          | 24,1 | 17,6   | -    |
| <b>2010</b>                           |               |      |        |      |
| Aucun / CED / Ecole coranique         | 3,8           | 8,7  | 6,2    | 30,4 |
| Fondamental I                         | 9,5           | 18,7 | 14,6   | 36,7 |
| Fondamental II                        | 6,9           | 16,8 | 14,4   | 54,1 |
| Secondaire général                    | 9,7           | 21,9 | 22,6   | 55,4 |
| Secondaire technique et professionnel | 23,9          | 31,9 | 28,2   | 36,6 |
| Supérieur                             | 10,2          | 34,4 | 14,2   | 42,1 |

*Notes:* Le taux de chômage est calculé en divisant le nombre de chômeurs ayant atteint un niveau d'éducation par le nombre d'actifs ayant atteint le même niveau d'éducation.

*Source des données:* EPAM 2004 et 2010.

nement technique et professionnel. Ils ont par contre fortement augmenté pour les Maliennes plus éduquées. Ici aussi, la situation de Bamako se singularise avec une augmentation sensible des risques, particulièrement pour les femmes. Cette rapide augmentation du chômage des femmes entre 2004 et 2010 requiert une étude approfondie pour appréhender les rôles respectifs de facteurs tels que la forte augmentation du nombre de femmes en situation de prospection d'emploi, la ségrégation horizontale, la ségrégation verticale, la discrimination à l'embauche, le haut niveau des salaires de réservation pour les femmes en milieu urbain, etc.

### ENTRÉES AU CHÔMAGE: LE POIDS CROISSANT DES RESTRUCTURATIONS

Plus de quatre chômeurs sur cinq sont en quête d'un premier emploi. Le cinquième a déjà eu un travail avant de se retrouver au chômage. Cette proportion a diminué quelque peu à Bamako et dans les autres centres urbains, ce qui est le reflet d'un plus grand «turnover» sur le marché du travail urbain. Les raisons de perte d'emploi avancées par les chômeurs ayant déjà occupé un emploi sont résumées dans le tableau 16. Le premier fait marquant concerne l'importance des «autres raisons», même si leur part a baissé sensiblement entre 2004 et 2010. Les femmes sont surreprésentées parmi les «autres raisons» (plus de neuf femmes sur dix), ce qui nous fait penser à des

Tableau 16: Raisons de perte d'emploi (en%), 2004 et 2010

| Raisons  | Mali |      | Bamako |      |
|--|------|------|--------|------|
|  | 2004 | 2010 | 2004   | 2010 |
| 1. Compressions de personnel et fermeture d'entreprise dans le secteur privé | 12   | 20   | 8      | 16   |
| 2. Compressions de personnel et restructuration dans le secteur public       | 1    | 3    | 3      | 6    |
| 3. Licenciement  | 2    | 10   | 8      | 6    |
| 4. Fin de contrat  | 6    | 12   | 10     | 18   |
| 5. Départ volontaire   | 7    | 14   | 8      | 14   |
| 6. Autres raisons  | 68   | 25   | 64     | 23   |
| 7. Non déclaré   | 4    | 17   | 0      | 18   |
| Total  | 100  | 100  | 100    | 100  |

Notes: Les départs volontaires sont motivés par des conditions de travail insatisfaisantes, des rémunérations insuffisantes ou un travail inintéressant.

Source des données: EPAM 2004 et 2010.

raisons familiales non couvertes par le questionnaire de l'EPAM (déménagement, regroupement familial, maternité, etc.).

Cela dit, les changements entre 2004 et 2010 donnent l'impression d'un plus grand impact des restructurations dans le secteur privé et le secteur public, et des licenciements dans l'ensemble du Mali sur les entrées dans le chômage. En effet, la part des raisons reliées à une perte d'emploi dans les secteurs privé et public (compression de personnel, licenciement et fermeture d'entreprise) a plus que doublé en termes relatifs, passant de 15% à 33% entre 2004 et 2010. L'augmentation de la proportion «fin de contrat» reflète probablement l'augmentation des emplois temporaires discutés plus haut.

## RÉPARTITION ET DYNAMIQUE DES RÉMUNÉRATIONS

# 6

La rémunération du travail dépend de la branche d'activité et du secteur institutionnel. Cela concerne le niveau comme la forme de la rémunération: salaire mensuel ou à la semaine, paiement à la tâche, paiement en nature, etc. Le niveau et la forme des rémunérations dépendent aussi du capital humain accumulé dans le système de formation initiale ou sur le tas. Plusieurs autres facteurs comme la taille de l'entreprise, sa situation concurrentielle, sa localisation géographique, les pratiques discriminatoires des employeurs, la présence de syndicats dans certaines branches d'activités, etc. peuvent aussi contribuer à influencer sur le niveau et la forme des rémunérations du travail, et par là-même sur la répartition des revenus dans l'économie. Ce sont les revenus que les actifs tirent de leur travail qui déterminent leurs dépenses de consommation et par là-même leurs situations vis-à-vis du seuil de la pauvreté.

Que l'appartenance à un secteur institutionnel influe fortement sur le niveau et la répartition des rémunérations est bien illustrée par les données du tableau 17. Ce dernier indique la proportion des femmes et des hommes rémunérés en dessous du salaire minimum légal, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). Le SMIG s'élevait à 29 883 FCFA par mois en 2008<sup>21</sup>. Pour donner un ordre de grandeur relatif, un tel niveau du salaire minimum représente deux fois les dépenses par personne qui correspondent au seuil de pauvreté global à Bamako en 2010, et trois fois celles qui correspondent au seuil de pauvreté alimentaire<sup>22</sup>. Le tableau 17 indique qu'un peu plus d'un tiers des femmes actives est rémunéré en dessous du SMIG au Mali contre seulement un cinquième des hommes. La proportion de bas revenus est particulièrement élevée dans les deux secteurs où les femmes sont surreprésentées, le secteur informel et celui des employés de maison. La proportion des bas revenus est la plus faible dans le secteur formel privé, qui par définition est soumis à la législation du travail et donc tenu à appliquer le SMIG. L'importance des emplois à temps partiel dans ce secteur explique probablement l'existence de travailleurs payés en dessous du SMIG. En effet, plus d'un actif sur cinq travaille moins de 16 heures

---

<sup>21</sup> Traoré et Sissoko (2010), p. 29.

<sup>22</sup> Pour les données sur les seuils de pauvreté, voir INSTAT (2011), p. 16.



par semaine dans le secteur privé formel (voir le graphique 8). La même raison s'applique en partie au secteur public. Une autre raison possible est l'existence d'emplois «informels» dans le secteur formel, des emplois le plus souvent rémunérés en dessous du SMIG. Il est probable que ces emplois recoupent les emplois de mauvaise qualité dans notre analyse des emplois décents (voir l'importance des emplois de mauvaise qualité dans le secteur formel, privé et à un degré moindre public, dans le tableau 13). Quel que soit le secteur d'activité, les bas revenus sont plus souvent les revenus des femmes que ceux des hommes.

Le tableau 17 donne aussi la proportion des actifs rémunérés au-dessus de 75 000 FCFA. Cela concerne 15% des actifs ayant déclaré un revenu, qu'on peut considérer, quelque peu arbitrairement, comme bénéficiant de hauts revenus. La part des hauts revenus est très faible dans les deux secteurs les plus intensifs en main d'œuvre, le secteur informel et le secteur des employés de maison (77% et 68% de l'emploi féminin et masculin, respectivement). Par contre la part des hauts revenus est importante dans le secteur formel, public comme privé. Le secteur public est le moins inégalitaire selon le genre. En effet, pas moins d'un tiers des femmes et 44% des hommes employés dans le secteur public appartiennent à la catégorie des hauts revenus. Pour les femmes, le secteur public est le secteur qui offre le plus de chances d'obtenir un emploi très bien rémunéré. La répartition selon le genre des bas revenus confirme cette vision d'un secteur public plus égalitaire, avec respectivement 16% et 12% des actifs femmes et hommes rémunérés en dessous du SMIG.

Tableau 17: Répartition des actifs occupés selon la rémunération mensuelle et le secteur institutionnel, 2010 (en %).

| Secteur institutionnel                           | % emploi |          | < 29 000 FCFA |        | > 75 000 FCFA |        |
|--|----------|----------|---------------|--------|---------------|--------|
|  | féminin  | masculin | Femmes        | Hommes | Femmes        | Hommes |
| Entreprise privée informelle                     | 57,8     | 53,4     | 42            | 23     | 6             | 14     |
| Employés de maison                               | 19,0     | 14,7     | 36            | 23     | 3             | 5      |
| ONG, associations, organisations internationales | 14,1     | 17,3     | 29            | 21     | 5             | 19     |
| Secteur public                                   | 2,9      | 5,6      | 16            | 12     | 33            | 44     |
| Entreprise privée formelle                       | 1,1      | 2,5      | 8             | 2      | 19            | 48     |
| Non déclaré                                      | 5,1      | 6,5      | 23            | 11     | 10            | 8      |
| Mali   | 100,0    | 100,0    | 37            | 21     | 6             | 16     |

Source des données: EPAM 2010.

Tableau 18: Répartition des actifs occupés selon la rémunération mensuelle et la catégorie socioprofessionnelle, 2010 (en %).

| Catégories<br>Socioprofessionnelles       | % emploi |          | < 29 000 FCFA |        | > 75 000 FCFA |        |
|---|----------|----------|---------------|--------|---------------|--------|
|   | féminin  | masculin | Femmes        | Hommes | Femmes        | Hommes |
| Travailleur<br>à son compte               | 44,2     | 41,6     | 49            | 19     | 7             | 18     |
| Aide familial                             | 37,0     | 24,1     | 31            | 24     | 3             | 4      |
| Apprenti                                  | 0,4      | 1,1      | 43            | 32     | 0             | 2      |
| Manceuvre                                 | 0,5      | 2,1      | 44            | 31     | 10            | 10     |
| Ouvrier                                   | 0,9      | 2,4      | 47            | 20     | 24            | 13     |
| Associé                                   | 9,3      | 16,2     | 18            | 29     | 5             | 16     |
| Employé                                   | 1,1      | 3,1      | 35            | 9      | 8             | 22     |
| Cadre moyen,<br>agent de maîtrise         | 2,1      | 4,3      | 5             | 4      | 39            | 59     |
| Cadre supérieur,<br>ingénieur et assimilé | 0,7      | 1,2      | 20            | 4      | 64            | 51     |
| Patron employeur                          | 1,1      | 2,3      | 41            | 23     | 14            | 24     |
| Non déclaré                               | 2,7      | 1,5      | 5             | 7      | 3             | 9      |
| Mali                                      | 100,0    | 100,0    | 37            | 21     | 6             | 16     |

Source des données: EPAM 2010.

La répartition des revenus reflète la répartition des actifs entre les branches d'activité et les secteurs institutionnels. Mais elle reflète aussi le métier ou la catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés. Le tableau 18 refait le même exercice que le tableau 17, mais en fonction de l'appartenance des actifs occupés aux catégories socioprofessionnelles. Les catégories de «travailleur à leur propre compte» et «aide familial» recourent dans une large mesure les secteurs institutionnels, secteur informel et employés de maison, et confirment la distribution constatée ci-dessus entre bas et hauts revenus dans ces deux secteurs. Deux catégories socioprofessionnelles, «cadre moyen et agent de maîtrise» et «cadre supérieur, ingénieur et assimilé», connaissent des proportions de bas revenus très faibles, et nettement en dessous de la moyenne nationale. Ce sont aussi des catégories qui se distinguent par des proportions de hauts revenus nettement supérieures à la moyenne, ce qui bien sûr reflète le fait que le revenu moyen de ces catégories est relativement élevé.

Deux autres catégories socioprofessionnelles, «patron employeur» et «ouvrier», connaissent à la fois une large proportion de bas revenus et une large proportion de hauts revenus. Il s'agit à l'évidence de catégories qui regroupent des sous-catégories

et métiers très différents, avec un éventail de rémunérations très ouvert. Enfin, les données du tableau 18 confirment l'existence de fortes inégalités de genre, les hommes et les femmes n'étant pas égaux devant les risques de bas revenus et les chances de hauts revenus. Cela est vrai dans la grande majorité des catégories professionnelles et reflète en partie les phénomènes de ségrégation verticale, les femmes devenant de moins en moins nombreuses à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie. Mais cela peut aussi refléter d'autres facteurs comme les discriminations salariales ou une sur-représentation des femmes dans les emplois à temps partiel.

### QUELLE PRIME À L'ÉDUCATION?

Le niveau d'éducation et les compétences acquises dans le système de formation formel influent sur la productivité et la rémunération du travail. Plus la rémunération est élevée, plus grande est aussi la probabilité que cette rémunération prenne la forme d'un salaire fixe. Le tableau 19 confirme l'existence d'une prime à l'éducation qui prend la forme d'une rémunération plus stable et probablement plus élevée. En milieu rural, seul 2% des femmes et 3% des hommes sans éducation formelle (ou avec un CED ou ayant fréquenté l'école coranique) ont un salaire fixe contre respectivement 4% et 15% des femmes et des hommes ayant achevé le cycle secondaire général. La proportion est encore plus importante pour ceux ayant achevé le secondaire technique et professionnel, 48% pour les femmes et 41% pour les hommes. Cela reflète, bien sûr, le plus grand degré d'employabilité des actifs sortis des filières techniques et professionnelles sur le marché du travail malien. Une implication plus générale de ce résultat est que la filière de formation, en plus du nombre d'années d'éducation, est déterminante pour la rentabilisation du capital humain.

Le tableau 19 indique aussi la répartition des formes de rémunération à Bamako afin de mieux illustrer le dualisme spatial du marché du travail malien. Une première observation concerne le poids plus réduit des actifs occupés sans éducation formelle (ou avec un CED ou ayant fréquenté l'école coranique): 47% et 35% de l'emploi féminin et masculin à Bamako contre respectivement 83% et 73% en milieu rural. La deuxième observation concerne la proportion relativement élevée d'actifs sans éducation formelle, ou ayant un niveau d'éducation fondamentale ou secondaire générale, avec un salaire fixe (à la semaine ou au mois). Cela contraste fortement avec la situation en milieu rural et suggère l'existence d'un marché du travail important pour les actifs peu qualifiés à Bamako.

Une troisième observation concerne la relation entre niveau d'éducation et formes de rémunération. La chance d'obtenir un salaire fixe augmente sensiblement avec le niveau d'éducation. C'est surtout évident pour les actifs, féminins ou masculins, ayant atteint le secondaire général et encore plus pour les hommes ayant atteint le secondaire technique et professionnel. Les plus grandes chances d'obtenir un salaire fixe à l'issue de l'enseignement professionnel confirme l'importance de la «qualité» de l'enseignement (en plus de la quantité, c'est-à-dire du nombre d'années d'éducation) pour l'accès à un emploi stable. Les femmes issues de l'enseignement technique et

Tableau 19: Répartition (%) des actifs occupés suivant le niveau d'éducation, le mode de rémunération et le genre, 2010.

| Mode de rémunération               | Aucun/CED/<br>Ecole coranique |     | Fondamentale 1 |     | Fondamentale 2 |     | Secondaire G |     | Secondaire T/P |     | Supérieur |     |
|------------------------------------|-------------------------------|-----|----------------|-----|----------------|-----|--------------|-----|----------------|-----|-----------|-----|
|                                    | F                             | H   | F              | H   | F              | H   | F            | H   | F              | H   | F         | H   |
|                                    |                               |     |                |     |                |     |              |     |                |     |           |     |
| <b>Rural</b>                       |                               |     |                |     |                |     |              |     |                |     |           |     |
| Salaire fixe (semaine/mois)        | 2                             | 3   | 0              | 6   | 2              | 10  | 4            | 15  | 48             | 41  | 82        | 63  |
| Au temps, à la tâche <sup>a)</sup> | 11                            | 12  | 18             | 15  | 12             | 7   | 13           | 8   | 4              | 12  | 0         | 0   |
| Bénéfices                          | 18                            | 9   | 8              | 8   | 10             | 2   | 5            | 4   | 15             | 4   | 0         | 0   |
| En nature                          | 12                            | 20  | 9              | 15  | 6              | 14  | 18           | 6   | 0              | 4   | 0         | 0   |
| Pas rémunéré                       | 50                            | 45  | 53             | 49  | 65             | 61  | 56           | 58  | 33             | 34  | 18        | 37  |
| Non déclaré                        | 8                             | 11  | 12             | 6   | 6              | 6   | 4            | 8   | 0              | 5   | 0         | 0   |
| Total                              | 100                           | 100 | 100            | 100 | 100            | 100 | 100          | 100 | 100            | 100 | 0         | 100 |
| % de l'emploi <sup>b)</sup>        | 83                            | 73  | 6              | 12  | 4              | 8   | 2            | 3   | 1              | 2   | <1        | <1  |
| <b>Bamako</b>                      |                               |     |                |     |                |     |              |     |                |     |           |     |
| Salaire fixe (semaine/mois)        | 9                             | 26  | 11             | 26  | 20             | 30  | 48           | 35  | 35             | 70  | 43        | 53  |
| Au temps, à la tâche <sup>a)</sup> | 26                            | 42  | 30             | 50  | 22             | 40  | 11           | 25  | 10             | 9   | 5         | 17  |
| Bénéfices                          | 31                            | 16  | 34             | 6   | 30             | 20  | 9            | 15  | 18             | 2   | 6         | 0   |
| En nature                          | 0                             | 0   | 0              | 0   | 0              | 0   | 0            | 0   | 0              | 0   | 0         | 0   |
| Pas rémunéré                       | 23                            | 11  | 19             | 14  | 15             | 6   | 0            | 12  | 12             | 6   | 11        | 8   |
| Non déclaré                        | 11                            | 6   | 6              | 5   | 13             | 3   | 32           | 12  | 25             | 14  | 34        | 22  |
| Total                              | 100                           | 100 | 100            | 100 | 100            | 100 | 100          | 100 | 100            | 100 | 100       | 100 |
| % de l'emploi <sup>b)</sup>        | 47                            | 35  | 19             | 17  | 6              | 11  | 4            | 6   | 18             | 17  | 5         | 12  |

Notes: CED: Centre d'éducation pour le développement. Fondamentale 1 et 2: premier et deuxième cycles de l'enseignement fondamental (6 et 9 années d'études, respectivement). Secondaire G: général. Secondaire T/P: technique et professionnel.

<sup>a)</sup> Au jour ou à l'heure. Comprend également le paiement par commission. <sup>b)</sup> pourcentage de l'emploi féminin et masculin total.

Source des données: EPAM 2010.

professionnel ont toutefois moins de chances que les hommes d'obtenir un salaire fixe (35% des femmes contre 70% des hommes à Bamako). Il est probable que ces inégalités de genre reflètent le fait que les jeunes filles et les jeunes garçons choisissent différentes filières techniques et professionnelles, plus ou moins demandées sur le marché du travail à Bamako. Une quatrième observation, qui contraste avec la situation en milieu rural, concerne l'importance des rémunérations au temps, à la tâche et aux bénéfices pour ceux ayant atteint le niveau fondamental 2, ce qui reflète l'importance du secteur informel à Bamako pour l'emploi de cette catégorie d'actifs. Une dernière observation concerne les fortes chances d'obtenir un emploi à salaire fixe pour les sortants de l'enseignement supérieur. A Bamako, où la majeure partie des actifs hommes ayant une formation supérieure travaille (12% de la main d'œuvre masculine), les chances d'obtenir un emploi à salaire fixe sont toutefois inférieures à celles des sortants masculins du secondaire technique et professionnel.

### DIMINUTION SENSIBLE DE LA PROPORTION DE BAS REVENUS

Un résultat quelque peu inattendu de la dernière étude de l'INSTAT sur l'étendue et l'évolution de la pauvreté concerne la baisse sensible de la pauvreté parmi les plus pauvres pendant la seconde moitié des années 2000 (INSTAT (2011)). Cette baisse est concentrée en milieu rural. Cela étant, on peut se demander si les données de l'EPAM 2007 et celles de l'EPAM 2010 confirment ce constat. L'étude de l'INSTAT s'appuie sur des enquêtes de ménages (ELIM/MICS) dont la date d'exécution est à peu près la même que celle des enquêtes EPAM de 2007 et 2010.

L'EPAM 2007 et l'EPAM 2010 utilisent les mêmes tranches de revenu pour répartir les actifs occupés en fonction de leurs rémunérations. Une difficulté quand on compare les deux dernières enquêtes EPAM concerne toutefois l'illusion monétaire (en plus du fait indiqué plus haut que les deux enquêtes n'ont pas été réalisées exactement à la même période de l'année, respectivement avril et septembre-octobre). En effet, le seuil de 29 000 FCFA n'a pas été modifié entre les deux enquêtes pour prendre en compte l'inflation, ce qui veut dire qu'une partie de ceux qui ont quitté la catégorie de bas revenus (< 29 000 FCFA) entre les deux enquêtes n'ont en fait pas connu d'amélioration réel de leurs revenus. Ils ne sont plus considérés comme appartenant aux bas revenus alors que leur revenu réel (en termes de pouvoir d'achat) n'a pas augmenté! Le même genre de raisonnement s'applique pour les hauts revenus, avec le risque de surestimer l'augmentation de la proportion de hauts revenus. L'inflation au Mali entre 2007 et 2010 a été de 4,2% en moyenne annuelle, ce qui donne une idée approximative de l'illusion monétaire. Il est important de garder cela à l'esprit lors de l'analyse qui suit.

Selon les données du tableau 20, la part des bas revenus a chuté considérablement entre 2007 et 2010, passant de 41% à 27%. Cette rapide diminution des bas revenus concerne aussi bien les hommes que les femmes, et plus les femmes que les hommes. L'importance de la baisse et sa comparaison avec la hausse modérée de la part des hauts revenus suggère qu'il y a bien eu une baisse sensible de la part des actifs à bas

Tableau 20: Parts des bas et hauts revenus (en%), 2007 et 2010

|                              | < 29 000 FCFA |      | > 75 000 FCFA |      |
|------------------------------|---------------|------|---------------|------|
|                              | 2007          | 2010 | 2007          | 2010 |
| Mali                         | 41            | 27   | 9             | 12   |
| Hommes                       | 30            | 21   | 14            | 16   |
| Femmes                       | 52            | 37   | 4             | 6    |
| Agriculture et élevage       | 40            | 26   | 7             | 8    |
| Hommes                       | 33            | 24   | 10            | 10   |
| Femmes                       | 48            | 31   | 4             | 4    |
| Entreprise privée informelle | 45            | 31   | 8             | 11   |
| Hommes                       | 32            | 23   | 13            | 14   |
| Femmes                       | 58            | 42   | 4             | 6    |
| Travailleur à son compte     | 58            | 31   | 10            | 13   |
| Hommes                       | 38            | 19   | 16            | 18   |
| Femmes                       | 77            | 49   | 4             | 7    |

Source des données: EPAM 2007 et 2010.

revenus entre 2007 et 2010. L'amélioration de la situation des bas revenus au niveau du Mali reflète en grande partie l'amélioration des bas revenus pour les actifs occupés dans l'agriculture et le secteur de l'élevage. En effet, la part des actifs à bas revenus dans l'agriculture est passée de 40% à 26% entre 2007 et 2010, alors que la part des hauts revenus ne connaissait qu'une légère augmentation (de 7% à 8%). Cette dernière est nettement plus faible que celle observée au niveau du Mali ce qui suggère que la croissance de la part des hauts revenus au Mali s'est faite majoritairement en dehors de l'agriculture.

La comparaison des données pour les actifs des entreprises du secteur informel et les travailleurs à leur compte, des entreprises et des travailleurs majoritairement agricoles, confirme encore une fois la nette amélioration de la situation économique des actifs à bas revenus au Mali. L'amélioration peut en partie être due au fait que les enquêtes de 2007 et 2010 n'aient pas eu lieu à la même période de l'année. On a vu plus haut que la pluriactivité, phénomène essentiellement rural, avait augmenté sensiblement au Mali entre 2004 et 2010. Il est probable que l'amélioration des bas revenus agricoles soit en partie due à l'augmentation des activités secondaires rurales non agricoles (dans le commerce par exemple). La comparaison dans le tableau 20 porte sur les années 2007 et 2010 et ne nous dit rien bien sûr de ce qui s'est passé entre ces deux années. Elle ne nous dit rien non plus sur les raisons de cette amélioration, pluviométrie favorable, hausse du prix des produits agricoles, baisse du prix des intrants, etc. Seules des études plus fines sur le secteur agricole peuvent permettre de comprendre ce qui s'est passé et de voir si cette amélioration est durable.

## QUELLES POLITIQUES POUR L'EMPLOI?

# 7

L'emploi au Mali c'est d'abord l'emploi agricole. Presque deux tiers des actifs occupés travaillent dans l'agriculture (y compris l'élevage, la chasse et la sylviculture). L'emploi agricole prend plusieurs formes: auto-emploi, emploi saisonnier, emploi à la tâche, etc. L'emploi en milieu rural ne se limite pas à l'emploi agricole. Il comprend aussi des emplois non agricoles dans des activités comme le commerce, la restauration ou les aides familiales. Ces activités sont celles où on observe les taux de pluriactivité les plus élevés. Dans la grande majorité des cas, les emplois en milieu rural sont des emplois informels, en ce qu'ils ne sont pas couverts par la législation du travail. La forte croissance de la production agricole au cours des cinq dernières années s'est traduite par une augmentation des rémunérations des actifs qui y travaillent. L'emploi y a aussi augmenté sensiblement, ce qui a permis d'absorber une partie de l'accroissement rapide de la population rurale au Mali. L'augmentation des revenus agricoles constatée pour l'année 2010 explique probablement (en partie tout au moins) la diminution sensible de la pauvreté en milieu rural entre 2006 et 2010.

L'emploi au Mali c'est aussi un secteur formel, public et privé. Les conditions de travail dans le secteur formel sont meilleures et les rémunérations plus élevées que dans les autres secteurs, avec une proportion relativement faible de bas revenus et une proportion relativement élevée de hauts revenus. C'est dans le secteur formel que l'on retrouve la majeure partie des emplois décents. Les rémunérations plus élevées dans le secteur formel reflètent en partie le niveau d'éducation relativement élevé des actifs qui y travaillent, ainsi que l'application de la législation du travail et l'existence d'un salaire minimum réglementaire. L'emploi dans le secteur public est deux fois plus important que dans le secteur privé formel. Ensemble le secteur privé formel et le secteur public emploient seulement 6% des actifs occupés. L'emploi formel est inégalement réparti dans l'espace avec seulement 1% de l'emploi privé formel total en milieu rural contre 10% à Bamako, et 3% de l'emploi public total en milieu rural contre 13% à Bamako (Tableau 9).

L'emploi dans le secteur formel ne représente qu'une part très faible, et même décroissante, de l'emploi urbain. La plus grande part des emplois en milieu urbain sont des emplois informels, par exemple dans le commerce de détail et le secteur des employés de maison. Le secteur informel est exclu du champ d'application de la législation du travail. Les conditions de travail (y compris les rémunérations) y sont

aussi moins favorables que dans le secteur formel, avec une proportion plus grande de bas revenus et une proportion plus faible de hauts revenus. La part des hauts revenus n'est toutefois pas négligeable parmi les entreprises privées informelles et pour les catégories socioprofessionnelles qui y travaillent, ce qui reflète l'hétérogénéité et les fortes inégalités de rémunérations à l'intérieur du secteur. Kuepie *et al.* (2006) confirment l'existence de primes à l'éducation dans le secteur informel. Selon les résultats de leur étude portant sur le secteur urbain en 2001-2002, une année supplémentaire d'étude se traduit par une augmentation de revenus de 5% dans le secteur informel, contre 7% dans le secteur privé formel et 10% dans le secteur public<sup>23</sup>.

Il y a enfin dans la population active une proportion importante de chômeurs. C'est particulièrement vrai en milieu urbain. A Bamako, par exemple, pas moins d'un actif sur quatre est au chômage. Les jeunes et les femmes sont surreprésentés parmi les chômeurs. Deux autres caractéristiques frappantes du chômage au Mali concernent la forte proportion de chômeurs de longue durée (plus de neuf chômeurs sur dix ont été au chômage plus d'un an) et la forte proportion de chômeurs à la recherche d'un premier emploi (quatre chômeurs sur cinq). Comme on l'a soutenu auparavant, il est probable que l'instrument de mesure du chômage ne reflète qu'imparfaitement la réalité du chômage au Mali, en sous estimant le chômage de courte durée.

Le marché du travail urbain est à la croisée du secteur informel, du secteur formel et des chômeurs. Le secteur agricole y participe en ce que des migrants venant du monde rural essaient de s'y insérer. Il s'agit d'une minorité de ruraux ayant un niveau d'éducation supérieure à la moyenne de la population rurale. La taille relative des secteurs formel et informel en milieu urbain reflète en partie le niveau des rémunérations du travail dans ces deux secteurs (et bien sûr le mécanisme de formation de ces rémunérations). Il en est de même pour le niveau de chômage. Les chômeurs sont dans leur grande majorité des primo arrivants, avec des niveaux d'éducation généralement supérieurs à la moyenne de la population. Le chômage urbain est une sorte de salle d'attente pour les adolescents et les jeunes adultes en quête d'insertion dans le secteur formel, privé ou public. Leur temps de passage dans la salle d'attente dépend en partie des ressources dont dispose la famille, ce qui leur permet d'augmenter le temps de prospection et d'attendre la bonne occasion (le bon emploi vacant). Beaucoup de ces chômeurs ont un salaire de réservation relativement élevé, le salaire à partir duquel ils sont prêts à accepter un emploi sur le marché du travail. Pour ceux ayant un salaire de réservation plus bas, il est habituel d'accepter un travail dans le secteur informel, un travail moins bien rémunéré et moins stable, tout en continuant de chercher pour intégrer le secteur formel. Une partie de ces actifs échappent aux statistiques de recherche d'emploi car ils ne passent pas par une ou des périodes de chômage. L'importance du chômage de longue durée au Mali suggère aussi l'existence

---

<sup>23</sup> Kuepie *et al.* (2006), p. 34. Selon cette étude, la prime à l'éducation n'est pas constante et augmente plus que proportionnellement avec le niveau d'éducation. Elle est en effet plus élevée pour l'éducation secondaire que pour l'éducation fondamentale, et encore plus élevée quand on passe de l'éducation secondaire à l'éducation supérieure. D'autres études confirment cette caractéristique des primes à l'éducation en Afrique (Bigsten et Horton (1999), p. 19-21).



d'un phénomène de file d'attente: les chômeurs qui réunissent les caractéristiques les moins compétitives sont écartés par les employeurs, au bénéfice des chômeurs de courte durée (ou des primo arrivants) réunissant des caractéristiques plus compétitives, s'enfonçant ainsi de plus en plus dans le chômage de longue durée. Plusieurs autres facteurs peuvent influencer la place des chômeurs dans la file d'attente: l'appartenance à des réseaux informels de recherche d'emploi, les pratiques discriminatoires des employeurs, des phénomènes de stigmatisation, etc.

La question qu'on peut se poser maintenant concerne les politiques les plus à même d'améliorer les perspectives d'emplois bien rémunérés et offrant de bonnes conditions de travail pour un plus grand nombre de Maliens ? La réponse se décline en trois domaines d'intervention:

- a. Mesures pour augmenter la demande de travail, plus qualifié et mieux rémunéré: approfondissement de l'intégration régionale et diversification économique.
- b. Employabilité et productivité des arrivants sur le marché du travail (amélioration des acquis scolaires, meilleure adéquation des formations aux besoins de l'économie, etc.).
- c. Seconde chance: travaux à haute intensité de main d'œuvre (développement, ciblage géographique, ciblage sur les pauvres, etc.).

### APPROFONDISSEMENT DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La première contrainte à une augmentation du nombre d'emplois et d'emplois plus qualifiés est à chercher du côté de la demande de travail. En effet la demande de biens et de services à destination des producteurs maliens n'est pas assez importante aujourd'hui pour générer un nombre d'emplois plus important et des emplois mieux rémunérés. Il s'agit ici de la demande domestique des consommateurs, entreprises et administration comme de la demande étrangère de produits maliens.

Le Mali fait partie de l'UEMOA. L'union douanière est une composante essentielle du processus d'intégration de l'UEMOA. La création de l'union douanière remonte à 2000 et s'est traduite par une suppression des droits de douanes sur les échanges commerciaux entre les pays membres et par la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC) sur les importations des pays tiers. L'union douanière existe depuis 2000 et plus de dix ans après sa mise en place son bilan en termes de création de commerce et d'impact positif sur la croissance économique est mitigé. En effet, plusieurs études montrent que l'union douanière a eu des effets limités sur la création de commerce à l'intérieur de l'UEMOA<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> Voir par exemple Bourdet et Gullstrand (2007), Goretti et Weisfeld (2008), Coulibaly et Kéïta (2009), et Diop *et al.* (2008). Selon cette dernière étude, faite par la Commission de l'UEMOA, l'impact limité de l'union douanière sur la création de commerce serait dû aux pratiques anti-concurrentielles des acteurs économiques, ce qui amène les auteurs de l'étude à prôner un renforcement de la politique de la concurrence dans le cadre de l'UEMOA (ibid. p. 166).

La conséquence la plus immédiate de ce résultat est que la création de l'union douanière n'a pas permis d'atteindre l'objectif principal de l'intégration économique régionale, à savoir une spécialisation des économies des pays de l'UEMOA, en fonction de leurs dotations en facteurs de production et avantages comparatifs, et une accélération de la croissance économique. Le Mali est riche en terre et un approfondissement de l'intégration régionale est susceptible d'augmenter les exportations de produits agricoles, y compris les produits de l'élevage et les produits alimentaires transformés. Vu la forte proportion de pauvres en milieu rural, une augmentation des exportations de tels produits aurait un effet positif significatif sur les revenus agricoles et contribuerait à réduire la pauvreté rurale.

La raison principale de l'impact commercial mitigé de l'intégration est que l'espace de l'UEMOA reste fortement segmenté et que la libre circulation des biens est entravée par l'existence de nombreux obstacles non-tarifaires ainsi que par des infrastructures de transport, routières ou autres, défectueuses. Le tableau 21 illustre l'importance des obstacles non tarifaires dans plusieurs pays de la sous-région et sur les corridors de transport dont dépend le Mali pour son commerce extérieur. Le Mali est particulièrement handicapé par ces obstacles avec un nombre de barrages et un niveau des coûts de la corruption au 100 km supérieurs à ceux constatés dans la plupart des autres pays. Les études de l'Observatoire des Pratiques Anormales portant sur les années avant 2010 confirment dans une large mesure la situation préoccupante constatée au Mali<sup>25</sup>. Il est évident que ces obstacles occasionnent des frais importants pour les producteurs qui aggravent les conséquences économiques de l'enclavement du Mali. Les données de *Doing Business* confirment que les réglementations et pratiques quant aux échanges transfrontaliers sont lourdes au Mali, souvent plus lourdes que dans les autres pays africains (voir le tableau 22). C'est plus évident pour les procédures d'importation que pour celles d'exportation. Selon les données les plus récentes pour 2011, le coût d'importation et d'exportation par conteneur s'élève à 3 067 et 2 202 dollars au Mali, contre 2 492 et 1 962 dollars pour la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Une grande partie de ces coûts (respectivement 49% et 39% pour les conteneurs d'importation et d'exportation) est due aux coûts de transport et autres coûts logistiques à l'intérieur du pays, des coûts qui prennent en compte les frais occultes occasionnés par le genre de «pratiques anormales» illustrées dans le tableau 21.

L'approfondissement de l'intégration régionale par la suppression des obstacles non-tarifaires au commerce et l'accélération du processus de spécialisation est un bon moyen pour favoriser le développement des secteurs pour lesquels le Mali a des avantages comparatifs et de développer l'emploi dans ces secteurs. L'augmentation de la demande de travail devrait se traduire par une augmentation des rémunérations des actifs occupés dans ces secteurs, permettant aux moins bien rémunérés d'échapper à la pauvreté. L'approfondissement de l'intégration et la diminution des coûts de transaction favorisent l'augmentation de l'exportation de produits que les pays membres exportent traditionnellement. Pour ce qui est du Mali, il s'agit d'abord des produits

---

<sup>25</sup> Voir par exemple Observatoire des Pratiques Anormales (2009).

Tableau 21: Obstacles non tarifaires au commerce sous régional, 2010.

|                    | Nombre de barrages<br>(par 100 km) | Coût dû à la corruption<br>(en FCFA<br>par 100 km) | Retard<br>(en minutes<br>par 100 km) |
|--------------------|------------------------------------|--|--------------------------------------|
| Burkina Faso       | 2,4                                | 4 268  | 20                                   |
| Côte d'Ivoire      | 2,5                                | 7 420  | 26                                   |
| Ghana              | 2,0                                | 999  | 13                                   |
| Mali               | 3,1                                | 5 278  | 13                                   |
| Sénégal            | 3,7                                | 5 025  | 17                                   |
| Togo               | 1,8                                | 1 683  | 7                                    |
| Corridor:          |                                    |  |                                      |
| Abidjan-Bamako     | 2,4                                | 6 071  | 23                                   |
| Bamako-Dakar       | 2,7                                | 3 626  | 13                                   |
| Ouagadougou-Bamako | 3,3                                | 5 132  | 12                                   |

Notes: Les estimations pour les pays sont les moyennes des obstacles constatés sur les parties nationales des corridors internationaux en Afrique de l'ouest.

Source des données: Observatoire des pratiques anormales (2011), Annexe 1.

de l'agriculture et de l'élevage<sup>26</sup>. Mais l'approfondissement de l'intégration régionale va aussi susciter une diversification des exportations, de nouveaux producteurs (entre autres des PME) décidant de se lancer à l'exportation suite à la diminution des coûts d'exportation. L'approfondissement de l'intégration régionale et les actions en faveur de la diversification économique peuvent se renforcer mutuellement et contribuer à la création de chaînes de valeur sous-régionales et de pôles économiques sous-régionaux. C'est dans des secteurs comme l'industrie agroalimentaire, l'industrie textile, l'industrie du cuir et l'artisanat au sens large qu'on attend les effets les plus significatifs (dans le moyen et plus long terme). Cette diversification des exportations est nécessaire pour diminuer le fort degré de concentration de l'emploi et augmenter la demande d'emplois plus qualifiés et offrant de meilleures conditions de travail au Mali.

Un moyen pour tirer profit des avancées de l'intégration régionale est bien sûr d'améliorer la compétitivité de l'économie et des entreprises maliennes qui va permettre de rendre les produits maliens plus compétitifs sur les marchés de la sous-région mais aussi sur les marchés extérieurs à la sous-région. Le Mali appartient à une union monétaire dont la devise, le franc CFA, est arrimée à l'euro. Cela étant, une amélioration de la compétitivité de l'économie malienne ne peut passer que par une action sur les déterminants structurels de la compétitivité. Les données de *Doing Business* reproduites dans le tableau 22 suggèrent que la situation du Mali est dans une large mesure sem-

<sup>26</sup> Une analyse plus approfondie de ces produits est faite dans l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce (EDIC), voir Ministère de l'Industrie et du Commerce (2004), ch. 4.

blable à celle constatée dans les autres pays d'Afrique sub-saharienne. Elle est même meilleure dans des domaines tels que la création d'entreprises, l'obtention de permis de construire et l'accès à l'électricité. Ces résultats encourageants reflètent les réformes entreprises par le Mali pour améliorer le cadre des affaires au cours des dernières années. Toutefois, la situation du Mali, comme celles des autres pays africains, est nettement moins bonne que celles des pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, qui ont connu une croissance économique rapide au cours des dix dernières années. C'est particulièrement vrai pour les échanges commerciaux et l'accès à l'électricité. Les mauvaises performances du Mali, pour ce qui est des échanges commerciaux reflètent ce qui a été dit auparavant sur les coûts des obstacles non tarifaires et de l'enclavement.

Pour ce qui est de l'accès à l'électricité, c'est à l'évidence un obstacle fort au développement des pays africains, comme en témoignent les différences de coûts d'accès par habitant dans le tableau 22. La situation du Mali semble à première vue meilleure que celle des autres pays africains. Une étude récente conclue, cependant, que le prix payé pour l'électricité au Mali ne reflète qu'en partie les coûts de production. Cela suggère que dans le plus long terme l'accès à l'électricité va être plus cher et davantage représenter une contrainte pour le développement économique du pays que ce qui est indiqué par les données du tableau 22<sup>27</sup>.

La croissance relativement forte qu'a connue le Mali au cours des dix dernières années n'a pas été accompagnée par la création d'emplois dans le secteur formel de l'économie, ou très peu si l'on exclut le secteur aurifère. Les données de l'EPAM indiquent que la part de l'emploi privé formel a même régressé au cours des cinq dernières années. L'absence de dynamique de création d'emplois privés reflète le faible niveau d'investissements privés, domestiques ou étrangers. Ces derniers sont relativement faibles au Mali. Entre 2000 et 2010, le stock d'investissements directs étrangers (en% du PIB) n'a été que de 13% au Mali (moyenne annuelle), contre 31% pour l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest et 29% pour l'ensemble des pays africains (données statistiques de la CNUCED). La faiblesse des investissements étrangers et le fait qu'ils n'aient pas augmenté interpellent au vu des progrès réalisés dans l'amélioration du cadre des affaires. D'autres facteurs comme l'enclavement du pays et la taille limitée du marché domestique pèsent probablement plus lourdement que le seul environnement des affaires dans la décision des entreprises étrangères d'investir au Mali. A l'évidence les coûts associés à l'enclavement sont plus une contrainte que le cadre des affaires et seules des mesures qui allègent le fardeau de l'enclavement (par exemple en supprimant les obstacles non-tarifaires au commerce ou en améliorant les infrastructures de transport) peuvent promouvoir de manière significative le développement et la diversification des exportations et ainsi augmenter de manière sensible la demande de travail au Mali<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> Briceno-Garmendia *et al.* (2011), p. 24-33.

<sup>28</sup> Les mesures en faveur des PME, comme le projet gouvernemental d'appui au financement des PME (354 millions FCFA), peuvent aussi contribuer à l'augmentation et la diversification des exportations. Le projet a été lancé en 2010 et il est encore trop tôt pour appréhender son impact sur les exportations des PME.

Tableau 22: Environnement des affaires au Mali et en Afrique sub-saharienne, 2011.

|   | Mali         | Afrique sub-saharienne | Asie de l'Est et Pacifique |
|---|--------------|------------------------|----------------------------|
| <b>Création d'entreprise (rang sur 183 pays)</b>        | <b>(117)</b> |                        |                            |
| Procédures (nombre)                                     | 6            | 9                      | 8                          |
| Durée (jours)   | 8            | 45                     | 39                         |
| Coût (% du revenu par habitant)                         | 80           | 95                     | 27                         |
| Capital minimum (% du revenu par habitant)              | 307          | 146                    | 51                         |
| <b>Obtention de permis de construire (rang sur 183)</b> | <b>(87)</b>  |                        |                            |
| Procédures (nombre)                                     | 15           | 18                     | 19                         |
| Durée (jours)   | 168          | 240                    | 167                        |
| Coût (% du revenu par habitant)                         | 505          | 1 773                  | 169                        |
| <b>Transfert de propriété (rang sur 183)</b>            | <b>(88)</b>  |                        |                            |
| Procédures (nombre)                                     | 5            | 7                      | 5                          |
| Durée (jours)   | 29           | 68                     | 87                         |
| Coût (% de la valeur de la propriété)                   | 12           | 10                     | 4                          |
| <b>Accès au crédit (rang sur 183)</b>                   | <b>(152)</b> |                        |                            |
| Indice des droits légaux (0-10) <sup>a)</sup>           | 3            | 5                      | 6                          |
| Indice d'information sur le crédit (0-6) <sup>b)</sup>  | 1            | 2                      | 2                          |
| <b>Protection des investisseurs (rang sur 183)</b>      | <b>(147)</b> |                        |                            |
| Indice des droits légaux (0-10) <sup>c)</sup>           | 4            | 4                      | 5                          |
| <b>Échanges commerciaux (rang sur 183)</b>              | <b>(154)</b> |                        |                            |
| Importations: - nombre de jours                         | 31           | 38                     | 24                         |
| Coûts à l'importation (USD par conteneur)               | 3 067        | 2 492                  | 935                        |
| Exportations: - nombre de jours                         | 26           | 32                     | 23                         |
| Coûts à l'exportation (USD par conteneur)               | 2 202        | 1 962                  | 890                        |
| <b>Exécution des contrats (rang sur 183)</b>            | <b>(133)</b> |                        |                            |
| Procédures (nombre)                                     | 36           | 39                     | 37                         |
| Durée (jours)   | 620          | 639                    | 532                        |
| Coûts (% de la créance)                                 | 52           | 50                     | 49                         |
| <b>Paiement des taxes et impôts (rang sur 183)</b>      | <b>(159)</b> |                        |                            |
| Nombre de paiements (par an)                            | 59           | 37                     | 25                         |
| Temps requis (heures)                                   | 270          | 315                    | 218                        |
| Taux d'imposition (en% des bénéficiaires)               | 52           | 68                     | 35                         |
| <b>Fermeture d'entreprise (rang sur 183)</b>            | <b>(106)</b> |                        |                            |
| Durée (en années)                                       | 4            | 3                      | 3                          |
| Coût (% de la valeur de l'entreprise)                   | 18           | 21                     | 23                         |
| Taux de recouvrement (centimes par dollar)              | 25           | 23                     | 34                         |
| <b>Accès à l'électricité</b>                            |              |                        |                            |
| Procédures (nombre)                                     | 4            | 5                      | 5                          |
| Durée (jours)   | 120          | 142                    | 95                         |
| Coût (en% du revenu par habitant)                       | 3 878        | 6 172                  | 1 342                      |

Notes: <sup>a)</sup> Entre 0 et 10, avec 10 représentant les lois les mieux conçues pour favoriser l'accès au crédit. <sup>b)</sup> Mesure l'accès et la qualité de l'information des registres publics et des organismes privés sur la solvabilité des demandeurs de prêts. <sup>c)</sup> Entre 0 et 10 en fonction du degré de protection des investisseurs.

Source des données: World Bank, Doing Business in 2011.

## AMÉLIORER LE SYSTÈME DE FORMATION INITIALE ET L'EMPLOYABILITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE

Pour pouvoir tirer profit de l'accroissement de la demande de travail, qualifié et moins qualifié, il est nécessaire d'améliorer la qualité et l'employabilité de l'offre de travail. Une amélioration des compétences acquises dans le système de formation initiale va permettre d'augmenter la productivité des sortants du système éducatif et ainsi les revenus de leur travail. C'est l'amélioration des connaissances acquises, et non pas l'augmentation des taux de scolarisation en soi, qui va permettre d'augmenter la productivité et les revenus du travail. Si en plus les compétences acquises correspondent à celles qui sont fortement demandées sur le marché du travail, cela va se traduire par des revenus supérieurs et de fortes chances d'échapper à la pauvreté. Deux contraintes majeures à l'amélioration de la qualité de l'offre de travail au Mali concernent les acquis scolaires dans l'enseignement fondamental et le type de qualifications comme la qualité de ces qualifications acquises dans l'enseignement secondaire.

L'école fondamentale a vu ses effectifs croître considérablement au cours des dix dernières années. L'accent mis sur l'éducation dans la stratégie de réduction de la pauvreté et l'objectif d'accès à l'éducation primaire pour tous parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2) expliquent en partie cet accroissement. Mais il y a aussi le fait que la taille des cohortes d'entrants à l'école fondamentale s'est accrue sensiblement en raison de la forte croissance démographique (+ 3,6% en moyenne annuelle entre 1998 et 2009). Les dépenses publiques (et privées) consacrées à l'école primaire ont augmenté moins rapidement que le nombre d'élèves, ce qui s'est traduit par une baisse des ressources par élève et par une baisse de la qualité de l'école fondamentale (à niveau d'efficience dans une large mesure constant).

Les évaluations faites par le Ministère de l'Éducation Nationale confirment le très faible niveau de la majorité des élèves du fondamental au Mali (voir le tableau 23). En effet, plus de la moitié des élèves des classes de 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> ont un niveau d'acquis en mathématiques inférieur au seuil minimum. Cette proportion d'élèves en «très grandes difficultés» est plus faible en langue et communication, en particulier en sixième année. Les données du tableau 23 indiquent qu'en moyenne environ un élève sur dix seulement a le niveau de maîtrise souhaité (des acquis suffisants) en sciences, mathématiques et technologie. Ils sont en moyenne un peu plus de deux élèves sur dix en langue et communication. Deux autres résultats intéressants de l'évaluation concernent la plus grande proportion d'élèves en très grandes difficultés en milieu rural qu'en milieu urbain, et dans les écoles publiques et communautaires que dans les écoles privées. Les performances en termes d'acquis des filles et des garçons sont proches en deuxième et quatrième année. Elles diffèrent en défaveur des filles en sixième année, en raison d'une plus grande participation des filles aux activités domestiques<sup>29</sup>. Une évaluation portant uniquement sur la lecture-écriture confirme

<sup>29</sup> L'Enquête Malienne sur l'Utilisation du Temps montre que les filles consacrent plus de temps que les garçons aux activités domestiques et aux activités économiques non marchandes (comme le portage de l'eau), avec comme conséquence moins de temps consacré aux études (Bourdet *et al.* (2010), p. 20-24).

Tableau 23: Niveaux de maîtrise dans les classes de deuxième, quatrième et sixième années (en% des élèves), 2007.

|   | Inférieur au niveau de maîtrise minimum | Niveau de maîtrise souhaité |
|---|---|-----------------------------|
| <b>Sciences, mathématiques et technologie</b> |   |                             |
| Deuxième année                                | 61                                      | 11                          |
| Quatrième année                               | 55                                      | 9                           |
| Sixième année                                 | 53                                      | 13                          |
| <b>Langue et communication</b>                |   |                             |
| Deuxième année                                | 51                                      | 19                          |
| Quatrième année                               | 57                                      | 15                          |
| Sixième année                                 | 26                                      | 28                          |

Source des données: Ministère de l'Éducation Nationale, Centre National de l'Éducation (2007), p. 33-48.

les disparités croissantes en termes d'acquis entre les garçons et les filles à mesure que l'on avance dans la scolarité<sup>30</sup>. D'autres évaluations portant sur la deuxième année du fondamental et sur les acquis de l'enseignement fondamental au Mali comparés à ceux des autres pays francophones confirment les très faibles performances du Mali<sup>31</sup>.

Ces faibles performances en termes d'acquis de connaissances influent négativement sur la productivité des sortants du système éducatif et sur la rémunération de leur travail. C'est particulièrement évident au vu du rôle des connaissances en mathématiques (numération, addition et soustraction, résolution de problèmes pratiques, etc.) et en langue et communication (lecture, écriture, etc.) dans la vie professionnelle. Mais ces faibles performances au niveau de l'école fondamentale vont aussi peser sur les performances au niveau du secondaire comme du supérieur.

Les qualifications acquises dans l'enseignement secondaire sont d'autant plus critiques que la croissance économique s'appuie sur un processus de diversification économique intensif en main d'œuvre qualifiée. Une adaptation continue du système d'enseignement secondaire est nécessaire pour améliorer l'employabilité des sortants du système éducatif. Comme on l'a vu plus haut, les chances d'obtenir un emploi stable sont plus élevées pour les sortants du système secondaire, en particulier pour ceux issus du secondaire technique et professionnel, que pour ceux issus du fondamental (voir le tableau 19). C'est surtout évident à Bamako où on retrouve la majeure partie des emplois nécessitant le genre de compétences acquises au sein du système

<sup>30</sup> Ministère de l'Éducation Nationale (2009), chapitre 5.

<sup>31</sup> Ministère de l'Éducation Nationale (2005), p. 14 et 23, et Resen (2006), p. 106-107.

de formation secondaire. Les taux élevés de chômage constatés dans les enquêtes EPAM pour les sortants du système d'enseignement technique et professionnel indiquent toutefois l'existence d'une mauvaise adéquation entre les qualifications techniques et professionnelles fournies par le système scolaire et les besoins du marché du travail. Cela étant, il est important d'améliorer les qualifications acquises dans l'enseignement secondaire (et la répartition entre les différentes filières) pour éviter que le manque relatif de compétences demandées sur le marché du travail ne freine la diversification et la croissance économique.

Seule une proportion limitée des jeunes ont accès à l'enseignement secondaire. Cette proportion a toutefois augmenté sensiblement pendant la dernière décennie. En 2008-2009, moins d'un jeune de 16-18 ans sur cinq avait accès à l'enseignement secondaire. On retrouve la majeure partie de ces élèves dans le secondaire général, à Bamako et dans des écoles privées (tableau 24). Seuls 6,6% des 16-18 ans suivaient un cursus d'enseignement technique ou professionnel, la plupart pour l'obtention d'un brevet de technicien (BT). Seul 1,4% des 16-18 ans suivaient une formation menant à un certificat d'aptitude professionnelle (CAP). La grande majorité de ces formations sont dispensées dans des écoles privées. La majorité des élèves de CAP suivent des formations tertiaires. Les jeunes filles sont surreprésentées dans ces formations. Cette répartition par genre explique probablement le fait que les jeunes femmes ayant une formation technique et professionnelle courent un risque de chô-

Tableau 24: Scolarisation secondaire (16-18 ans), 2008-2009.

|  | Taux brut de scolarisation (%) | % de filles | Nb d'élèves par salle | Nb d'élèves par enseignant |
|--|--------------------------------|-------------|-----------------------|----------------------------|
| <b>Secondaire général</b>                    | <b>12</b>                      | <b>34</b>   | <b>49</b>             | <b>18</b>                  |
| (dont Bamako)                                | (6,5)                          | (37)        | (42)                  | (16)                       |
| (dont privé)                                 | (7,3)                          | (37)        | (42)                  | (15)                       |
| <b>Secondaire technique</b>                  | <b>0,2</b>                     | <b>32</b>   | <b>34</b>             | <b>10</b>                  |
| (dont privé)                                 | (0,1)                          | (39)        | (26)                  | (9)                        |
| <b>Secondaire professionnel<br/>BT + CAP</b> | <b>6,4</b>                     | <b>41</b>   | <b>46</b>             | <b>18</b>                  |
| (dont Bamako)                                | (3,5)                          | (42)        | (40)                  | (15)                       |
| BT   | 5                              | 41          | -                     | -                          |
| CAP  | 1,4                            | 41          | -                     | -                          |
| (dont privé)                                 | (1,2)                          | (41)        | 16                    | 18                         |
| (dont industrie)                             | (0,6)                          | (26)        | -                     | -                          |
| (dont tertiaire)                             | (0,8)                          | (51)        | -                     | -                          |

Notes: BT: Brevet de Technicien ; CAP: Certificat d'Aptitude Professionnel.

Source des données: Annuaire des statistiques de l'enseignement secondaire général, secondaire technique et secondaire professionnel 2008-2009.



mage nettement plus élevé que les jeunes hommes avec le même genre de formation. Le tableau 24 donne aussi des informations sur deux facteurs considérés comme importants pour la qualité de l'enseignement: le nombre d'élèves par salle et le nombre d'élèves par enseignant. Ces données suggèrent que la qualité de l'enseignement est meilleure à Bamako et dans les écoles privées.

Les faiblesses de l'enseignement technique et professionnel (et de la formation professionnelle continue) ont fait l'objet d'un examen approfondi dans une étude récente (Banque Mondiale (2009b)). Son coût supérieur à celui des pays à niveau de développement équivalent, la mauvaise adéquation des compétences obtenues dans l'enseignement technique et professionnel aux besoins des entreprises et autres employeurs, la trop grande place donnée aux formations tertiaires, la quasi-absence de filière agricole malgré la place dominante du secteur dans l'économie, des contenus de formation technique et professionnelle obsolètes et une structure d'incitations pour les écoles privées qui ne va pas dans le sens des compétences demandées sur le marché du travail sont le genre de critiques avancées dans le rapport.

En plus d'une réforme de la gouvernance de la formation technique et professionnelle et d'actions en faveur de l'apprentissage, l'étude de la Banque Mondiale propose des mesures concrètes de court et plus long termes pour atteindre quatre objectifs principaux. La première est la réorientation de l'offre de formation technique et professionnelle vers le secteur primaire. Cela doit concerner prioritairement le secteur agricole où les besoins de formation sont les plus importants. La seconde est la réorientation de l'offre privée pour mieux répondre aux compétences demandées sur le marché du travail. La troisième est l'amélioration de la qualité des formations. La quatrième, enfin, est la promotion de l'enseignement supérieur technique et de filières courtes dans le supérieur. La mise en œuvre de ce plan d'actions devrait permettre de lever une contrainte majeure à une croissance économique diversifiée, à savoir l'accès à une main d'œuvre qualifiée pour les entreprises et autres acteurs économiques.

A ces mesures, il est nécessaire d'ajouter des actions en faveur de l'ouverture aux filles et jeunes filles des formations et filières d'enseignement traditionnellement masculines, ceci afin de réduire les forts taux de chômage pour les sortantes de l'enseignement professionnel et d'augmenter la quantité de main d'œuvre qualifiée à la disposition des employeurs. Le Mali s'est doté d'une Politique Nationale Genre (PNG)<sup>32</sup>. La nouvelle politique met, entre autres, l'accent sur l'accès égal des filles et des garçons aux formations techniques et professionnelles. Il est aussi fait mention des efforts à faire pour changer les représentations sociales et culturelles et rompre la ségrégation horizontale et la ségrégation verticale. L'adoption formelle de la PNG par le gouvernement malien est récente (24 novembre 2010). Sa mise en œuvre et son appropriation par les décideurs publics et la société civile vont prendre du temps et des résultats concrets ne sont pas attendus avant plusieurs années<sup>33</sup>.

---

<sup>32</sup> Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (2010).

<sup>33</sup> Pour une analyse des obstacles structurels à une plus grande égalité de genre au Mali, voir Bourdet *et al.* (2010), p. 52-60.

Les décideurs publics maliens sont conscients des faiblesses de l'enseignement technique et professionnel et du besoin de le réformer pour soutenir le processus de croissance diversifiée. C'est pour y remédier que le gouvernement malien a adopté en juillet 2009 une Politique Nationale de la Formation Professionnelle (PNFP). La politique contient plusieurs des mesures préconisées dans l'étude de la Banque Mondiale. Il reste maintenant à les mettre en œuvre, ce qui va demander des moyens, du temps et un engagement fort et continu des acteurs concernés, en particulier ceux travaillant dans le système éducatif et le secteur de l'emploi et de la formation professionnelle<sup>34</sup>.

### DÉVELOPPER LE DISPOSITIF DE LA SECONDE CHANCE: LA POLITIQUE DE L'EMPLOI ET LES HIMO

La forte croissance démographique fait que chaque année plus de 200 000 jeunes maliens arrivent sur le marché du travail. Une grande partie de ces jeunes ont quitté prématurément le système éducatif, fondamental, secondaire ou supérieur, souvent avec des acquis de connaissances faibles et des qualifications qui ne sont pas toujours demandées sur le marché du travail. La transition école-emploi est très problématique au Mali, comme l'illustre le fait que huit chômeurs sur dix sont à la recherche de leur premier emploi. Les problèmes d'insertion et les coûts qui leur sont associés pour les jeunes maliens sont plus importants que ne le laissent penser les statistiques officielles du chômage. En effet, ces dernières sous-estiment le chômage en ne comptabilisant pas les chômeurs de courte durée et, probablement, les demandeurs d'emploi découragés.

La politique de l'emploi comprend notamment: 1) des mesures pour favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de travail (meilleure information, conseils d'orientation, mesures incitatives à la mobilité géographique ou professionnelle), 2) des aides financières (ou des allègements de charges) pour les entreprises et autres employeurs qui embauchent des groupes bien ciblés, comme les jeunes ou les chômeurs de longue durée, 3) des dispositifs de formation pour combler les lacunes du système de formation initiale et/ou apporter aux participants des qualifications et compétences demandées sur le marché du travail, 4) des travaux publics pour occuper une partie de la main d'œuvre pendant une période limitée et pour faire face à une demande de travail insuffisante. La politique de l'emploi au Mali privilégie les deux dernières sortes de mesures, même si des efforts sont faits par l'ANPE pour favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail dans le secteur formel. La nature du chômage, plus structurel que frictionnel, la structure du chômage, essen-

---

<sup>34</sup> La mise en œuvre du plan d'actions de la PNFP, dénommé Programme Décennal de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) a pris un retard conséquent. Il en est de même pour la Politique nationale de l'Emploi (PNE).

tiellement de longue durée et concentré sur les primo entrants, et l'importance du sous-emploi et de la pauvreté en milieu rural expliquent l'accent mis sur les travaux publics auxquels sont adossés, quand c'est possible, un volet formation.

Les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) existent au Mali depuis plus de vingt ans, bien que sous des formes et des appellations différentes. Deux étapes ont cependant marqué leur histoire: la création de l'AGETIPE en 1992 et la création de l'APEJ en 2003. La création de l'AGETIPE est antérieure à la prise en compte de l'objectif de réduction de la pauvreté dans la politique économique, ce qui explique l'accent mis sur la création d'emplois en milieu urbain. Pour contrebalancer cette orientation, une nouvelle agence, l'AGETIER a été créé en 2001 pour couvrir le monde rural. L'AGETIPE et l'AGETIER agissent d'ailleurs comme entrepreneur et maître d'ouvrage.

L'APEJ a été créée en 2003 mais ce n'est qu'en 2004 qu'elle a commencé ses activités. L'APEJ est en charge du Programme Emploi Jeunes (PEJ)<sup>35</sup>. Le PEJ couvre la tranche d'âge des 15-40 ans. L'APEJ a trois objectifs principaux, 1) améliorer l'employabilité des jeunes par l'intermédiaire de stages, apprentissage, etc., 2) encourager l'auto-emploi en facilitant l'accès aux facteurs de production (terre et crédit), 3) aider à la création d'emplois par l'intermédiaire d'activité HIMO, en milieu rural et urbain. Pour la période 2005-2010, l'APEJ a reçu quelques 18 milliards de FCFA, répartis entre les mesures pour améliorer l'employabilité des jeunes (40%), pour favoriser l'auto-emploi (29%) et pour soutenir l'emploi rural et les travaux HIMO (27%). Les 4% restants sont répartis entre les frais de fonctionnement de l'agence (3%) et le suivi des projets (0,5%)<sup>36</sup>.

Les activités HIMO sont des travaux d'utilité collective entrepris pendant un temps limité en échange d'une rémunération, qui est généralement inférieure à celle prévalant sur le marché du travail, formel et informel. Un trait caractéristique de ces activités est qu'elles utilisent de manière systématique des méthodes de production qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre et peu de capital physique. En milieu rural, le choix du calendrier des travaux est fait de manière à ne pas concurrencer les activités agricoles. Le tableau 26 présente de manière succincte toutes les activités HIMO qui ont été entreprises par l'APEJ entre 2005 et 2010, en fonction de la région, du genre d'activités entreprises, du nombre et quelquefois du profil des participants et de la rémunération journalière. Le tableau donne aussi le nombre de participants insérés sur le marché du travail régulier et leurs rémunérations, une fois leur participation à

---

<sup>35</sup> Pour une présentation du PEJ 2004-2008, voir BIT (2008) et Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2009).

<sup>36</sup> Un deuxième PEJ a été adopté par le gouvernement pour la période 2011-2015. Pas moins de 38,5 milliards de FCFA sont prévus pour son financement. Les travaux HIMO et l'emploi rural n'apparaissent plus comme objectif spécifique «mais comme une dimension transversale, ce qui permet de les prendre en charge dans toutes les activités prévues dans le programme» (Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2010), p. 19).

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Tableau 26: Caractéristiques des activités HIMO, 2009-2010.

| Région                   | Nature des travaux   | Nb d'emplois temporaires créés (journées) | Revenu moyen des participants <sup>a)</sup> (à la journée) | Nombre de participants formés et insérés | Revenu moyen mensuel <sup>b)</sup> des insérés |
|--------------------------|----------------------|---|--|--|--|
| <b>Bamako (district)</b> |                      |   |  |  |  |
| 1. Badialan              | pavage               | 8 370                                     | 7 527  | 20 tailleurs<br>95 poseurs               | 112 500<br>224 583                             |
| 2. Dibida (I / II)       | pavage               | 8 851                                     | 4 951  | 30 tailleurs<br>49 poseurs               | 112 500<br>224 583                             |
| 3. Tabacoro              | pavage               | 10 026                                    | 9 121  | 128 tailleurs<br>46 poseurs              | 112 500<br>224 583                             |
| 4. Djikoroni             | pavage               | 9 000                                     | 6 000  | 146 poseurs                              | -  |
| 5. Dibida (III)          | pavage               |   | en cours   |  |  |
| <b>Kayes</b>             |                      |   |  |  |  |
| 6. Sambacanou            | piste rurale         |   | en cours   |  |  |
| 7. Yélimané              | aménagement agricole |   | en cours   |  |  |
| 8. Kouaka                | aménagement agricole |   | en cours   |  |  |
| <b>Koulikoro</b>         |                      |   |  |  |  |
| 9. Kati                  | pavage<br>marché     | 19 000                                    | 5 447  | 30 tailleurs<br>48 poseurs               | -<br>-   |
| 10. Tienfala             | aménagement forêt    | 350                                       | 1 500  | 10                                       | 5 208  |
| <b>Mopti</b>             |                      |   |  |  |  |
| 11. Mopti                | pavage<br>trottoirs  | 14 200                                    | 2 041  | 20 tailleurs<br>38 poseurs               | -<br>-   |
| 12. Mopti                | dallage              |   | en cours   |  |  |
| 13. Mopti                | pavage               |   | en cours   |  |  |
| 14. Komo                 | piste rurale         |   | en cours   |  |  |
| 15. Djanweli             | piste rurale         |   | en cours   |  |  |
| 16. Djenné/Syn           | aménagement agricole |   | en cours   |  |  |
| <b>Ségou</b>             |                      |   |  |  |  |
| 17. N'gara               | piste rurale         | 5 671                                     | 1 146  | 15                                       | 300 000<br>(entretien)                         |

Tableau 26: Caractéristiques des activités HIMO, 2009-2010. (suite).

| Région               | Nature des travaux         | Nb d'emplois temporaires créés (journées) | Revenu moyen des participants <sup>a)</sup> (à la journée) | Nombre de participants formés et insérés | Revenu moyen mensuel <sup>b)</sup> des insérés |
|----------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| 18. Dougadougou      | piste rurale               | 3 674                                     | 598  | 12                                       | 245 000<br>(entretien)                         |
| 19. Moussokorobougou | piste rurale               | 700                                       | 1 076  | 12                                       | -  |
| 20. Konodimini       | piste rurale               | 10 026                                    | 288  | 12                                       | -  |
| 21. Tiemkelembougou  | piste rurale               | 3 880                                     | 1 432  | 20                                       | -  |
| 22. Dougouolo        | piste rurale               | 1 996                                     | 1 462  | 12                                       | -  |
| 23. Konio            | piste rurale               | 1 085                                     | 1 829  | 15                                       | -  |
| 24. Boussin          | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 25. Sebougou         | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 26. Dingani          | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 27. Sibila           | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 28. Samine           | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 29. Massala          | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 30. Dioforongo       | aménagement forêt          | 7 253                                     | 8 809  | 40                                       | 10 416   |
| 31. Ké-Macina        | aménagement hydro-agricole | 13 000                                    | 2 769  | 45                                       | 208 333  |
| 32. Siengo           | aménagement hydro-agricole | 13 184                                    | 1 500  | 57                                       | 125 000  |
| 33. N'Gara           | périmètre maraîcher        | 410                                       | 2 532  | 231 femmes                               | 3 333  |
| 34. N'Tikithiona     | périmètre maraîcher        | 513                                       | 2 568  | 231 femmes                               | 3 333  |
| <b>Sikasso</b>       |                            |   |  |  |  |
| 35. Farakala         | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 36. Zégoua           | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| 37. Finkolo          | piste rurale               |   | en cours   |  |  |
| <b>Total</b>         |                            | <b>131 189</b>                            |  | <b>1 362</b>                             |  |
| <b>Moyenne</b>       |                            |   | <b>3 295</b>   |  | <b>136 562</b>                                 |

Notes: <sup>a)</sup> Le revenu moyen par journée en FCFA est estimé en divisant le revenu distribué pendant les travaux par le nombre de journées de travail. <sup>b)</sup> Le revenu moyen mensuel en FCFA est calculé en divisant le revenu moyen annuel des jeunes insérés par 12.

Source: APEJ/PEJIMO et Bourdet (2011).

une activité HIMO terminée. Cette dernière information ne concerne qu'un nombre limité de participants.

Une évaluation qualitative récente permet de tirer quatre conclusions principales des activités HIMO entreprises par l'APEJ (Bourdet (2011)). La première concerne le nombre très limité de participants, bien en deçà des objectifs fixés initialement par le programme. En effet, les 19 activités HIMO terminées (voir le tableau 26) ont généré 131 189 journées de travail, soit seulement 437 emplois annuels (en comptant 300 jours de travail par an). La deuxième conclusion concerne la forte concentration géographique des activités avec deux régions, Ségou et le district de Bamako, cumulant 16 des 19 activités terminées. Ces deux régions abritent 20% des pauvres et des très pauvres (INSTAT (2011), p. 52), ce qui indique que la répartition des activités HIMO entre les régions (le ciblage géographique) ne reflète pas la répartition des pauvres dans l'espace. Une diversification géographique est toutefois en cours avec de nouvelles activités prévues dans les régions de Gao, Kayes, Kidal, Koulikoro, Mopti et Tombouctou. La troisième conclusion concerne le ciblage des activités sur les pauvres. Le niveau relativement bas des rémunérations pour les participants conduit à une auto-sélection des pauvres pour «seulement» la moitié des activités HIMO. En effet, pour 9 des 19 activités terminées le niveau de rémunération journalier est inférieur, ou presque égal, au «revenu minimum journalier» d'environ 1 500 FCFA (obtenu en divisant le revenu mensuel minimum légal par 20 jours ouvrables). La quatrième conclusion concerne la nature des actifs créés, plus ou moins favorables aux pauvres. La majorité des activités concernent la construction de pistes rurales qui sont potentiellement favorables aux populations pauvres leur permettant d'avoir accès au marché et d'augmenter leurs revenus. La construction de pistes rurales permet aussi un accès plus facile à l'école et une accumulation de capital humain plus à même d'être rentabilisée sur le marché du travail dans le futur (il y a une dimension genre dans cet argument, l'éloignement de l'école étant plus un obstacle à la scolarisation des filles qu'à celles des garçons).

Les activités HIMO existent au Mali depuis plus de vingt ans. Le document-cadre de la politique nationale de l'emploi de 1998 leur accordait déjà une place de choix<sup>37</sup>. La majeure partie des dispositifs préconisés par le document-cadre n'a toutefois pas été mise en œuvre. Cela dit, il y a de nombreuses raisons pour justifier l'utilisation d'activités HIMO sur une plus grande échelle: un sous-emploi rural important hors saison agricole, des acquis de connaissance insuffisants et un manque d'expérience professionnelle pour les sortants du système éducatif, des qualifications pas toujours adaptées aux besoins du marché du travail, un chômage des jeunes persistant et un déficit d'infrastructures à même de soutenir une croissance économique durable en milieu rural. Les résultats des activités HIMO entreprises par l'APEJ sont encourageants

---

<sup>37</sup> Un chapitre entier d'une quarantaine de pages y est consacré aux travaux HIMO (voir Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (1998) ch. 5).

et la place des activités HIMO dans la politique de l'emploi doit être augmentée si l'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi du plus grand nombre<sup>38</sup>.

Cela dit, il y a plusieurs faiblesses dans la conception et la mise en œuvre des travaux HIMO de l'APEJ qu'il serait bon de corriger avant d'en augmenter le nombre. Il y a d'abord de forts gains d'efficacité à réaliser. En effet, le nombre de participants aux activités HIMO de l'APEJ est bien en deçà des estimations faites initialement. Cela a été relevé par une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PEJ (BIT (2008b), p. 14-17) et par l'évaluation finale du PEJ (Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2009), p. 33 et p. 42)<sup>39</sup>. Une autre faiblesse tient à l'absence d'évaluation *stricto sensu* des activités HIMO sur le retour à l'emploi, les participants n'étant pas suivis de manière systématique une fois la participation aux activités terminée (voir Bourdet (2011), p. 36-40). Cette faiblesse n'est pas propre aux activités HIMO mais concerne la majeure partie des dispositifs de la politique de l'emploi. Une exception, toutefois, concerne des tailleurs et poseurs de pierres pour lesquels il existe des informations sur les revenus mensuels une fois insérés (voir le tableau 26).

Une répartition géographique moins inégalitaire des activités et plus proche de la répartition des pauvres dans l'espace, un plus grand ciblage sur les pauvres (et très pauvres), un plus grand accent sur la nature agricole et rurale des actifs créés (au sens large pour y inclure la sylviculture), un renforcement du volet formation, un suivi-évaluation systématique des activités HIMO pour mieux appréhender leur impact sur la pauvreté, un renforcement des acteurs en charge des activités HIMO, et une plus grande attention à la dimension genre des activités sont le type de réflexions à même d'améliorer la conception, la mise en œuvre et les performances de l'outil HIMO. Les activités HIMO peuvent jouer un rôle important dans une stratégie pour la réduction de la pauvreté qui privilégie l'insertion économique des pauvres. C'est plus évident dans le court et moyen termes que dans le long terme. Il y a un lien fort entre les dispositifs de la politique de l'emploi et les lacunes du système éducatif, ce qui veut dire qu'une fois ces lacunes corrigées le nombre d'activités HIMO pourra et devra être réduite.

---

<sup>38</sup> Il est bon d'ajouter qu'il existe des activités HIMO en dehors de l'APEJ. Par exemple, le Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali (PASAM), financé par le Danemark, a une composante dont l'objectif est le développement d'infrastructures rurales (construction ou réhabilitation de pistes rurales, construction de barrages, etc.) en s'inspirant de l'approche HIMO. Les activités du PASAM sont concentrées dans la région de Mopti et le programme couvre la période 2008-2012. Le programme est en cours et il est encore trop tôt pour en faire une évaluation. Pour une présentation, voir Ministère de l'Agriculture (2007).

<sup>39</sup> Un contrôle ex-post des activités de l'APEJ par le Vérificateur Général du Mali arrive à la même conclusion en pointant du doigt en plus du déficit d'emplois créés, la faiblesse des données statistiques et la tutelle administrative confuse de l'APEJ (voir Vérificateur Général (2010), p. 104-107).

## CONCLUSION: VERS LE CSCERP!

# 8

Les stratégies de réduction de la pauvreté ont connu une évolution significative au cours des dix dernières années. La première génération a privilégié l'accumulation du capital humain en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'école et au secteur de santé. Cette première génération a aussi mis en avant un certain nombre d'infrastructures à même de soutenir la croissance économique et indirectement contribuer à la réduction de la pauvreté. On retrouve ces caractéristiques dans le premier CSLP du Mali (CSLP I 2002-2006). Les résultats, pour ce qui est du Mali, sont probants en termes d'accès à l'éducation primaire et secondaire. Ils sont aussi probants en termes d'accès à la santé et à d'autres infrastructures de base. Mais les inégalités d'accès entre les ménages urbains et ruraux persistent même si elles ont diminué dans le temps (pour une étude sur la persistance des inégalités d'accès aux infrastructures, voir Coulibaly (2009)).

La deuxième génération du CSLP au Mali a mis l'accent sur la croissance, d'où son intitulé Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP 2007-2011). On a vu qu'il s'est agi essentiellement d'une croissance tirée par l'agriculture. L'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'agriculture, la subvention d'intrants agricoles et l'initiative riz étant deux exemples concrets, a permis de diminuer la pauvreté en milieu rural et indirectement au niveau de l'ensemble du Mali. C'est un succès que les estimations (préliminaires) sur l'évolution de la pauvreté ont bien illustré (INSTAT (2011)). Une évaluation plus indirecte, à partir des conditions de vie des ménages (MICS/ELIM) et à partir des données de l'EPAM sur les revenus, confirme ces résultats encourageants. Il reste à les confirmer au niveau statistique mais aussi de voir si ces succès sont durables. A ce jour, on ne dispose que des données pour l'année 2010. Il est important aussi de voir si l'amélioration de la situation dans l'agriculture et la baisse de la pauvreté concernent aussi bien les petits producteurs que les plus grands.

Une réduction durable de la pauvreté requiert une stratégie de croissance économique intensive en emplois (croissance inclusive). C'est le défi de la troisième génération de la stratégie de réduction de la pauvreté. Cette dernière se doit d'intégrer les avancées des deux premières stratégies et leurs priorités, mais aussi de les dépasser. L'intitulé peut être modifié pour mieux refléter les nouvelles priorités: Cadre Stratégique pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (CSCERP).



L'accent mis sur l'emploi dans le travail préparatoire du document de réduction de la pauvreté pour la période 2012-2017 va incontestablement dans ce sens. Comme on l'a soutenu ici cet objectif peut être décliné en quatre politiques.

Premièrement une politique plus macro de diversification économique (mesures visant à accélérer et approfondir le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest mais aussi mesures structurelles d'amélioration de la compétitivité). L'approfondissement de l'intégration régionale demande des mesures au niveau national (sur les axes routiers à l'intérieur des pays par exemple) mais aussi au niveau sous régional avec des actions concertées pour diminuer, voire supprimer, les obstacles non tarifaires sur les corridors transnationaux. La création d'un marché intérieur libre de tout obstacle à la libre circulation des biens et services est le meilleur moyen de mettre l'intégration régionale au service de l'emploi dans les pays membres de l'UEMOA. Il est important que ces actions soient suivies par des mesures visant à améliorer la compétitivité de l'économie et des entreprises maliennes pour tirer profit des avancées de l'intégration régionale.

Deuxièmement, une politique d'amélioration de la qualité de l'offre de travail. Celle-ci devra passer par une mobilisation du système éducatif et se traduire par un accroissement sensible de la proportion d'élèves avec de bons acquis de connaissances. Cette politique devra aussi se traduire par une amélioration de l'enseignement secondaire, entre autres technique et professionnel, et l'acquisition de compétences et qualifications demandées sur le marché du travail.

Enfin, la nouvelle politique pour l'emploi se doit de privilégier des mesures ciblées les plus à même de donner une seconde chance aux jeunes, en particulier les jeunes femmes, (et moins jeunes) ayant quitté le système éducatif initial avec des qualifications et compétences insuffisantes pour pouvoir s'insérer sur le marché du travail régulier et y gagner des revenus suffisants pour échapper à la pauvreté. L'approche HIMO doit être étendue pour mieux cibler les régions et populations pauvres. Il serait bon aussi de revoir la conception même des dispositifs HIMO, notamment dans sa dimension genre, pour y renforcer le volet formation et apporter aux participants les compétences et l'expérience, qu'ils n'ont pas pu acquérir dans le système de formation initiale, et pour orienter les activités HIMO vers la création d'actifs ruraux (pistes rurales, infrastructures hydro-agricoles, etc.) les plus à même de soutenir une croissance inclusive.

Chacun de ces quatre domaines d'intervention devrait permettre à un plus grand nombre d'actifs et de rentrants sur le marché du travail d'avoir accès à des emplois mieux rémunérés et plus stables. L'ambition doit être aussi d'augmenter sensiblement le nombre d'emplois décents, c'est-à-dire d'emplois qui assurent un minimum vital, les droits fondamentaux, une protection sociale ainsi qu'un dialogue social continu. C'est l'ensemble des quatre domaines qui mis en œuvre simultanément devraient permettre à la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté d'augmenter sensiblement le nombre d'emplois de qualité et de réduire durablement la pauvreté.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Anker R.; Chernyshev I.; Egger P.; Mehran F.; et J.A. Ritter (2003) La mesure du travail décent: un système d'indicateurs statistiques de l'OIT. *Revue Internationale du Travail*, vol. 142, n° 2, p.159-193.

ANPE/OEF (2004a) Activité, emploi et chômage au Mali en 2004, Premiers résultats, Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM), Observatoire de l'Emploi et de la Formation, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bamako.

ANPE/OEF (2004b) Activité, emploi et chômage au Mali en 2004, Tableaux d'analyse de l'enquête permanente auprès des ménages, Observatoire de l'Emploi et de la Formation, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bamako.

ANPE/OEF (2008a) Activité, emploi et chômage au Mali en 2007, Premiers résultats, Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM – 2007), Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bamako.

ANPE/OEF (2008b) Activité, emploi et chômage au Mali en 2007, Tableaux d'analyse, Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM – 2007), Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bamako.

ANPE/DOEF (2011) Enquête Emploi Permanente Auprès des Ménages, EPAM 2010, premiers résultats, Version provisoire, Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bamako.

Asselin, L.-M. (2002) *Pauvreté multidimensionnelle*, Institut de Mathématique Gauss, Québec, Canada.

Backiny-Yetna, P.; Adoho, F. ; Bouaré, I.; Briand, V.; Dabitao, K.; Gakou, A.; Sommeiller, E.; Traoré, D.; Tsimpo, C., et Wodon, Q. (2009) Tendance, profil et déterminants de la pauvreté au Mali de 2001 à 2006, *Perspective Afrique*, vol. 4, No. 1-3.

Banque Mondiale (2004) *Mali – Objectifs de Développement du Millénaire: Diagnostic et Outils*, Washington, D.C.

Banque Mondiale (2009a) *Le Mali face au défi démographique*, Rapport No. 44459-ML, Washington, D.C.

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Banque Mondiale (2009b) *Le développement des compétences pour la croissance économique et la compétitivité au Mali*, Département Développement Humain Région Afrique, Washington, D.C.

Banque Mondiale (2010) *Le système éducatif malien – Analyse sectorielle pour une amélioration de la qualité et de l'efficacité du système*, Document de travail de la Banque Mondiale n° 198, Washington, D.C.

Beaujeu, R.; Kolie, M.; Sempere, J.-F. et C. Uhder (2011) *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne*, A Savoir 05, Agence Française de Développement.

Bigsten, A. and S. Horton (1999) *Labour Markets in Sub-Saharan Africa*, Department of Economics, University of Göteborg.

BIT (1999) *Un travail décent. Rapport du Directeur général à la Conférence Internationale du Travail, 87<sup>ème</sup> session*. Genève.

BIT (2008a) *Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des OMD (y compris l'ensemble complet des indicateurs de travail décent)*, Bureau International du Travail, Genève.

BIT (2008b) *Rapport d'évaluation à mi-parcours du Programme emploi-jeunes (PEJ)* Bureau International du Travail, *Projet d'appui à la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté*, BIT/APERP.

BIT (2009) *Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement y compris l'ensemble complet des Indicateurs du Travail Décent*. Organisation Internationale du Travail, Secteur Emploi, première édition. Genève. Juin

BIT (2010) *Guide conceptuel et méthodologique pour l'analyse diagnostique de l'emploi. Secteur Emploi*. Document provisoire.

Bourdet, Y. (2011) *HIMO et lutte contre la pauvreté au Mali*, Asdi, Agence Suédoise de Coopération au Développement International.

Bourdet, Y. and J. Gullstrand (2007) *The EU and Regional Integration in West Africa: Assessing the Effects of Deepening and Enlargement*, in Bourdet, Y.; Gullstrand, J. and Olofsdotter, K., *The European Union and Developing Countries – Trade, Aid and Growth in an Integrating World*, Edward Elgar, Cheltenham et Northampton.

Bourdet, Y. ; Doumbia, A.G. ; et I. Persson (2010) *Inégalités de genre, croissance et lutte contre la pauvreté au Mali*, Asdi, Agence Suédoise de Coopération au Développement International.

Bourdet, Y. et Persson, I. (2011) *Le chômage des jeunes: trompe-l'œil statistique ou talon d'Achille du modèle suédois ?* *Chronique Internationale de l'IRES*, No. 130, mai 2011.

Briceno-Garmendia, C. M. ; Dominguez, C. ; and Pushak, N. (2011) *Mali's Infrastructure – A Continental perspective*, Policy Research Working Paper 5688, The World Bank, Africa Region, Sustainable Development Department.

Brilleau, A.; Coulibaly, S.; Gubert, F.; Koriko, O.; Kuepie, M. ; et Ouedraogo, E. (2005) *Le secteur informel: Performances, insertion, perspectives, enquête 1-2-3, phase 2*, *Statéco*, No. 99, p. 65-88.

- Centre national de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (2008) Enquête Malienne sur l'Utilisation du Temps (EMUT), Bamako.
- Christiaensen, L. ; Demery, L. ; and Kuhl, J. (2011) The (evolving) role of agriculture in poverty reduction – An empirical assessment, *Journal of Development Economics*, vol. 96, p. 239-254.
- Coulibaly, M. (2009) *Mali – Analyse distributionnelle de l'accès aux services publics*, Les GREAT Cahiers N° 29, Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique, Bamako.
- Coulibaly, M. (2010) *Mali – Croissance économique et dynamique de la pauvreté*, Les GREAT Cahiers N° 32, Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique, Bamako.
- Coulibaly, M. et Keïta, B. (2009) *Mali: TEC et ciblage des pauvres*. Les Great Cahiers N° 31, Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique, Bamako.
- CSLP, DNSI, ODHD (2007) Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali (2001-2006), Avec l'appui de la Banque Mondiale, Bamako.
- Cunat, A. and Melitz, M. (2007) Volatility, Labor Market Flexibility, and the Pattern of Comparative Advantage, NBER Working Paper No. 13062, National Bureau of Economic Research.
- Dabitaou, K.; Dembélé, A.; Haidara, F., et Sougane, A. (2011) Pauvreté multidimensionnelle et conditions de vie au Mali (2001-2006), PMMA Cahier de recherche 2011-08, Réseau de Recherche sur les Politiques Economiques et la Pauvreté.
- Delarue, J.; Mesple-Soms, S.; Naudet, J.-D., et Robilliard, A.-S. (2009) Le paradoxe de Sikasso: coton et pauvreté au Mali, Document de travail DT/2009-09, DIAL.
- Dewan S. and Peek, P. (2007) Beyond the employment/unemployment dichotomy: Measuring the quality of employment in low income countries. Working Paper No.83, Policy Integration and Statistics Department, International Labour Office.
- Diop, A., Dufrenot, G, et Sakho, E.H.A. (2008) Ouverture commerciale, intégration régionale et développement, dans Sakho, E.H.A. et Dufrenot, G. (réd.) *Enjeux des Politiques Macroéconomiques des Pays de l'UEMOA*, Economica, Paris.
- Djankov, S. and Ramalho, R. (2008) Employment laws in developing countries, *Journal of Comparative Economics*, vol. 37, p. 3-13.
- DNSI (2002) L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la ville de Bamako, Analyse de l'enquête «Emploi et Chômage» 2001, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, Bamako.
- Foster, J.E., Greer, J., and Thorbecke, E. (1984) A Class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica*, vol. 52, p. 761-766.
- Freeman, R.B. (2009) Labor Regulations, Unions, and Social Protection in Developing Countries: Market Distortions or Efficient Institutions, NBER Working Paper 14789, National Bureau of Economic Research.

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

Goldin, C. (1994) The U-Shaped Female Labor Force Function in Economic Development and Economic History, NBER Working Paper Series, n° 4707.

Goretti, M. and Weisfeld, H. (2008) Trade in WAEMU: Developments and Reform Opportunities, in Gulde, A.-M. et Tsangarides, C., *The CFA Franc Zone – Common Currency, Uncommon Challenges*, International Monetary Fund, Washington, D.C.

Gouvernement du Mali (2006) Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, 2007-2011. CSLP 2<sup>ème</sup> génération, République du Mali.

Guengant, J.-P.; Kamara, Y. ; de Metz, N.; et H. Diallo (2011) Comment bénéficier du dividende démographique, Analyse pays Mali, Agence Française de Développement.

Gunther, I. ; Marouani, M. et Raffinot, M. (2006) La croissance est-elle pro-pauvres au Mali ?, Document de Travail DT/2006-15, DIAL.

INSTAT (2011) Enquête par grappe à indicateurs multiples et de dépenses des ménages (MICS/ELIM) 2010, Résultats préliminaires du volet ELIM, Institut National de la Statistique.

Keita, S. (2011) Saisonnalité et statistiques du marché du travail dans les pays en développement – Le cas du Mali, rapport préliminaire, BIT.

Kuepie, M.; Nordman, C.J. et F. Roubaud (2006), Education and Labour Market Outcomes in Sub-Saharan West Africa, Document de travail, DT/2006-16, DIAL, Paris.

Mesplé-Somps, S. ; Robilliard, A.-S. ; Gräb, J. ; Cogneau, D. ; et Grimm, M. (2008) Coton et pauvreté en Afrique de l'Ouest: analyse comparée des conditions de vie des ménages au Mali et au Burkina Faso, Série Analyses d'impact, n° 01, Département de la Recherche, Agence Française de Développement.

Ministère de l'Agriculture (2007) Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali – PASAM 2008-2012, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche et Ministère des Affaires Étrangères du Danemark.

Ministère de l'Education Nationale (2005) Evaluation des apprentissages des élèves des classes de 2<sup>ème</sup> année des écoles impliquées dans la mise à l'essai du curriculum niveau I de l'enseignement fondamental, Centre National de l'Education, Division de la Recherche Pédagogique et de l'Evaluation, Bamako.

Ministère de l'Education Nationale (2007) Evaluation du niveau d'acquisition en langue et communication (LC) et en sciences, mathématiques, et technologie (SMT) des élèves des classes de 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années de l'enseignement fondamental, Centre National de l'Education, Division de la Recherche Pédagogique et de l'Evaluation, Bamako.

Ministère de l'Education Nationale (2009) Evaluation initiale des compétences fondamentales en lecture-écriture basée sur l'utilisation de l'outil «EGRA» adapté en français et en arabe au Mali, Centre National de l'Education, Division de la Recherche Pédagogique et de l'Evaluation, Bamako.

Ministère de l'Emploi, de la Fonction Publique et du Travail (1998) Document-Cadre de la Politique Nationale de l'Emploi, Bamako.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2009) Rapport d'évaluation finale du Programme Emploi-Jeunes (PEJ), Rapport définitif, Secrétariat Général.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2010) Programme Emploi-Jeunes (PEJ), Document-Cadre.

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (2010) Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali).

Ministère de l'Industrie et du Commerce (2004) Mali – Accroître et diversifier le commerce pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté: Une étude diagnostique pour l'intégration du commerce (EDIC).

Observatoire des Pratiques Anormales (2009) *8<sup>ème</sup> Rapport de l'OPA/UEMOA*, Résultats de la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2009.

Observatoire des Pratiques Anormales (2011) *11<sup>ème</sup> Rapport de l'OPA/UEMOA*, Résultats d'enquêtes du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

PNUD (2006) Pour une stratégie de croissance pro-pauvre et au service du développement humain: Contraintes et défis pour la République Centrafricaine, Bangui.

Ratha, D. ; Mohapatra, S. ; Özden, C.; Plaza, S.; Shaw, W. and Shimeles, A. (2011), *Leveraging Migration for Africa – Remittances, Skills, and Investments*, World Bank, Washington DC.

République du Mali (1992) Code du travail, Loi n° 92-020 du 23 septembre 1992.

République du Mali (1996) Décret n° 96-178/P-RM du 16 juin 1996 portant application de la Loi n° 92-020 du 23 septembre 1992.

RESEN (2006) *Eléments de Diagnostic du Système Educatif Malien*, Rapport sur l'Etat du Système Educatif National, Bamako.

Traoré, M. et Sissoko, Y. (2010) Les institutions du marché du travail face aux défis du développement: Le cas du Mali, Bureau International du Travail, Document de travail de l'emploi n° 65.

Vérificateur Général du Mali (2010) Rapport Annuel 2009, Bamako.

## ANNEXE 1:

---

### PROPOSITION D'INDICATEURS DE SUIVI DE L'EMPLOI

L'emploi est au cœur de la nouvelle génération de stratégie de réduction de la pauvreté. C'est en facilitant l'accès à l'emploi et à des emplois de meilleure qualité pour les populations vulnérables que la nouvelle stratégie compte réduire sensiblement et durablement la pauvreté (incidence et profondeur). Cette place centrale donnée à l'emploi requiert un suivi régulier de son évolution et de ses caractéristiques. Dans un second temps, elle requiert aussi une évaluation de l'impact sur l'emploi et les rémunérations du travail de la nouvelle stratégie. C'est particulièrement vrai pour les dispositifs ciblés de la politique de l'emploi qui sont plus à même de faire l'objet d'évaluations au sens strict du terme (comparé à la situation sans dispositif).

Le développement d'indicateurs pertinents de l'emploi a fait l'objet d'un travail conséquent du BIT au cours des dernières années (voir par exemple BIT (2008a)). Le besoin d'améliorer les statistiques de l'emploi et de les harmoniser entre les pays explique en partie ce travail. Il y a aussi la place donnée à l'emploi dans plusieurs Objectifs du Millénaire pour le Développement et le besoin d'appréhender quantitativement les avancées dans l'atteinte de ces objectifs. Le choix d'indicateurs de l'emploi pour le nouveau CSCRP peut s'inspirer du travail fait dans le cadre du BIT. Il est contraint, toutefois, par la disponibilité, la fiabilité et la périodicité des données utilisées pour le calcul des indicateurs dans le cas du Mali. Au vu du contenu et des conclusions du présent rapport, il nous semble que les indicateurs de l'emploi doivent couvrir trois domaines principaux: l'emploi, le chômage et les rémunérations (voir la liste exhaustive dans le tableau A). Tous les indicateurs n'ont pas la même importance pour le suivi des progrès de l'emploi dans la stratégie de réduction de la pauvreté. C'est pour cette raison qu'il nous semble nécessaire d'introduire une hiérarchie parmi les indicateurs entre ceux de premier rang et ceux de deuxième rang.

Le premier domaine d'indicateurs (indicateurs 1-10) porte sur la participation au marché du travail de la population en âge de travailler et sa répartition entre les secteurs économiques (une mesure de la diversification de l'économie). Elle porte aussi sur des indicateurs de qualité de l'emploi et de l'emploi décent, comme la vul-

nécessité de l'emploi (l'importance relative de l'emploi informel), le sous-emploi (l'importance relative de l'emploi à temps partiel), la dépendance par rapport à plusieurs activités génératrices de revenus (le taux de pluriactivité) ainsi que plusieurs indicateurs des conditions de travail et du dialogue social (comme l'appartenance à un syndicat).

Le deuxième domaine d'indicateurs (indicateurs 11-13) porte sur le chômage, au niveau global mais aussi spatial. Ce dernier aspect est indispensable au vu des grandes différences entre chômage rural et urbain, et au sein même des zones urbaines entre Bamako et les autres villes. Les fortes disparités constatées entre hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, nécessitent aussi des indicateurs à même d'apprécier les différences de genre et celles entre groupes d'âge. Enfin, le chômage au Mali est particulier en ce qu'il est essentiellement de longue durée et touche majoritairement les primo-arrivants sur le marché du travail, ce qui demande des indicateurs appropriés.

Le troisième domaine d'indicateurs (indicateurs 14-16) porte sur la rémunération du travail. Le premier indicateur porte sur une dimension cruciale du travail décent, la possession d'un bulletin de salaire. Les autres indicateurs portent sur la proportion de bas revenus parmi les actifs occupés et sur la proportion de bas revenus parmi les travailleurs à leur compte, la catégorie socioprofessionnelle la plus importante (42% des actifs) et la plus exposée aux risques de pauvreté.

Tous les indicateurs choisis sont issus de l'enquête EPAM. A ce jour, l'EPAM est la seule enquête emploi réalisée à intervalles réguliers, tous les trois ans. Pour rendre les indicateurs comparables dans le temps il est nécessaire qu'elle soit réalisée à la même période de l'année. L'INSTAT a lancé une nouvelle enquête, l'EMOP (Enquête Modulaire et Permanente), qui contient des modules emploi et chômage. Il est prévu de mener cette enquête à intervalles plus rapprochés (une fois par an). Il est important que les deux enquêtes se complètent dans un premier temps pour éventuellement fusionner à terme. C'est bien sûr le meilleur moyen pour améliorer la fiabilité et la régularité des indicateurs de suivi de l'emploi dans le cadre stratégique pour la réduction de la pauvreté.



Tableau A: Indicateurs de l'emploi

|  | %    | Année | Hierarchie    |
|--|------|-------|---------------|
| <b>Emploi (15 ans et plus)</b>                               |      |       |               |
| 1. Taux d'emploi   | 61   | 2010  | Premier rang  |
| Hommes   | 78   | 2010  | Premier rang  |
| Femmes   | 46   | 2010  | Premier rang  |
| 2. Répartition de l'emploi par secteur                       |      |       |               |
| Primaire   | 63   | 2010  | Premier rang  |
| Secondaire   | 10   | 2010  | Premier rang  |
| Tertiaire  | 25   | 2010  | Premier rang  |
| 3. Répartition de l'emploi par secteur institutionnel        |      |       |               |
| Secteur informel (y compris employés de maison)              | 72   | 2010  | Premier rang  |
| Secteur privé formel   | 2    | 2010  | Premier rang  |
| Secteur public   | 4    | 2010  | Premier rang  |
| 4. Taux de travail à temps partiel (< 17 heures par semaine) | 13   | 2010  | Premier rang  |
| 5. Taux de travail temporaire                                | 51   | 2010  | Deuxième rang |
| 6. Taux de pluriactivité                                     | 32   | 2010  | Deuxième rang |
| 7. Contrat de travail (CDI ou CDD)                           | 7    | 2010  | Premier rang  |
| 8. Durée de travail excessive (> 48 heures par semaine)      | 29   | 2010  | Premier rang  |
| 9. Congés payés  | 4    | 2010  | Deuxième rang |
| 10. Appartenance à un syndicat                               | 6    | 2010  | Deuxième rang |
| <b>Chômage</b>   |      |       |               |
| 11. Taux de chômage  | 8,3  | 2010  | Premier rang  |
| Hommes   | 6,2  | 2010  | Premier rang  |
| Femmes   | 11,4 | 2010  | Premier rang  |
| Rural  | 4,7  | 2010  | Premier rang  |
| Bamako   | 24,7 | 2010  | Premier rang  |
| Autres centres urbains                                       | 13,9 | 2010  | Premier rang  |
| Jeunes hommes (15-29 ans)                                    | 8,2  | 2010  | Deuxième rang |
| Jeunes femmes (15-29 ans)                                    | 16,5 | 2010  | Deuxième rang |
| 12. Chômage de longue durée (> 1 an)                         | 95,8 | 2010  | Deuxième rang |
| 13. En quête d'un premier emploi                             | 80   | 2010  | Deuxième rang |
| <b>Rémunérations</b>   |      |       |               |
| 14. Possession d'un bulletin de salaire                      | 5    | 2010  | Premier rang  |
| 15. En dessous du SMIG: ensemble du Mali                     | 27   | 2010  | Premier rang  |
| Hommes   | 21   | 2010  | Premier rang  |
| Femmes   | 37   | 2010  | Premier rang  |
| 16. En dessous du SMIG: travailleur à son compte             | 31   | 2010  | Deuxième rang |
| Hommes   | 19   | 2010  | Deuxième rang |
| Femmes   | 49   | 2010  | Deuxième rang |

Source des données pour le calcul des indicateurs: EPAM 2010.

## ANNEXE 2:

---

### MESURES DE LA PAUVRETÉ

Les mesures de la pauvreté sont établies à l'aide des indices FGT définis par Foster *et al.* (1984):

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - Y_i}{z} \right)^{\alpha} \quad \text{avec } \alpha \geq 0 \quad (1)$$

où N est la taille de la population, q le nombre de pauvres, z le seuil de pauvreté et le degré d'aversion à la pauvreté. L'incidence de la pauvreté ( $\alpha=0$ ) est la mesure la plus utilisée. La profondeur et la sévérité de la pauvreté correspondent respectivement aux cas  $\alpha=1$  et  $\alpha=2$ . Les indices FGT vérifient la propriété de décomposabilité par sous-groupe de la population.

Les mesures de pauvreté établies par le service de la statistique se fondent sur l'approche monétaire en utilisant d'abord la méthode de l'énergie nutritive (DNSI, 2004). Cette méthode repose les dépenses de consommation nécessaires à l'atteinte d'un seuil calorique normatif (2 450 kilocalories par personne par jour). Ensuite, la référence utilisée est devenue la méthode du coût des besoins de base (INSTAT, 2011). Il s'agit du coût d'un panier des 20 biens alimentaires les plus consommés auxquels sont ajoutées diverses dépenses non alimentaires ( $\pm 5\%$  du seuil alimentaire).

Une fois le profil de pauvreté établi, il est possible de mesurer la contribution relative de la croissance versus la redistribution dans les mesures de pauvreté et donc d'évaluer le caractère pro pauvres de la croissance. En effet, le taux de croissance des revenus des ménages (dY) peut être écrit comme la somme pondérée du taux de croissance des revenus des pauvres (dY<sub>p</sub>) et de celui des non pauvres (dY<sub>np</sub>) (voir PNUD, 2006):

$$dY = P_o \cdot dY_p + (1 - P_o) \cdot dY_{np} \quad (2)$$

Le caractère pro pauvres de la croissance économique peut être mesuré par l'indice:

$$ICPP = \frac{dY_p}{dY_{np}} \quad (3)$$

Une valeur unitaire de *ICPP* signifie une distribution de la croissance neutre entre les pauvres et les non pauvres. La croissance économique est pro pauvres quand les revenus du groupe des pauvres qu'elle engendre croissent dans une proportion plus grande que celle des revenus de la catégorie des non pauvres (*ICPP* > 1). Dans cette relation, le fonctionnement des marchés du travail joue un rôle crucial dans le sens où l'accès à un emploi rémunéré est une condition nécessaire pour échapper à la pauvreté.

## ANNEXE 3:

---

### NOTE SUR L'ANALYSE FACTORIELLE

Nous appliquons la technique de l'ACM telle que suggérée par Asselin (2002). L'indice composite s'écrit sous la forme:

$$Score_i = \frac{\sum_{k=1}^K \sum_{j_k=1}^{J_k} W_{j_k}^k I_{ij_k}^k}{K} \quad (4)$$

$K$  = nombre d'indicateurs primaires ;

$J_k$  = nombre de modalités de l'indicateur  $k$  ;

$W_{j_k}^k$  = poids accordé à la modalité  $j_k$  ;

$I_{ij_k}^k$  = variable binaire prenant la valeur 1 lorsque l'individu  $i$  a la modalité  $j_k$ , 0 sinon.

La classification hiérarchique ascendante part d'une situation où tous les individus sont seuls dans une classe, puis sont rassemblés en classes de plus en plus grandes. Ce qui nous intéresse n'est pas la hiérarchie, mais une typologie, c'est à dire une partition de l'ensemble des données en «clusters», qui sont compacts, disjoints, et facilement interprétables.

Cette méthode vise à déterminer le nombre optimal de groupes homogènes dont le choix résulte d'un équilibre entre la compression maximale des données utilisant une grappe unique et la précision maximale en affectant chaque donnée individuelle à sa propre grappe. Suite à l'application de l'ACM, nous retenons les valeurs de l'indice sur les deux premiers axes factoriels les plus significatifs pour procéder ensuite par fusions successives de clusters déjà existants. Le but étant de construire des groupes homogènes d'actifs occupés.

Le nombre optimal de groupes est obtenu lorsque la variance des scores au sein des différents groupes est faible alors que celle entre les groupes est élevée. Un test d'algorithme permet d'évaluer la robustesse des résultats en maximisant la variance intergroupe et en minimisant la variance intragroupe.

## ANNEXE 4:

---

### Liste des membres du Comité de Pilotage

1. Maïmouna TRAORE, Cellule CSLP
2. Mamadou MAGASSA, Cellule CSLP
3. Amadou BERTHE, Commission d'Experts du Programme de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE)
4. Bernard CANDOT, Expert GOPA/Union Européenne auprès de la Cellule CSLP
5. Alassane M. DEMBELE, Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD)
6. Nianaza DIABATE, Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP)
7. DIAWARA Alimata DIALLO, Plan National d'action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté (PNA/ERP)
8. DIARRA Fatimata M'BAYE, Cellule CSLP
9. Sékouba DIARRA, Coordinateur de la Cellule CSLP
10. Cheikh Ahmed DIOP, Banque Mondiale
11. Saliha DOUMBIA, Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (APERP/BIT)
12. Madior FALL, Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)

## Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali

13. Baptiste GERBIER, Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide
14. Aminata NIONO, Agence Française de Développement (AFD)
15. Modibo Koly KEITA, Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE/DOEF)
16. Sadio Koly KEITA, Cellule CSLP
17. Seydou Baba KEITA, Direction Nationale de l'Emploi (DNE)
18. Fatimata MANKIRBA, Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)
19. Kassoum SAMAKE, Cellule de Déconcentration et de Décentralisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CADD/MEFP)
20. Vinima TRAORE, Institut National de la Statistique (INSTAT)
21. Aminata TRAORE, Cellule de Planification et de Statistique, Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
22. Dramane L. TRAORE, Observatoire du Développement Humain Durable (ODHD)
23. Adama BERTHE, Cellule de Planification et de Statistique Secteur Développement Rural